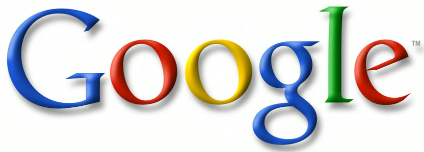


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

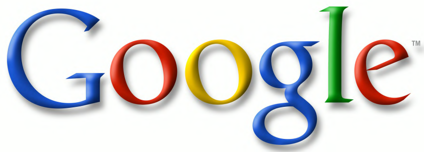
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

LE

TRÉSOR DE CHARTRES

Ouvrage tiré à 200 exemplaires, dont 50 réservés.

Exemplaire réservé

N° [redacted]

Pour la Bibliothèque de M. Monsieur Courajod

4/XII 1885 [illegible]

F. DE MÉLY

STANFORD LIBRARIES

LE TRÉSOR DE CHARTRES

1310-1793



PARIS
ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
RUE BONAPARTE, 82

1886
Tous droits réservés

NK1655
C48 M45



PORTE DU TOUR DU CHŒUR
Cathédrale de Chartres.



PRÉFACE



u milieu des monuments de l'antiquité chrétienne, la cathédrale de Chartres brille d'un éclat incomparable. Aussi loin que nous remontions dans les âges, aussi loin que nous conduisent les documents écrits qui ont si heureusement traversé les siècles pour nous apporter un écho de sa splendeur, nous la trouvons le but d'un pèlerinage célèbre qui attirait vers son sanctuaire les plus nobles comme les plus humbles. La statue de la Vierge, attribuée aux Druides,

était entourée d'une telle vénération qu'aucun temple ne pouvait rivaliser avec elle; et si la munificence des princes put faire surgir, dans d'autres lieux, des basiliques plus gigantesques, la dévotion des fidèles ne sut, en aucun endroit, combler de plus de dons le trésor d'une église, couvrir de plus de richesses une châsse vénérée, dans laquelle se trouvaient d'ailleurs la chemise et le voile de la Bienheureuse Vierge Marie.

Les inventaires successifs du Trésor de Chartres que nous avons retrouvés, vont nous permettre de le reconstituer par le souvenir; ils vont nous montrer que là tout se trouvait réuni, et que depuis les ouvrages les plus délicats jusqu'aux pierres précieuses, qui n'ont de valeur que par leur grosseur et leur éclat, la richesse et le goût de notre pays s'affirmaient énergiquement.

Au neuvième siècle, la chemise de la Vierge, présent de Charles le Chauve [1], avait encore augmenté la célébrité du sanctuaire chartrain; cette relique attirait de nombreux pèlerins, et l'authenticité dont semblait l'avoir revêtue la main royale qui l'avait donnée, la rendait l'objet d'une dévotion toute particulière qui lui fit traverser sans accidents la longue suite de neuf siècles, et permit au chapitre de sauver des désastres des guerres les objets précieux spéciale-

[1] Elle fut offerte par Charles le Chauve, probablement lorsqu'il fit une donation, en 870 : « Regni xxx, Indict. III. » Nous en avons le texte dans le Ms. 1014, p. 649, Bibl. de Chartres; il est imprimé dans le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres :* LESPINOIS et MERLET, Chartres. Garnier. 1861-65. 3 vol. in-4°, t. I, p. 71, d'après l'original des Archives d'Eure-et-Loir, fonds du chapitre, caisse 64, P, 1. V. planche XI, p. 48.

ment attachés à la sainte châsse qui la renfermait[1].

Lorsque nous voyons les contributions de guerre que les rois ne cessent d'imposer aux chapitres et aux trésors des églises, nous ne pouvons nous empêcher de les considérer comme des ressources extraordinaires sur lesquelles vainqueurs et vaincus savaient toujours pouvoir compter. Dès que les finances de l'État ne permettent plus la lutte, un édit est rendu par le Roi en son conseil, qui réclame de la générosité des églises un subside fixé par avance[2], auquel il leur est impossible de se soustraire. A leur suite viennent des inventaires détaillés; par eux nous pouvons reconstituer un passé que nous voulons étudier.

Grâce aux actes capitulaires dans lesquels les chanoines, soucieux à juste titre de conserver intact le trésor du chapitre, relevaient soigneusement à des époques fixes[3] les richesses qui le composaient; grâce à quelques testaments de chanoines[4], grâce enfin au nécrologe, où les noms des donateurs étaient consignés avec les présents qu'ils avaient faits au chapitre, il nous est possible de suivre pas à pas, presque depuis son origine, la formation du trésor de la cathédrale. Nous arriverons ainsi jusqu'en 1682, au grand inventaire du chanoine

[1] Remontrances des habitants faites aux commissaires à propos de l'enlèvement de la sainte Châsse en 1562. Ms. 1014, p. 542. Bibl. de Chartres.
[2] Arch. d'Eure-et-Loir, G 428, G 429.
[3] Pièces justificatives, Actes capitulaires, 1365, p. 102.
[4] *Ibid.*, 1317, 1320, 1326, 1327, p. 100.

Estienne, celui que nous publions ici; à ce moment, les plus grandes richesses sont accumulées, sous les dômes dus à la munificence de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche, les vides causés par les guerres de religion se sont comblés, le chapitre a pu racheter la plus grande partie des objets précieux qui lui avaient été enlevés [1], les tristes campagnes de la fin du dix-septième siècle n'ont pas encore nécessité les édits de Louis XIV [2], le trésor est dans tout son éclat : nous le suivrons jusque-là.

Au onzième siècle, en 1020, sous Fulbert, le feu du ciel réduit en cendres la cathédrale : rien ne fut sauvé, excepté toutefois la sainte châsse [3]. Les fidèles, sous la direction de leur évêque, se mettent courageusement à l'œuvre pour la reconstruire; pendant de longues années tous les dons sont faits pour le relèvement de la basilique, il n'est pas question du trésor, et la première mention que nous en ayons se trouve dans les registres capitulaires de 1310 [4]. Si nous voulons savoir ce que contenait au treizième siècle la chambre du chapitre, c'est à l'obituaire qu'il faut le demander; MM. Merlet et de Lespinois, dans l'introduction du *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres* qu'ils ont publié, ont singulièrement simplifié notre tâche, en consacrant un chapitre

[1] V. le camée de Charles V, p. 36.
[2] Édits pour transporter à la Monnaye tous les objets d'argent, 1689, 1700, 1710.
[3] SOUCHET (J. B.), *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*. Chartres, Garnier, 1867-76. 4 vol. in-8°, t. II, p. 217.
[4] Pièces justificatives, p. 99.

aux donations antérieures à cette époque [1]. Parmi elles cependant, nous ne relèverons que les pierreries, les vases précieux, les objets d'art qui font partie intégrante du trésor, laissant aux historiens de la cathédrale le soin de parler des ornements somptueux, des missels habilement enluminés, que nous rencontrons à profusion à travers le nécrologe.

C'est ainsi que nous arriverons en 1310, et quand nous voyons le chapitre remettre *à Robert de Maisons-Maugis un portrait de saint Louis et une image équestre d'un seigneur d'Harcourt* [2], il devait y avoir dans le trésor quantité de merveilleuses pièces, qui ne sont pas consignées à l'inventaire de 1323, parce qu'à ce moment les reliques étaient certainement aux yeux du chapitre les plus précieuses de toutes les richesses.

Les tapisseries et les broderies ne sont pas assez minutieusement décrites pour les considérer comme œuvres d'art; et si du onzième au commencement du treizième siècle nous rencontrons les *dorsalia* offerts par la comtesse Berthe (1000) [3], par Hilde-

[1] Le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, publié à Chartres en 1865, par MM. DE LESPINOIS et MERLET, sous le patronage de la Société d'archéologie, se compose de trois volumes in-4°. L'introduction est un exposé habilement présenté de la « *Vieille Chronique* », histoire de Chartres antérieure au quinzième siècle (1360); du *Cartulaire de Notre-Dame*, et du *Nécrologe*: elle forme ainsi en quelque sorte une histoire concise des droits, biens et priviléges du chapitre, où nous puisons d'intéressants détails que nous citerons en toute sécurité.

[2] Pièces justificatives, p. 99.

[3] Berthe, épouse du comte Eudes Ier et fille de Conrad le Pacifique, roi d'Arles, se remaria au roi Robert et fut répudiée par lui en 1000, sur l'injonction du pape Grégoire V, pour cause de parenté. Son obit est du II des ides d'avril, 12 avril. (*Cartulaire de Notre-Dame*, vol. III, p. 86.)

burge, femme de Foucher, vers 1080 [1], par les évêques Robert (1068) [2], Adrald (1075) [3], nous ne trouvons pas assez de renseignements pour les classer comme objets artistiques. Le nécrologe nous fournira seulement une description bien sommaire des deux tentures données par Guillaume aux blanches mains [4], en 1202, dont l'une, celle pendue du côté droit du chœur, « contient » l'histoire de l'Incarnation, et celle du côté gauche, le martyre de saint Étienne.

Les joyaux, les pierreries, sans être beaucoup mieux décrits, nous permettent cependant d'en retrouver quelques-uns dans les inventaires suivants, soit sur la châsse, soit dans le trésor. Au onzième siècle, voilà Robert dit Ragan, qui donne à la châsse un collier orné d'une superbe émeraude [5]; Nivelon, une croix d'or et cinq pierres précieuses [6]; la matrone Havise, un collier d'or de sept onces [7], qui sera encore accroché à la châsse au moment de l'inventaire de 1540; Adèle, trois perles [8]; Hildeburge, dont nous venons de parler, deux colliers

[1] Obit du VIII des ides d'août, 6 août. (*Cartulaire de Notre-Dame*, vol. III, p. 150.)

[2] Évêque de Senlis, 998-1008. Obit du X des kalendes de janvier, 23 décembre. (*Ibid.*, p. 224.)

[3] Évêque de Chartres, 1069-1075. Obit du IV des ides de février, 10 février. (*Ibid.*, p. 39.)

[4] Archevêque de Reims, oncle de Philippe-Auguste. Obit du VIII des ides de septembre, 6 septembre. (*Ibid.*, p. 169.)

[5] Archidiacre. Obit du XIII des kalendes d'avril, 20 mars. (*Ibid.*, p. 66.)

[6] Chanoine. Obit du XIII des kalendes de mai, 19 avril. (*Ibid.*, p. 93.)

[7] Épouse de Guidon. Obit du XIIII des kalendes d'août, 19 juillet. (*Ibid.*, p. 141, et Pièces justificatives, p. 111.)

[8] Comtesse de Blois et de Chartres, fille de Guillaume, roi d'Angleterre, épouse de Henry Étienne tué à Ramla, le 19 mai 1102. Obit du VIII des ides de mars, 8 mars. (*Ibid.*, p. 58.) V. p. 71.

d'or; Robert, déjà signalé, des pierres précieuses et son anneau épiscopal. Hildeburge vient encore suspendre à la châsse deux colliers d'or, ainsi que le sacriste Pierre[1], dont les dons sont suivis au douzième siècle des joyaux d'Amaury[2], du collier d'or et d'une émeraude de Henry[3], de quatre anneaux d'or ornés de pierres précieuses d'Ernaud de Feuillet, qui existaient encore sur la châsse en 1540[4], du collier d'or d'Arnaud[5], de celui de Nicolas[6], pendant que Jean de Salisbury (1180)[7], Odon[8], Crespin de Dreux[9], Simon de Bérou[10] y déposent des anneaux d'or et des pierreries.

Au treizième siècle, le doyen Guillaume Ier[11], Gilles, archidiacre de Blois[12], la matrone Adelise[13],

[1] Obit du VIII des ides de janvier, 6 janvier. (*Cartulaire de Notre-Dame*, t. III, p. 13.)

[2] Grand chantre. Obit du II des nones de février, 4 février. (*Ibid.*, p. 35.)

[3] Sous-diacre et prévost. Il donna aussi une chape de soie, réunit une superbe bibliothèque, fit réparer le toit de l'église et dorer l'ange de la girouette. Obit du IIII des nones d'avril, 2 avril. (*Ibid.*, p. 80.)

[4] Il donna aussi des vitraux. Obit du XVII des kalendes de juin, 16 mai. (*Ibid.*, p. 114.)

[5] Surnommé Quadrigarius; il donna aussi un vitrail. Obit du XII des kalendes de juillet, 20 juin. (*Ibid.*, p. 129.)

[6] Chanoine. Obit du XV des kalendes de janvier, 18 décembre. (*Ibid.*, p. 223.)

[7] Il fut d'abord attaché à saint Thomas de Cantorbéry, et devint évêque de Chartres en 1177. Obit du VIII des kalendes de novembre, 25 octobre. (*Ibid.*, p. 201.)

[8] Obit du VII des kalendes d'août, 26 juillet. (*Ibid.*, p. 143.)

[9] Obit du III des ides de février, 11 février. (*Ibid.*, p. 39.)

[10] Il donna aussi des ornements ecclésiastiques et sa bibliothèque. Il était fils de Geoffroy II, seigneur de Bérou. Obit du XIII des kalendes de mars, 17 février. (*Ibid.*, p. 44.)

[11] Doyen, 1202-1206; lègue sa bibliothèque au chapitre. Obit du VI des ides de juillet, 10 juillet. (*Ibid.*, p. 135.)

[12] Donne aussi des ornements ecclésiastiques. Obit du III des ides de janvier, 11 janvier. (*Ibid.*, p. 18.)

[13] Femme de Geoffroy de Vireley. Obit du VI des ides d'octobre, 10 octobre. (*Ibid.*, vol. III, p. 193.)

le chancelier Constantin (vers 1250) [1], l'évêque Mathieu de Champs (1259) [2] viennent encore y ajouter des colliers, des anneaux, des couronnes et des pierres précieuses.

Arrivons aux objets d'art; vers 960, Rottelinde, mère d'Odon, apporte à la châsse de Notre-Dame des aigles d'or émaillées, attribuées à saint Éloy [3]; la comtesse Berthe, un pectoral d'or semé de perles [4], lequel décorera la châsse; puis, tandis que Ragembod couvre d'or la châsse de saint Piat [5], Teudon charge de lames d'or la châsse de la sainte Chemise [6]. Les calices, les encensoirs, les vases les plus précieux, les ciboires les plus délicats sont offerts au onzième siècle par Ermengarde (1037) [7], par Berthe, mère de Conan, comte de Bretagne (1067) [8], par les évêques de Chartres, Adrald (1075) [9] et Robert II [10], tandis que le chevalier Plastulphe apporte

[1] Donne aussi sa bibliothèque au chapitre. Obit du VIII des kalendes de septembre, 25 août. (*Cartulaire de Notre-Dame*, p. 160.)

[2] Il lègue aussi son bâton, sa mitre, ses ornements épiscopaux avec défense de les vendre. Ce fut lui qui passa une transaction avec le chapitre pour les réparations de la châsse. (V. p. 49.) Obit de la veille des kalendes de janvier, 31 décembre. (*Ibid.*, p. 5.)

[3] V. Pièces justificatives, p. 99, 105 et 106.

[4] V. plus haut.

[5] Chanoine. Obit des ides d'avril, 13 avril. (*Ibid.*, vol. III, p. 88.)

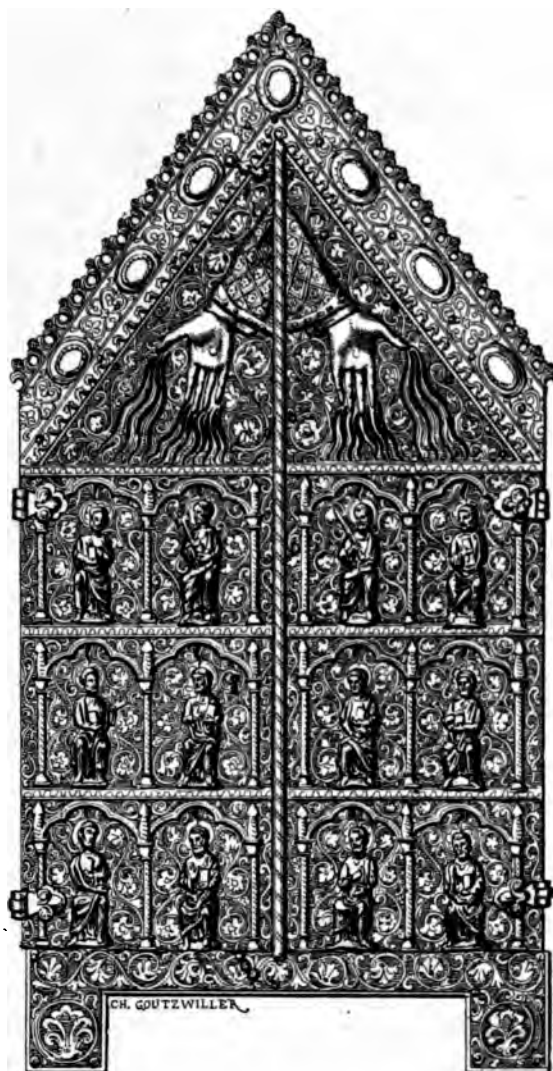
[6] Obit du XVIII des kalendes de janvier, 15 décembre. (*Ibid.*, p. 221.)

[7] Femme d'Eudes II, mort en 1037, près Bar-le-Duc. L'obit de la comtesse Ermengarde n'est pas indiqué, mais au XVII des kalendes de décembre (15 novembre), le nom du comte Eudes est inscrit au *Nécrologe* avec la mention que sa femme donne pour le rachat de l'âme de son mari un très-beau et très-grand calice. (*Ibid.*, p. 209.)

[8] Au III des ides de décembre, 11 décembre, obit de Conan; pour le rachat de son âme, sa mère Berthe donne un superbe ciboire. (*Ibid.*, p. 220.)

[9] Obit du IIII des ides de février, 10 février. (*Ibid.*, p. 39.)

[10] V. plus haut.



CHASSE DE SAINT AIGNAN DE CHARTRES.

(Fermée.)

Haut., 0m,82; larg., 0m,39; profondeur, 0m,23.

à la Vierge une lampe et une couronne d'argent [1].

Toujours au onzième siècle, nous rencontrons Haimeric, avec ses trois phylactères précieux [2], Gauthier de Blois avec un phylactère d'or et un candélabre d'argent [3], Hervé, fils d'Arnauld, qui offre un petit tableau avec du *fust* de la vraie croix qu'il a rapporté de Terre sainte [4].

Le douzième siècle voit le trésor s'augmenter des bijoux de Henry de Winchester [5], parmi lesquels se trouvent la magnifique croix de trente marcs d'or rouge, semée de pierres précieuses, un candélabre, son calice et sa patène ornés de pierreries; du vase pour le *Corpus Domini* du sacriste Pierre [6], du texte des Évangiles, couvert d'or ciselé, don de l'évêque Gosselin [7], des candélabres très-élégants de la comtesse Adèle [8], des vases précieux renfermant le sang de saint Thomas de Cantorbéry et les reliques des saints Crespin et Crespinien, données par Jean de Salisbury [9], des vases d'argent d'un

[1] Obit du III des kalendes d'août, 30 juillet. (*Cartulaire de Notre-Dame*, vol. III, p. 145.)

[2] Son obit est répété deux fois: V des ides de février, 9 février, et X des kalendes de mars, 20 février; il était fils d'Hébran et donna en outre des vitraux et des ornements d'église. (*Ibid.*, p. 38 et 48.)

[3] Chanoine, obit du V des kalendes de juin, 28 mai. (*Ibid.*, p. 119.)

[4] V. p. 41, 52, 71. Obit du VI des ides d'avril, 8 avril. (*Ibid.*, p. 83.)

[5] Pièces justificatives, inventaire de 1323. Henry, évêque de Winchester, était fils du comte Henry Étienne, et frère de Thibault IV. Obit du V des ides d'août, 9 août. (*Ibid.*, p. 152.)

[6] V. plus haut.

[7] *Cartulaire de Notre-Dame*, t. I, p. 19. Obit des kalendes de février 1158, 1er février, t. III, p. 32.

[8] *Ibid.*, p. 58.

[9] *Cartulaire de Notre-Dame*, vol. I, p. 201.

travail précieux de Gilbert de la Porrée (1154)[1], des présents faits par Guidon à la châsse de saint Lubin[2], des bassins d'airain remarquablement ciselés et du vase de cristal taillé de l'évêque de Chartres Robert III (1165)[3].

Le chapitre reçoit encore à cette époque les phylactères précieux de la matrone Alberède[4], la coupe au *Corpus Domini* du chanoine Arnoul[5], les lanternes sourdes d'argent d'Ernaud, archidiacre de Dunois[6], le candélabre d'argent en forme d'homme d'armes de Gauthier le jeune (1190)[7].

Au treizième siècle nous n'avons à signaler que le vase précieux d'argent doré semé de pier-

[1] D'abord chanoine de Chartres, puis évêque de Poitiers. Obit du II des nones de septembre, 4 septembre. (*Cartulaire de Notre-Dame*, vol. III, p. 167.)

[2] Obit du VII des ides de juillet, 9 juillet. (*Ibid.*, p. 135.)

[3] Il donna aussi des ornements épiscopaux, des pierres précieuses et son anneau à la châsse. Obit du IX des kalendes d'octobre, 23 septembre. (*Ibid.*, p. 180.)

[4] Obit du VII des ides de septembre, 7 septembre. (*Ibid.*, p. 171.)

[5] Surnommé Paganus, chanoine. Obit du XI des kalendes d'octobre, 21 septembre. (*Ibid.*, p. 179.)

[6] Il donna aussi trois vitraux, un livre couvert d'argent. Obit des kalendes de mars, 1er mars. (*Ibid.*, p. 54.)

[7] Chambellan de Philippe-Auguste; il fit de nombreux présents à la cathédrale en ornements et en tentures précieuses; il fonda un cierge de cire pour brûler perpétuellement devant la sainte Châsse, et donna sans nul doute ce candélabre pour le porter. Obit du III des ides d'août, 10 août. (*Ibid.*, p. 153.) Ce fut un des puissants personnages de la cour de Philippe-Auguste. DUCANGE, *Glossarium latinum*, 1884, t. II, p. 49, le cite comme ayant rencontré son nom dans une charte du grand pastoral de Paris. DELISLE (Léopold), *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, Paris, Aug. Durand, 1856, in-8°, indique plusieurs chartes où figure son nom; la plus importante pour nous est celle du 10 avril 1205, datée d'Anet, parce qu'elle nous donne son nom, de Villebéon; enfin, CHARPILLON, *Dictionnaire historique de toutes les communes de l'Eure*, les Andelys, Delcroix, 1879, 2 vol. in-4°, donne la généalogie complète des Villebéon; parmi eux figure Gauthier le jeune, chambrier de Philippe-Auguste.

reries [1], donné par Amice, la crosse et la mitre de Mathieu de Champs (1259) [2], et la Vierge de Pierre de Bordeaux, archidiacre de Vendosme en 1261, que nous retrouverons dans l'inventaire de 1682 [3].

Au commencement du siècle pourtant, les croisés sont revenus de Constantinople, et les superbes reliques qu'ils offrent aux églises doivent singulièrement attirer les objets précieux destinés à les contenir [4]. Malheureusement les registres capitulaires que nous possédons ne commencent qu'à 1298, et la partie la plus intéressante du treizième siècle nous fait ainsi complétement défaut.

Ce que nous venons d'énumérer doit donc en

[1] En indiquant la date de 1190 comme époque de la donation, les savants auteurs auxquels nous devons le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres* se sont certainement trompés de quelques années. Puisque le chef de saint Mathieu ne fût rapporté de Constantinople par Gervais de Châteauneuf qu'en 1205, il ne peut donc être question de lui faire un reliquaire en 1190. Amice était fille de Robert de Beaumont, comte de Leicester, femme de Simon le Chauve, comte d'Évreux et de Montfort, mort en 1181. Obit du IV des ides de septembre, 10 septembre. (*Cartulaire de Notre-Dame*, vol. III, p. 173.)

[2] V. plus haut, p. XVI.

[3] Il donna aussi la grosse cloche. Obit du VIII des kalendes de septembre, 25 août. (*Ibid.*, p. 162.) V. p. 95.

[4] Le comte de Chartres, Louis, étant à la prise de Constantinople, sa suite rapporta de nombreuses reliques; sans nul doute, elles sont renfermées dans les petits reliquaires catalogués à la fin de l'inventaire de 1682. Mais nous savons qu'en fait de reliques insignes, les croisés de 1204 durent offrir à la cathédrale le chef de saint Mathieu, le chef de sainte Anne, du bois de la vraie croix, des cheveux de Notre-Seigneur, des cheveux de la Vierge, les deux côtes de saint Serge et de saint Bacche, le doigt de saint Thomas. Toutes ces reliques sont d'ailleurs signalées dans les *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, du comte RIANT, Genève, I. G. Fick, 1877, 2 vol. in-8°, t. II, p. 213, comme étant dans les différents palais de Constantinople. Il est plus que probable aussi qu'en 1297, l'église de Chartres ne fut pas oubliée, lors du partage des reliques de saint Louis par Philippe le Bel.

partie composer le trésor à l'entrée du quatorzième siècle; d'autres présents, et non des moins magnifiques, nous ont certainement échappé. En même temps que leurs donations et fondations écrites [1], saint Louis et sa mère Blanche de Castille, en venant à Chartres, ont dû faire des offrandes artistiques, et nous serions fort tenté de croire que le petit reliquaire aux armes de Castille [2] pourrait bien avoir été laissé par eux, au moment d'un pèlerinage, ainsi que l'épine de la couronne du Christ que nous trouvons dans l'inventaire de 1323; peut-être même cette dernière fut-elle donnée à l'évêque Pierre de Mincy, en remercîment des lettres d'indulgences que ce prélat venait d'accorder à ceux qui vénéreraient la sainte épine offerte par saint Louis au couvent de Bourg-Moyen, dépendant du diocèse de Chartres [3].

N'abandonnons pas le treizième siècle sans signaler une pièce qui, bien qu'à ce moment n'appartenant pas à la cathédrale, occupe aujourd'hui dans ce qui reste du trésor une place tellement importante qu'il faut se garder de la laisser de côté. Ce tabernacle imposant, d'émail champlevé, qui figurait à l'Exposition rétrospective de 1867 sous le n° 2030, attirait non-seulement par sa taille l'attention de tous les connaisseurs, mais le fini de son travail, le soin ap-

[1] Fondation de l'autel des Anges et des Vierges, faite à Chartres en 1259. (*Cartulaire de Notre-Dame*, t. II, p. 169.)
[2] V. p. 4.
[3] Comte RIANT, *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, t. II, p. 160.



CHASSE DE SAINT AIGNAN.

(Ouverte.)

(Cathédrale de Chartres.)

porté aux moindres détails d'exécution le firent considérer comme un monument hors ligne de notre ancien art religieux.

Nous n'affirmons rien, nous nous bornons à rapporter ici ce que les anciens nous ont dit : ce tabernacle serait entré au commencement du siècle dans le trésor de la cathédrale. Un orfévre de Chartres, Garnier-Soyer, l'aurait acheté après le pillage de l'église de Saint-Aignan, et, de chez lui, il aurait passé dans les biens de la cathédrale. C'est en vain cependant que nous avons parcouru tous les comptes de la fabrique depuis 1802 jusqu'en 1831, nous n'avons trouvé qu'une châsse et une croix achetées par M. de Saint-Affrique 161 fr. 50, le 7 avril 1806, et une note payée en 1823 à Garnier-Soyer, orfévre, pour réparation aux châsses. Nous ne pouvons supposer qu'une pièce de cette importance ait pu être acquise à si bas prix; on nous a parlé en effet d'un chiffre de 600 francs pour cet achat : il est probable qu'elle aura fait l'objet de quelque donation particulière, mais il est absolument certain qu'elle n'appartient à la cathédrale que depuis quatre-vingts ans environ. S'il en était ainsi, nous nous trouverions donner le dessin de la châsse que Pierre de Mincy, évêque de Chartres [1], fit faire en 1271 pour renfermer les reliques de saint

[1] Et ideo, ossibus illis in aliud feretrum translatis, dictus episcopus (Pierre de Mincy), secundum festum translacionis sancti Aniani celebrandum instituit. (*Cartulaire de Notre-Dame*, t. I, p. 24.)

Aignan échappées miraculeusement à un formidable incendie.

Le fond de ce tabernacle est occupé par une Crucifixion qu'il est intéressant de comparer avec l'œuvre des verriers limousins de la même époque. Mgr Barbier de Montault, grâce à son article sur le vitrail de la Crucifixion de Poitiers, dans le *Bulletin monumental* [1], nous permet de juger du lien étroit qui unit les arts du feu à ce moment. Là aussi, nous avons de chaque côté de la croix le soleil et la lune portés par des anges; autour du Christ, la Sainte Vierge et saint Jean, accompagnés, comme dans la Crucifixion d'Angers, de l'Église et de la Synagogue, et sur les bas côtés, l'incrédulité de saint Thomas et le renoncement de saint Pierre; tandis que sur les volets extérieurs les deux mains de Dieu répandent en langues de feu, sur les douze apôtres, l'Esprit-Saint qui doit leur permettre de convertir le monde.

Assurément nous trouvons là un des plus beaux morceaux de l'émaillerie occidentale du treizième siècle, et nous n'avons pas cru qu'il fût superflu de le reproduire sous deux aspects différents.

Avec le quatorzième siècle nous allons marcher un peu plus sûrement. Ce ne sont plus de simples mentions faites dans un nécrologe, bien qu'au point de vue des donations ces dernières ne puissent être discutées; mais à partir de cette époque, le chapitre

[1] *Bulletin monumental,* février et avril 1885.

constate la présence d'un trésor lui appartenant en propre; l'inventaire de Robert de Joigny [1], évêque de Chartres, nous montrera dès 1327 la distinction bien



F.M.

Chanoine de Chartres du treizième siècle, d'après un croquis du Ms. 1008. Dernier feuillet.

tranchée qui existe entre les biens et trésors de l'évêque et ceux du chapitre.

Aussi avons-nous soigneusement relevé dans les

[1] Inventaire des biens, reliques et chapelle d'un certain évesque de céans (Robert de Joigny) estant pour lors de son décès au revestiaire. Décembre 1327. (*Cartulaire de Notre-Dame*, t. II, p. 263.)

actes capitulaires les quelques inventaires de chanoines que nous avons rencontrés[1]; Guillaume de Couttes, Guillaume Thierry, G. de Foucheiz, Hugues, laissent au chapitre des objets soigneusement catalogués, et qui sont d'un véritable intérêt pour l'histoire de l'économie domestique du quatorzième siècle.

Arrive 1322; le jeudi après le dimanche *Oculi mei*, le chapitre fait le premier inventaire que nous connaissions et le consigne dans ses registres. C'est certainement au point de vue des reliques qu'il est fait, mais nous y puiserons des renseignements intéressants, d'autant plus que les reliquaires vont être commandés, et les marchés qui vont suivre nous permettront de connaître les maîtres ouvriers qui travaillent pour le chapitre.

Comme nous le voyons[2], les trois premiers paragraphes sont consacrés aux reliques : à la suite viennent des objets divers, par exemple des candélabres d'argent, la croix de Winchester[3] donnée par Henry, évêque de Winchester.

Voici le texte des Évangiles, l'un probablement couvert de 52 onces d'or et de pierres précieuses, donné à l'église par Gosselin vers 1140[4]; l'autre, celui du dixième siècle, si richement relié[5]; plus loin, l'image de saint Louis, le portrait équestre du seigneur d'Har-

[1] V. Pièces justificatives, p. 101 et 102.
[2] *Ibid.*, p. 100.
[3] *Ibid.*, p. 101.
[4] *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. I, p. 19.
[5] Pièces justificatives, p. 101.

court, cinq portraits d'or, la statue du seigneur de Chavigny, dont il a été question en 1310, ainsi que les pommes d'argent pour réchauffer les mains, que nous relevons aussi dans l'inventaire de 1545.

En 1326 et 1327, nous trouvons deux donations faites au chapitre. De la première nous ne dirons rien, c'est un simple reliquaire; mais la description du second présent doit attirer notre attention [1]. Le texte est assez obscur; cependant nous devons supposer que *pella* veut dire nacre de perle, d'autant que le mot *marina* indique un produit de la mer. Cette coupe est destinée à recevoir de l'eau : une sirène, qui pourrait être Mélusine, puisqu'elle tient d'une main un miroir, élève de l'autre un *entonnoir*, pièce sans nul doute fort importante qui ne fait que passer dans le trésor; entrée le samedi après la Saint-Vincent 1327, elle en sort le premier dimanche de Carême, dimanche *Invocavit*, pour être envoyée à Pierre de Chappes, ancien évêque de Chartres et cardinal de la sainte Église. C'est aussi à cette époque qu'est fait l'inventaire de Robert de Joigny, où nous retrouvons, au milieu d'ornements précieux, de vêtements épiscopaux, de mitres, de sandales, une crosse sur un bâton de brésil, une paix émaillée, un fermail de vermeil, des croix, des vases d'argent vermeil émaillés, des reliquaires, parmi lesquels un renferme des cheveux de la Vierge.

[1] V. Pièces justificatives, p. 102.

Avant d'arriver à cette date, puisque nos registres capitulaires commencent en 1298, nous aurions dû rencontrer la donation des armes de Philippe le Bel en 1304. Nous nous trouvons malheureusement ici dans des conditions à peu près identiques avec celles qui se produisent au moment où, un siècle plus tard, Jehan de Berry, vers 1404, fera ses plus belles donations. Aujourd'hui, le chapitre est en interdit, et tout ce qui s'y fait « *debet esse secretum* ». Par exemple, pour nous donner une date précise, nous connaissons la fondation de la messe de la Victoire, le 7 septembre 1304[1]; sans aucun doute, le don des armes fut fait le même jour.

Le samedi avant la Sainte-Luce, 1328, le chapitre ordonne l'emploi des mille livres[2] que le roi de France a données pour le rachat de son cheval et de ses armes. Nous verrons dans notre inventaire l'erreur produite par la lecture de cet acte capitulaire. Sans réfléchir qu'en 1328 il s'agissait de Philippe de Valois, vainqueur à Mont-Cassel, et non de Philippe le Bel, vainqueur en 1304 à Mons en Puelle[3], bien des historiens les ont confondus; et dans les annales de Chartres, plusieurs se demandaient au siècle dernier comment, puisqu'elles avaient été rachetées, ces armures pouvaient se trouver pendues dans le chœur de la cathédrale.

[1] Arch. d'Eure-et-Loir, fonds du chapitre, caisse 74, C, n° 3, et Bibl. de la ville de Chartres, Ms. 1014, p. 183.
[2] Pièces justificatives, p. 102.
[3] V. p. 78.

Ils concluaient à une « *représentation* ». Mais en examinant la question de plus près, nous voyons que pas plus que Charles V, cinquante-six ans plus tard, ne rachètera les siennes, Philippe le Bel n'a eu la pensée de se dérober au vœu qu'il avait fait à la Vierge [1].

Toute la première partie du quatorzième siècle est assez dépourvue d'intérêt artistique au point de vue de notre trésor : les débuts de la guerre de Cent ans ne doivent pas être étrangers au manque presque absolu de donations. En fait de marchés, nous n'avons à signaler que celui passé entre le chapitre et Jehan Duhan, orfévre, pour l'exécution du chef de saint Matthieu; il nous apprend ce qui fut employé pour le mener à bien [2]. Nous remarquons dans ce qui lui fut fourni, un faucon d'argent, peut-être offert par un seigneur de Maintenon, qui, ayant droit d'assister à l'office avec un épervier sur le poing, le présentait ensuite à l'offrande [3]. Quant à la châsse de saint Piat, nous la retrouvons bien des fois, toujours inachevée, subissant les vicissitudes du temps : c'est en quelque sorte elle qui fournira la première l'argent qui fait défaut [4]. Depuis Ragembod qui fait couvrir d'or son fronton au onzième siècle, depuis Drogon qui la fait réparer au douzième siècle [5] en lui

[1] V. pl. XIV et XV.
[2] Pièces justificatives, p. 107.
[3] Souchet, *Histoire de la ville et du diocèse de Chartres,* t. IV, p. iii.
[4] V. p. 85, 108.
[5] Obit du v des kalendes d'août, 28 juillet. (*Cartulaire de Notre-Dame,* vol. III, p. 144.)

léguant dix marcs d'argent, jusqu'au dix-huitième siècle, les ouvriers y travaillent, mais ils sont toujours arrêtés comme en 1531, où on leur redemande l'argent qu'on leur avait donné[1]. Depuis 1521, les deux orfèvres Siguerre et Levasseur[2] doivent cependant avoir terminé le travail qui leur a été demandé. Ici Janvier de Flainville et Brillon[3] sont tout à fait en désaccord.

Tandis que le premier donne la date de 1523 comme celle à laquelle l'argent redemandé aurait été employé aux nécessités du royaume[4], Brillon, comme nous venons de le voir, indique celle de 1531[5], d'après les registres capitulaires cependant. Bien que, la plupart du temps, il ne puisse y avoir entre les deux écrivains aucun moment d'hésitation, nous devrions peut-être adopter ici l'avis de Janvier de Flainville. Si nous supposons, en effet, l'argent réclamé aux ouvriers en 1531 seulement, c'est que les orfèvres n'ont pas terminé leur travail; il y a cependant dix années qu'ils l'ont commencé : il est peu présumable qu'ils l'aient gardé si longtemps; d'un autre côté, s'ils l'ont livré, ce serait alors l'argent de simples réparations, appoint peu considérable dans

[1] Brillonana. Ms. 1016, p. 325. Bibl. de la ville de Chartres.
[2] V. p. 86; Archives d'Eure-et-Loir, G 186 et G 191, et la note 2, p. 11.
[3] Auteurs de deux manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque de Chartres : nous faisons plus loin l'étude de leur valeur respective, p. XLVI.
[4] Bibl. de la ville de Chartres, Ms. 1011, p. 129.
[5] Ms. 1016. (Reliq.) 10 juillet 1531. 1er juillet 1532. Bibl. de la ville de Chartres, p. 325 r°.

une contribution de guerre. Jusqu'à preuve contraire, nous croirons donc que c'est en 1523 que l'argent fut redemandé, et les travaux interrompus. Souchet, sans préciser de dates, nous apprendra qu'elle fut à peine commencée. Louis XII avait eu le dessein de faire faire cette châsse, il avait promis 2,000 livres payables en cinq années; Jean Jacquin, abbé de Saint-Jean en Vallée, avait de même donné 100 livres [1] : c'est alors que le marché fut conclu le 22 mars 1521, et passé le 27 avec Jacques Levasseur [2]; mais l'ouvrage cessa parce que le Roi demanda, pour les nécessités du royaume, tout ce qu'il y avait de fonds; peut-être aussi les orfévres ne rendent-ils l'argent qu'en 1531; Brillon ne ferait alors que signaler le reçu, trouvé dans les comptes de l'œuvre.

Mais revenons au quatorzième siècle. Nous savons qu'en 1353 [3] un inventaire des plus sérieux fut ordonné par le chapitre et fait par Estienne Rogier, Guidon de Foucheiz, Érard de Dicy et G. Daniel. Pour la première fois nous y rencontrerons les saphirs [4], soi-disant donnés par le roi Robert, la grande croix d'or de la châsse, garnie de pierreries [5], les deux

[1] Souchet, *Hist. de Chartres*, t. III, p. 504.
[2] Archives d'Eure-et-Loir, G. 186. — G. 191.
[3] Pièces justificatives, p. 102.
[4] V. p. 26. Mais nous n'avons trouvé nulle part trace de cette donation. Le nécrologe n'en parle pas; n'auraient-ils pas été offerts par l'évêque Robert (1068), qui justement donne des pierres précieuses? P. xv.
[5] V. p. 18.

cors de chasse d'or avec ouvrages ciselés [1], les grandes girondes d'or avec des aigles émaillés [2], les aigles attribués à saint Éloy [3], les paons damasquinés [4], la grande agate avec une chasseresse [5], le grand griffon émaillé dans une gironde d'or [6]. Combien de pièces remarquables perdues pour nous maintenant, et dont le croquis de la sainte Châsse antérieur à la révolution ne nous permet que de juger bien superficiellement [7] !

Si nous continuons à feuilleter les registres capitulaires, en 1354 le chef de saint Estienne entre au trésor des reliques, en 1356 le roi Jehan visite une première fois Chartres; peut-être est-ce à ce moment qu'il offre à la Vierge son bâton royal [8]. Nous l'y reverrons en 1360, *die lunæ post Synodum*, se promettant d'y revenir; il ne pensait pas sans doute retourner en captivité. Le roi d'Angleterre y vient aussi après la paix de Brétigny; c'est à ce moment, si nous en croyons Brillon, qu'il aurait offert l'autel portatif [9].

Vers cette époque le trésor, déjà fort riche, a dû tenter les voleurs, car le samedi de la fête de saint Martin 1357, le chapitre ordonne que les marguil-

[1] V. p. 18.
[2] V. p. 27.
[3] V. p. 28.
[4] V. p. 28.
[5] V. p. 29.
[6] V. p. 29.
[7] Pl. VIII.
[8] V. p. 59.
[9] V. p. 57.

liers clercs entretiendront deux bons chiens pour garder l'église [1].

Il nous faut parvenir en 1367 pour voir les offrandes recommencer. Le grand camée de Jupiter donné en 1367 par Charles V [2], probablement le 30 juin, jour du pèlerinage du Roi [3], est un présent vraiment royal que nous avons soigneusement étudié dans l'inventaire du chanoine Estienne.

Charles V connaissait bien d'ailleurs le chemin du sanctuaire de Chartres. Après la paix de Brétigny, il était venu accrocher, en ex-voto, ses armes à côté de celles de Philippe le Bel; nous les avons dessinées et décrites plus loin [4].

En 1379, Ebbes du Puy donne un fermail de pierreries en forme de M [5]; puis, jusqu'au commencement du quinzième siècle, jusqu'à la lettre écrite par le chapitre à Jehan de Berry, pour le remercier des dons princiers qu'il a faits à la cathédrale [6], les registres capitulaires sont absolument muets au point de vue des offrandes : pour expliquer ce silence, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer le passage

[1] Bibl. de la ville de Chartres, Ms. 1014, p. 200. Dès le onzième siècle la châsse était cachée. Obit de Jehan. Pièces justificatives, p. 99.

[2] V. pl. X et p. 35.

[3] Au mois de juillet 1367, Charles V fait une fondation à la chapelle de Sainte-Anne.

Archives d'Eure-et-Loir. Orig. en parchemin, fonds du chapitre C. VII. S. I.

[4] V. pl. XIV et p. 80.

[5] SOUCHET, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, t. III, p. 243. Bibl. de Chartres, Ms. 1012, p. 308.

[6] Pièces justificatives, p. 108.

du manuscrit 1012[1]; nous y trouvons à la page 317 : « Les schismes et les guerres ont osté pendant douze ans la cognoissance des choses remarquables qui se sont passées à Chartres. Cependant Jehan de Berry donne en aoust 1406 deux anges de vermeil doré qui soustiennent un morceau du fust de la vraye croix, enchassé dans un ovale de crystal. Ces anges sont soustenus par de petits ours qui leur servent de base; il donne aussi une chappe en broderie à petit point représentant le couronnement de la Sainte Vierge avec grand nombre de personnes. Il donne encore une chappe en broderie sur laquelle étaient dépeints des ours et des vignes, en considération, comme on l'a cru, d'une dame appelée Ursine. Il avait déjà donné en 1384 une image de la Vierge émaillée, « Dame bleue », enrichie de pierreries et de perles, laquelle est assise dans une chaise, tenant son fils auprès d'elle. » C'est aux pieds de cette statue qu'étaient les cheveux de la Vierge[2].

Un instant nous nous étions demandé si le triptyque dont nous donnons ici le dessin et qu'on admire maintenant au musée de la ville de Chartres, n'était pas le dossier d'autel dont parle Souchet[3]. Nous y retrouvions précisément sainte Catherine et saint Jean, patrons de la famille de Jehan de Berry, si nous en croyons la tapisserie minutieusement

[1] Bibl. de Chartres.
[2] V. p. 15.
[3] SOUCHET, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, t. III, p. 288.



TRIPTYQUE DE TAPISSERIE.

(Musée de Chartres. — Longueur, $0^{m},89$; hauteur, $0^{m},43$.)

décrite par le chanoine Estienne [1]; le catalogue de l'Exposition rétrospective de 1867, sous le n° 2305, lui donnait comme origine le quatorzième siècle, et l'inventaire de 1545 [2] nous confirmait dans la certitude qu'il venait bien du trésor de la cathédrale, où, dès cette époque, il était considéré comme pièce précieuse.

Mais à l'étudier de bien près, nous devons nous incliner devant l'opinion de M. A. de Montaiglon, le savant secrétaire de l'École des chartes. L'architecture se rapproche incontestablement de la fin du quinzième siècle; le caractère archaïque des figures ne peut être un indice bien prononcé d'une époque plus reculée, car il se retrouve fréquemment dans des pièces de tapisseries et des miniatures même bien postérieures. Dans une lettre que ce maître a bien voulu nous adresser à ce sujet, il compare les figures des deux saints Jean aux statues du roi Jehan et du duc de Berry, sans pouvoir y trouver de ressemblance, et bien qu'il nous faille certainement voir dans les personnages de chaque panneau de côté le portrait des donateurs, nous attendrons de nouveaux renseignements pour nous prononcer.

Le don n'est pas fait au chapitre : nous mentionnerons cependant ici les livres d'heures adressés par Jehan de Berry à Martin Gouge, évêque de Chartres [3]. Ils prouvent l'intérêt particulier que le duc portait à

[1] V. p. 93.
[2] Pièces justificatives, p. 114, n° 40.
[3] DELISLE, *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXIX, p. 101 et 108. *Les Livres d'heures du duc de Berry*.

tout ce qui touchait à la cathédrale : à peu près à la même époque (1404), nous rencontrons la donation du comte de Vendôme, inscrite sur un tableau d'or [1].

Puis c'est Jehan Taranne, le célèbre changeur, le fournisseur attitré du duc de Berry, qui, sans nul doute pour complaire à son royal client, fait en 1416, année de la mort du prince, un piédestal à la statue de Notre-Dame Bleue, que le duc avait offerte en 1384 [2].

Les Anglais, maîtres de Chartres, n'ont garde d'oublier la Vierge. Nous trouvons leurs dons signalés dans les inventaires; un autel portatif est parvenu jusqu'à nous, et nous l'avons reproduit [3].

A partir de ce moment, le Trésor de Chartres est assez connu et assez riche pour attirer la convoitise des gens de guerre; les vainqueurs veulent y puiser, et le chapitre ne doit chercher qu'à dissimuler ses richesses. La contre-table d'or du maître-autel était une merveille; l'inventaire de 1562 nous en donne une description [4]. Le concile de 1450 [5] en avait ordonné la vente, et elle avait été remplacée par des broderies. Mais l'ordre avait-il été réellement exécuté, et n'avait-on pas voulu seulement la cacher pendant quelques années encore?

[1] V. p. 34.
[2] V. p. 16.
[3] V. p. 57.
[4] Pièces justificatives, p. 116.
[5] Bibl. de Chartres, ms. 1011 (*Conc.*), p. 126.

Le manuscrit 1014[1] semble bien net à cet égard; nous y lisons à la page 431 : « Anno Domini 1450, 18 avril. Le contre-table caché pendant dix ans fut retiré et, à cause du mauvais état du bois, réparé par Gérard d'Illiers, orfévre, et replacé à l'autel la veille de l'Ascension. » Ici les dates sont très-précises, mais c'est simplement un acte capitulaire, et le Concile put parfaitement en ordonner autrement. Cependant le manuscrit 1014 nous apprend encore que « le contre-table d'argent doré, garni de perles et de pierreries, représentant les mystères de la Rédemption, sauvé des pillages et des guerres, fut pris en 1523 avec l'argent de la châsse de saint Piat ». Puis nous la verrons encore une fois dans l'inventaire de 1562; elle n'avait donc pas été vendue[2].

Pourtant vers cette époque la disposition du maître-autel subit une modification. Nous avons le marché d'Alexandre de Vannes, du 28 février 1457[3], qui nous apprend le changement fait sur le grand autel. Le manuscrit 1011 (*chœur*), page 126, nous donne le détail du nouvel agencement : « Quatre colonnes de bronze à l'antique, portant chacune un ange qui tient un chandelier de mesme métal, font le carré de sanctuaire, par le moyen de quatre traverses, couvertes de lames de cuivre, garnies de fleurs de lys,

[1] Bibl. de Chartres.
[2] V. p. 96. Elle fut vendue le 5 janvier 1563 à Pierre Hotman orfévre sur le pont au Change, à Paris, moyennant 11,136 livres 12 sols 6 deniers (Archives d'Eure-et-Loir). Pièces justificatives, p. 116.
[3] Pièces justificatives, p. 109.

élevées tout le long, qui en font l'assemblage dans les chapiteaux. » A ce moment le maître-autel avait pour surmonter la contre-table, la superbe Vierge de Pierre de Bordeaux; avec les anges d'Alexandre de Vannes, le grand crucifix [1], l'ensemble devait être imposant.

Le trésor renfermait parfois aussi des pièces d'argenterie précieuses que les grands seigneurs confiaient à la garde du chapitre [2]. C'est ainsi que nous nous sommes trouvé amené à donner aux Pièces justificatives [3] les deux tasses d'émail du comte de Dunois, réclamées à Regnault de Paris par Catherine d'Angenne.

Surviennent les guerres d'Italie. Charles VIII entraîne avec lui ses seigneurs, et les églises de France semblent avoir tort pendant quelques années. Aussi faut-il aller jusqu'en 1505 pour voir entrer au trésor le chef de sainte Apollonie, qui du reste ne fut enchâssé qu'en 1536 [4]. C'est aussi au commencement du seizième siècle que la reine Anne de Bretagne vient en pèlerinage à Chartres [5] en 1510, et qu'elle offre la grosse cloche, qui porte son nom, en échange d'un petit enfant de chœur dont la voix l'avait charmée [6] : l'obit de Jehan Fabri nous l'apprendra du reste. Probablement elle accroche ce

[1] V. p. 96.
[2] Suivant M. Darcel, l'argenterie tenait lieu de numéraire au moyen âge.
[3] Pièces justificatives, p. 109.
[4] V. p. 14.
[5] *L'Entrée de la royne de France en la ville et cité de Chartres*, 1532. Bibl. nat., L6 $\frac{k}{60}$ 2°.
[6] Mély, *Chemises de la Vierge*, Chartres, Garnier, 1885, in-4°, p. 12, et *Cartulaire de Notre-Dame*, t. III, p. 94.

même jour sa ceinture à la châsse [1]; quelque temps auparavant, Michel Mainterne et Charles d'Illiers [2] se sont signalés par la richesse de leurs offrandes, et en 1511, Antoine de Prunelé viendra suspendre une croix d'or à la sainte châsse [3].

La clôture du chœur est terminée en 1539. La crainte d'être dépouillés de leur trésor par de hardis malfaiteurs engage les chanoines à renfermer la sainte châsse dans une chambre ménagée dans l'entre-colonnement. Nous avons pu en déterminer l'emplacement avec certitude, et cette partie de la clôture est reproduite dans la planche IV. Cependant les gardiens du trésor ne sont pas tranquilles : en 1517, le 28 mai, on a fait l'inventaire; en 1532, plusieurs joyaux ont disparu, ce qui nécessite un nouvel inventaire; en 1539, le chefcier se plaignant de vols répétés, le chapitre ordonne que la châsse sera renfermée *in camera chori,* et le 28 octobre et le 4 février 1540 [4], un nouvel inventaire est dressé (sans aucun doute celui que nous donnons aux Pièces justificatives); enfin, le 5 janvier 1547, on couvre la châsse « *panno sericeo, adoranda ostenditur* »; le reste du temps elle demeurera cachée à cause des joyaux [5].

Le roi François I[er] ne laisse aucune trace de son

[1] V. p. 17.
[2] Fils de Florent d'Illiers, compagnon de Dunois. Obit du XIII des kalendes d'avril, 20 mars 1509. (*Cartulaire de Notre-Dame,* t. III, p. 67.)
[3] Arch. d'Eure-et-Loir, G 184.
[4] Ancien style.
[5] Ce qui rentrait dans le service des marguilliers-clercs.

passage [1], et pourtant la reine Éléonore d'Autriche vient en pèlerinage en 1531, l'année qui suit son mariage; mais nous ne trouvons rien pour signaler sa munificence [2].

Renée de France, duchesse de Ferrare, en faveur de qui le comté de Chartres fut transformé en duché, ne dut pas oublier le chapitre; par des lettres de 1540 [3], elle priait les chanoines de lui faire adresser des chemises de satin brodées, sur le modèle de la chemise de la Vierge; elle dut les récompenser magnifiquement de leur envoi; sa liaison avec Calvin, son abjuration empêchèrent peut-être la mention de ses présents : nous n'en retrouvons aucune trace en effet, et sans Brillon [4] nous n'eussions probablement jamais eu connaissance des relations religieuses qui existèrent entre elle et le chapitre de Chartres.

La magnifique navette de Miles d'Illiers (1540) [5], la grande tapisserie de François Bohier (1550) [6], les bâtons cantoraux de Jacques Thiersault (1559) [7],

[1] Henri II trouvera dans l'héritage de son père les merveilleux émaux représentant les douze apôtres commandés à Léonard Limousin. Il en fait hommage à Diane de Poitiers, qui les envoie à son château d'Anet : l'administration du district les adressera, en 1793, à l'église de Saint-Pierre de Chartres, où nous les admirons aujourd'hui. Mais de la mémoire du père de la Renaissance en France, il ne reste qu'une initiale, mêlée aux arabesques délicates du tour du chœur de la cathédrale.

[2] MÉLY, *Chemises de la Vierge*, p. 12, et *Entrée de la Reyne de France, Aliénor, en la ville et cité de Chartres en 1531*. Chartres, Garnier, in-8.

[3] *Ibid.*, p. 15.

[4] Bibl. de Chartres, Ms. 1016, p. 322.

[5] V. pl. VII.

[6] V. p. 94.

[7] V. p. 60.

les ornements magnifiques du duc et de la duchesse de Joyeuse (1561) [1], nous conduisent jusqu'à l'édit de 1562, de Charles IX, qui vient après la bataille de Dreux enlever au trésor des richesses amassées avec tant de soin. Heureusement le chapitre sut s'imposer de lourds sacrifices, et le peuple s'opposa par force à l'enlèvement de la sainte châsse, quand les commissaires du Roi vinrent pour l'emporter [2]; par les inventaires suivants nous apprenons que les chanoines rachetèrent, à grands frais certainement, les bijoux et les reliquaires, sauf cependant le contre-table d'or, le buste de saint Gervais [3] et la châsse de saint Théodore, que Pierre Mahon, orfévre, déclarera avoir refaite en 1576 [4].

En 1571, l'évêque Louis Guilliard donne des tapisseries et des tableaux; en 1578, Nicolas de Thou fait la donation des tentures sur lesquelles nous aurons à revenir un peu plus loin [5].

Si le premier acte de Henri III est de dépouiller le trésor de Chartres [6], grâce à la bulle qu'il avait obtenue du Pape pour aliéner les biens du clergé de France, jusqu'à concurrence de cent cinquante mille

[1] Bibliothèque de la ville de Chartres, Ms. 1012, p. 455, et Ms. 1011, p. 82.

[2] L'édit du Roi qui demande au clergé de Chartres quatre années de décimes en deux termes, 15 mars, 15 octobre, ne suffit pas, bien qu'il fût accordé, et les 28, 29, 30 novembre 1562, les commissaires du Roi venaient enlever tous les vases sacrés et argenteries des églises pour la Monnaye. (Arch. d'Eure-et-Loir, G 428.)

[3] V. p. 117.

[4] V. p. 74.

[5] V. p. 5.

[6] Arch. d'Eure-et-Loir, G 427.

livres de rente [1], aucun prince, nous pouvons le dire, ne se montra dans la suite aussi généreux que ce monarque. Presque chaque année c'est un nouveau présent fait par lui et par la Reine [2]. Dès 1579, en février, le Roi et la Reine viennent à Chartres; ils y laissent des ornements de drap d'argent, à fleurons de velours rouge, aux armes de France, avec des orfraies sur lesquelles « il y a plusieurs représentations de la vie et actions de Notre-Seigneur et Notre-Dame, et autres mystères faits en broderies [3] »; au mois de septembre ils reviennent et présentent deux nouvelles chapes, pareilles à celles qu'ils avaient données au voyage précédent.

Le 7 mars, le 7 mai, le 9 juin, le 22 septembre 1581, le Roi et la Reine sont en dévotion à la Vierge pour obtenir un enfant [4], et la veille de la Chandeleur 1582, ils reviennent rendre grâces à Dieu de les avoir exaucés. C'est alors que Leurs Majestés offrent des présents admirables. Elles font porter à l'offrande par les ducs d'Aumale et de Mercœur un calice

[1] Adressée le 18 juillet 1578, et lue au Parlement le 7 septembre de la même année. (SOUCHET.)

[2] SOUCHET, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, t, IV, p. 105 et suiv.

[3] Bibl. de Chartres, Ms. 1012, p. 447.

[4] A cette occasion, un modèle de prières fut adressé, le 22 septembre 1581, à toutes les églises du diocèse de Chartres. SOUCHET, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, t. IV, p. 111. En donnant la date du 11 avril 1583, comme celle à laquelle le Roi et la Reine viennent demander « *à la Bonne Dame* » un enfant mâle, M. VERGNAUD-ROMAGNESI, dans sa *Notice sur les vitraux de Notre-Dame de Cléry*, Orléans, Gatineau, 1846, in-8°, p. 7, commet certainement une erreur, Souchet, chanoine, ayant travaillé sur des pièces originales, et non sur les mémoires de l'Étoile.

d'argent vermeil [1], un vase avec une horloge [2], une croix d'émeraude enchâssée d'or [3] et garnie de pierreries, un tableau d'ambre gris couronné d'or et de perles [4] représentant la Vierge tenant son fils, et dont les visage et mains sont d'albâtre. Le 27 juin, c'est la grande lampe d'argent que le Roi envoie de Paris : le 12 avril 1583, le Roi et la Reine viennent offrir à la Vierge deux petits enfants d'argent en maillot et les chapes de velours rouge cramoisi avec leurs armes [5] : il est probable, par exemple, que les luttes civiles de la fin de son règne lui firent oublier le chapitre ; car si nous le voyons encore à Chartres, les historiens ne nous signalent aucune nouvelle donation.

Henri IV, en se faisant sacrer à Chartres, devait aussi combler de présents le trésor de la cathédrale. Le nécrologe n'a garde de l'oublier ; au 2 des ides de mai (14 mai 1610 et 14 mai 1643), nous lisons les décès de Henri IV et de Louis XIII, avec la longue liste des dons qu'ils ont apportés avec eux : des châsses, des tapisseries, des ornements d'église : et si nous réunissons à ces deux noms ceux de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche, nous voyons le trésor à son apogée, puisque ces deux reines font construire les deux dômes magnifiques destinés à contenir non-seulement

[1] V. p. 6 et pl. VI.
[2] V. p. 13.
[3] V. p. 9.
[4] V. p. 12.
[5] Bibl. de Chartres, Ms. 1012, p. 444.

la sainte châsse, mais le trésor entier du chapitre.

Les donations du dix-septième et du dix-huitième siècle sont peu importantes. Comme Charles IX, comme Henri III, Louis XIV fait appel aux *argenteries* du royaume, mais il ne touche pas au trésor de Chartres (du moins que nous le sachions), et les édits de 1689, de 1700, de 1710 passent sans laisser de vides derrière eux.

Dans ses jours de splendeur, le grand Roi ne manque pas de venir faire ses dévotions à Chartres devant la Vierge[1]; le chapitre consigne bien dans ses registres les chemises de satin brodées qu'il offre aux reines et aux dauphines, mais ne relate que bien peu de présents en réponse à son souvenir : nous n'avons à indiquer ici que la rose d'or[2]. Dans le manuscrit de notre inventaire, se trouvait une feuille détachée qui nous indique qu'elle pesait 2 marcs 6 onces 4 gros, « qu'elle avait été envoyée le samedi 14 décembre 1737 pour être exposée sur l'autel de la Vierge sous terre pendant neuf jours, pendant lequel temps s'est dit une messe tous les jours pour la conservation de la famille royale; il y a trois roses, sur celle du milieu une amulette, ensuite elle est mise au trésor et portée par M. de Mérinville[3]; le pied de vermeil pèse 6 marcs 5 onces 2 gros, et les armes du Pape sont ciselées dessus ». C'était la rose

[1] MÉLY, *les Chemises de la Vierge*, p. 11.
[2] Ms. 1011 (*Reliq.*), p. 92, à ms. 1016, p. 253. Ms. 40. 2e partie. Bibl. de la ville de Chartres. Pièces justificatives, p. 120.
[3] Évêque de Chartres.

envoyée par le pape Clément XII à la reine Marie Leczinska, pendant que M. le duc de Saint-Aignan était ambassadeur, et qu'elle avait fait aussitôt porter à Chartres. Nous la retrouverons pour la dernière fois en 1792, sous le n° 143, dans l'inventaire du 18 octobre [1].

Nous arrivons aux tristes journées de 1793. Le trésor de Chartres semble inspirer un certain respect aux révolutionnaires eux-mêmes, et c'est avec d'apparentes hésitations qu'ils portent la main sur la châsse de la sainte Chemise [2]. Il y a là d'ailleurs une mine de richesses si connues que le pillage s'organise méthodiquement. Une première visite a lieu en 1792, la mairie s'empare des grosses pièces de métal précieux; au commencement de 1793, les marguilliers ordonnent de brûler les tapisseries où il y a de l'or [3]; le 17 septembre, le conventionnel Sergent, craignant que les pierres gravées qu'il connaît depuis son enfance et qu'il aime tant, ne viennent à lui échapper, arrive de Paris avec Lemonnier [4], détache lui-même de la châsse les superbes joyaux et les emporte à Paris. Ils n'y arriveront pas tous, et lui seul, je le crains bien, aurait pu nous apprendre ce qu'étaient devenues les merveilleuses montures qui les ornaient [5].

[1] Pièces justificatives, p. 120, n° 143.
[2] PP. Martin et Cahier, *Mélanges d'archéologie*, t. I, p. 59.
[3] V. p. 93.
[4] Courajod, *Journal de Lenoir*, Paris, H. Champion, 1878, in-8°, p. 136.
[5] Voir le camée de Charles V, p. 35.

Enfin, le 16 brumaire, les officiers municipaux feront mettre dans dix tonneaux les argenteries et cuivreries de la *cy-devant* cathédrale pour les envoyer à la Convention [1]. Voilà le dernier épisode de l'histoire du trésor dont nous allons publier le catalogue, car nous n'avons plus, pour nous parler des splendeurs qu'il renfermait, que les inventaires que nous avons réunis et les pièces heureusement conservées dont nous pouvons aujourd'hui donner la description.

Pour étayer notre travail, nous avons parcouru les anciens papiers du chapitre. La révolution de 1793 en a laissé subsister quelques-uns, aujourd'hui soigneusement classés aux archives du département d'Eure-et-Loir, et à la bibliothèque communale de la ville de Chartres. Les inventaires, les fondations sont principalement aux archives; les actes capitulaires, les extraits d'actes capitulaires aujourd'hui perdus, mais recopiés au dix-septième et au dix-huitième siècle, à la bibliothèque de la ville : quant aux inventaires de 1793, ils se trouvent aux archives de la mairie.

Aux archives d'Eure-et-Loir, voilà l'inventaire de 1353, le marché d'Alexandre de Vannes, de 1450 (G. 170), les inventaires de Jehan de Lacroix, de 1545 (G. 437), des commissaires de Charles IX pour subvenir aux nécessités du royaume, en 1562 (G. 428), des commissaires de Henri III en 1578 (G. 429), du

[1] Pièces justificatives, p. 122.

chanoine Estienne, que nous publions aujourd'hui, petit in-8°, relié en veau, de 1682 (G. 403), un petit cahier in-8° composé de quelques feuillets, pâle inventaire de 1710 (G. 438), puis ce que les chanoines appelaient l'*armoire aux fondations*, relevé fort exact du dix-huitième siècle, de toutes les fondations faites au chapitre depuis les temps les plus reculés (caisse 74); enfin l'inventaire du 26 brumaire an II (G. 429).

A la bibliothèque de la ville nous avons les actes capitulaires, gros volumes in-4° en parchemin, se composant sous le n° 1007 d'un volume allant de 1314 à 1345, sous le n° 1008 de trois volumes comprenant les chapitres généraux, les chapitres ordinaires, les testaments des chanoines, les prêts de livres, allant de 1298 à 1418; enfin sous le n° 1009 de six volumes, parmi lesquels deux surtout nous intéressent, parce que nous y trouverons des renseignements précieux : l'un de 1298 à 1345, l'autre de 1481 à 1486.

A côté de ces documents sur lesquels nul doute ne peut s'élever, d'érudits chercheurs de la fin du dix-septième et du commencement du dix-huitième siècle, travaillant sur les papiers du chapitre maintenant disparus, ont relevé force notes, qui, ayant rapport à l'histoire de Chartres, sont venues se placer naturellement auprès des actes capitulaires. Brillon, Pintard, Janvier de Flainville sont les principaux de ceux qui nous ont laissé sous un format volumineux les travaux que nous avons étudiés.

Des trois, incontestablement le chanoine Brillon (commencement du dix-huitième siècle), sous le n° 1016, est de beaucoup le plus sérieux. Il n'a pas fait d'histoire de la ville, il a collationné dans les registres capitulaires des dates, des renseignements, qu'il classe fort méthodiquement sous des rubriques différentes, presque des fiches reliées, au milieu desquelles il est assez facile de se reconnaître. Son travail est par cela même revêtu d'un caractère de véracité qui nous fera souvent préférer son opinion; dans un autre recueil de pièces nous trouverons quelques lettres de lui, nous les signalons seulement sous le n° 1017.

Pintard, greffier de l'hôtel de ville, est moins scrupuleux. Son manuscrit, coté dans la bibliothèque du chapitre avant 1793, O-8, est une histoire de Chartres pleine de renseignements qu'il est indispensable de contrôler avant de les accepter comme certains; il commet des erreurs évidentes, mais on n'en est pas moins obligé de tenir compte de ses indications, à cause des documents qu'il a eus sous les yeux et dont un grand nombre n'existent plus aujourd'hui.

Janvier de Flainville est avocat au Parlement (fin du dix-huitième siècle). Ses *Recherches sur Chartres* sont un véritable dictionnaire composé de nombreux volumes où les matières sont rangées par ordre alphabétique, et où se retrouvent toutes les indications utiles à l'histoire de Chartres. Il

semble surtout avoir travaillé sur le manuscrit précédent, ce qui ne pourrait inspirer qu'une médiocre confiance, mais il a aussi parcouru le chanoine Brillon, ce qui donne à son travail un peu plus de crédit. D'ailleurs, il nous fournira l'inventaire du chanoine Brillon, que nous reproduisons aux Pièces justificatives; de plus, nous y puisons un précieux renseignement.

Il nous apprend en effet qu'au dix-huitième siècle il a vu deux manuscrits de l'inventaire de 1682, dont un annoté de la main du chanoine Brillon. Nous les retrouvons aujourd'hui dans la bibliothèque du chapitre et dans les archives d'Eure-et-Loir. Le premier ne contient effectivement que le texte, le second est rempli d'additions marginales qui vont jusqu'au premier quart du dix-huitième siècle. C'est ce dernier que nous publions, et dans toutes celles des notes que nous avons pu contrôler, jamais nous n'avons rencontré la moindre erreur.

Le manuscrit 1014, in-4°, est un recueil de vidimus, relevés sur les textes originaux; on y rencontre des transactions, des marchés, des lettres, des coutumes; c'est une compilation volumineuse pleine de documents réunis au dix-septième siècle, dans lesquels on peut puiser en toute confiance. A la page 522, nous y voyons l'inventaire des objets attachés à la sainte châsse, pendant la première moitié du seizième siècle, inventaire signalé par le

chanoine de Lacroix en 1545, mais que nous n'avions pu retrouver; de là aussi vient la lettre du chapitre, écrite en 1406 au duc Jehan de Berry; elle se trouve à la page 602.

Les archives de la mairie de Chartres ont apporté aussi leur contingent aux pièces justificatives : sous le n° R. C. 22, l'inventaire du 18 octobre 1792 mentionne les argenteries enlevées au trésor de la cathédrale; le n° R. E. 9 devait nous donner le détail des richesses de Saint-Aignan. Sans nul doute nous y eussions relevé le tabernacle de Pierre de Mincy [1], mais par une singulière fatalité, dans ces archives admirablement classées depuis peu d'années, le n° 49, le seul que nous désirions rencontrer, manque justement dans la liasse où nous comptions le trouver.

De l'évêché nous pensions ne rien rapporter : une pièce cependant nous a mis sur une bien bonne voie. C'est une copie faite vers 1818, par M. Hérisson, au cabinet du Roi, de l'inventaire des pierres gravées qui y furent déposées en 1793 par Sergent; une petite note y est jointe. M. Courajod, dans son Journal de Lenoir [2], reproduit ce procès-verbal d'après l'original, ce qui explique pourquoi il n'a pas pu y ajouter les deux lignes que nous publions aux Pièces justificatives; elles montrent clairement que le conventionnel a tenu à remplacer la qualité par la quantité.

[1] Évêque de Chartres, 1271-1287. V. p. XXI.
[2] L. COURAJOD. Journal d'Alexandre Lenoir. T. I, p. CXXVI.

Ici s'arrêtent nos manuscrits. Quant aux imprimés, les noms des écrivains modernes que nous avons cités parlent assez haut pour qu'il ne soit pas nécessaire de contrôler après eux les renseignements qu'ils nous ont donnés.

Nous avons disposé notre travail de façon qu'il fût facile de reconnaître immédiatement le manuscrit primitif du chanoine Estienne, de 1682. Dans l'intérieur de son texte, nous avons intercalé en caractères plus fins les discussions archéologiques et historiques que faisait naître forcément une étude attentive des pièces qui passaient devant nos yeux. Enfin nous avons reporté en note les gloses marginales, ajoutées au texte après coup, et pour qu'il fût impossible de les confondre avec les nôtres, nous les avons fait suivre de la lettre *I*.

Nous ne voulons pas sortir aujourd'hui de la question artistique; mais les renseignements précieux trouvés ici, joints à ceux que nous avions déjà recueillis, nous permettront de publier prochainement une étude approfondie des reliques d'origine orientale apportées à Chartres, soit par les croisés, soit par les princes de sang royal qui les tenaient de la munificence du roi Louis IX, leur ancêtre.

INVENTAIRE DES RELIQUES

DE

L'ÉGLISE DE CHARTRES

1682



Les Reliques sont en trois différents endroits du chœur de l'église, aux deux costez et derrière le grand autel.

Du costé de l'Évangile et entre les deux premiers pilliers du sanctuaire la Reine Marie de Médicis, espouse d'Henry le Grand [1], y a fait eslever un dôme de trente à quarante pieds de haut, d'ordre corinthien [2].

La face est composée de quatre grosses colonnes canelées, posées sur des pieds d'estaux dont les panneaux sont remplis de camayeux représentans des Prophètes et des Sybilles.

Dans l'entre deux de ces colonnes, il y a deux niches cintrées; celle du costé droit est remplye d'un Moyse portant les tables de la Loy, et dans celle de main gauche, il y a un Aaron vestu en sacrificateur, tenant un encensoir dans ses mains. Au dessous de ces niches on a représenté en bas reliefs l'Annonciation et l'Assomption de la Sainte

[1] *Cartulaire et Nécrologe de N. D. de Chartres.* II des Ides de Mai. T III, p. 113.

[2] Le 13 septembre 1610, Mgr l'évesque de Béziers, grand aumosnier de la Reine, et Mgr Hurault, évesque de Chartres, firent marché au nom de la Reine de la charpente et menuiserie de ce trésor avec Toussaint de Saint-Jean, menuisier à Paris, moyennant 1,200 livres. (*I.*)

Vierge, et le dessus est orné de testes de chérubins posées sur des courbures de festons de drapperies garnies de franges et de houppes.

Au milieu de ces colonnes est l'entrée de cet édifice: la porte qui est à deux battans est semée de fleurs de lys d'or sur des panneaux d'azur, entremeslées de doubles M couronnées et d'escussons de France et de Médicis[1]. Il y a au-dessus un cintre remply d'une grande cartouche bombée et chargée des armes de Henry 4 et de la Reine que deux anges soustiennent d'une main et tiennent des palmes de l'autre.

Ce cintre semble contribuer conjointement avec les colonnes à soustenir la corniche sur lesquelles elle est posée. Au milieu de la frise est une pièce de marbre noir environnée d'un quadre d'or pendant. Le reste est remply de grains de chaplet disposez en festons dans lesquels il y a des noms de JESUS MARIA.

De cette corniche s'élève une manière de cul de four ou grande cocquille renversée, formée par la couppe du dosme qui est en saillie sur le devant de l'ouvrage. Le fond est en eschicquier par bandes d'or dont les lozanges d'azur sont remplies de testes de séraphins.

Aux deux costez de cette coquille, il y a des balustres en forme d'attique qui se vont joindre aux pilliers de l'église par des pieds d'estaux portant une boule sur laquelle est une fleur de lys florentine qui leur sert d'amortissement.

Le dosme est de figure ovale et d'une élévation bien proportionnée au dessus de la corniche. Il est terminé

[1] Les cinq palles florentines.

par un entablement sur lequel pose la calotte qui lui sert de couronnement; elle est travaillée en gaudrons dont les costez estant d'azur donnent plus d'éclat à de doubles M d'or qui sont dessus accompagnées de rinceaux et de fleurons. Sur le haut est une Vierge tenant son fils entre ses bras, posée sur une plinte, portée par quatre consoles en forme de pied d'estail. Tout l'ouvrage est doré et très bien accomply. Il s'appelle le Premier Trésor.

Au devant de ce beau cabinet pent une lampe d'or qui tombe du haut de la cocquille où un ange semble la retenir; elle est du poids de 23 marcs, mais d'un travail qui surpasse beaucoup la matière [1]. C'est encore un présent de cette pieuse reine Marie de Médicis qui ne l'a pas donnée seulement, mais aussi l'a fondée de 360 liv. de rente pour y entretenir jour et nuit un cierge de cire blanche ardent [2].

Cette lampe fut volée le 25 juillet 1690, et ce vol donna lieu à un procès célèbre par l'erreur judiciaire qui y fut commise, mais malheureusement reconnue trop tard [3].

C'est dans ce magnifique lieu qu'on a mis une partie des Reliques. On y voit à main gauche en entrant une châsse à jour de vermeil doré, en forme de pavillon [4] environné de huit tours. Le comble est en croupe, sur lequel il y a quatre tableaux peints en émail; le premier représentant un empereur armé et couvert d'un manteau royal avec ces mots : *Saint Henry;* le deuxième est une Vierge tenant son fils, le troisième est une figure équestre

[1] Prix 18,000 livres, donnée le 13 mars 1609 à l'offerte de la grand'-messe. (*I.*)
[2] A prendre sur le domaine de Dourdan qui estoit son appanage. (*I.*)
[3] Arch. d'Eure-et-Loir, G. 340. — Bibl. de Chartres. Ms. 1012. P. 619.
[4] Longueur 9 pouces, largeur 5 pouces, hauteur 15 pouces. (*I.*)

représentant Henry 4, et sur le dernier sont les armes de France. Sur l'un des faces de la croupe, il y a un saint Pierre gravé, et sur l'autre un saint Paul. Le bord de la couverture, le faiste et les arrestiers sont ornés de balustres aussi de vermeil, et les amortissements des poinçons sont revestus d'amétistes taillez à facettes des deux costez. Sur le milieu du feste il y a un Donjon de crystal remply de Reliques, au haut est un gros mouton de vermeil tenant une banderolle dans un cercle aussi de vermeil [1].

Comme cette châsse [2] est à jour, l'on voit au travers deux os des bras de saint Serge et de saint Bacche, martyrisés à Sergiopolis en 389.

Elle porte cette inscription :

Σέϐου ἀθλητὰς ἀδελφοῦς
Σεργίουν καὶ Βάκχουν.
Id est,
Honora martyros fratres
Sergium et Bacchum.

Ces deux saints avaient une chapelle à Chartres, près de la cathédrale; elle fut détruite au commencement du dix-huitième siècle [3].

L'on y remarque encore un petit vase d'argent damasquiné en forme de cuillière couverte sur lequel sont gravez plusieurs chasteaux sommés de trois tours qui sont les armes de Castille [4]. Il renferme deux morceaux du boys de la vraie croix et une petite pierre de la montagne du Calvaire.

[1] Sur le haut duquel a esté adjouté un rubis balais, donné en 1696 par le sieur Pavix horlogeur. (*I.*)

[2] Au moment du sacre de Henry 4, on mit dedans la coste de S[t] Louis indiquée au n° 11 de l'inventaire de 1545. Pièces justificatives, p. 112.

[3] V. *Chronique des arts*, 1885. P. 165. Pour la question des reliques, V. C[te] RIANT, *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, t. II, p. 229.

[4] Les registres de l'œuvre en font mention. (*I.*)



MOISE ET PHARAON.

(Musée de Chartres.) — Tapisserie provenant de la cathédrale de Chartres.

Haut., 3m,55; larg., 4m.

Sur le haut des deux tours qui sont sur le devant de cette châsse, il y a des cilindres de crystal; dans celuy de main gauche, y a une dent de saint Barthélemy, dans celuy de main droite il y a deux petites esquilles de saint Paul apostre.

On lit sur le pied de la châsse que Henry 4 fist ce présent le 28 février 1594, jour qu'il fut sacré Roy de France en cette église. Il le présenta luy-mesme à l'offerte de la messe qui fut célébrée par Mr de Thou, évesque de ce lieu, qui le sacra avec la sainte ampoulle que messrs de Marmoustiers apportèrent. Il présenta aussi un vase de vermeil, et deux pommes [1], l'une d'or, l'autre d'argent.

L'église fut tendue lors du sacre des tapisseries de la Couronne.

Nous nous trouvons ici en présence d'un problème assez difficile à résoudre. Il y a quelques années, la fabrique de la cathédrale de Chartres vendait de vieilles tapisseries : nous pouvons aujourd'hui les admirer au Musée de la ville et même en reproduire une ici : elles sont cataloguées comme un don de Nicolas de Thou, évêque de Chartres. En cela, on n'a fait que suivre l'opinion de Félibien [2], qui ajoute même que « hors celles du Roy, il n'y en a pas de plus belles ». Nous venons de voir que l'église fut tendue en 1594 des tapisseries de la Couronne, et nous savons qu'il y avait à la cathédrale deux sortes de tapisseries : les ordinaires et les belles [3]. Félibien nous dit que les tapisseries de de Thou « avaient été faites en Flandre sur les dessins que Raphaël fit pour les loges du Vatican, où est représentée l'histoire de l'Ancien Testament, et qu'il y avait 10 pièces ». Là il fait évidemment erreur, car nous avons retrouvé la donation de de Thou [4]; il donna 11 pièces de tapisseries, dont la principale représente les trois Rois

[1] Nous voyons d'après les anciens inventaires que les pommes servaient à mettre du feu sur l'autel pour les encensoirs et pour chauffer les mains du prêtre pendant la messe.

[2] *Entretien sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, t. I, p. 245. In-4°. 1685, 2e édit. Paris.

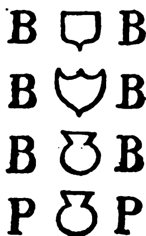
[3] Service des queues et sous-queues. Arch. d'Eure-et-Loir, G. 505.

[4] 1578. Arch. d'Eure-et-Loir, G. 471.

adorant Notre-Seigneur, et 10 livres de rente pour les entretenir; ce sont là des sujets tirés du Nouveau Testament, et non de l'Ancien. Ce ne sont donc pas les nôtres.

En parlant des tapisseries du Roi, Félibien a-t-il entendu dire celles que le roi Henri IV avait données lors de son sacre ou celles du garde-meuble? A-t-il confondu les diverses tapisseries du chœur de la cathédrale? Ce qu'il fallait retrouver, c'est ou bien le marché, passé devant Me Cornu, notaire à Chartres en 1594, pour tendre les tapisseries de la Couronne[1], ou bien l'inventaire de 1684; ces deux pièces sont malheureusement perdues. Quant au manuscrit du sacre de Henri IV[2], il est muet sur ce point. Nous inclinerions cependant à penser, après les recherches que nous venons de faire, que les tapisseries du Musée de Chartres furent prêtées par la Couronne en 1594, au moment du sacre de Henri IV, et laissées en don à la cathédrale avec les nombreux présents que le Roi fit à cette occasion.

Voici les marques qui sont tissées dans les bordures de ces tapisseries :



Derrière cette châsse et sur des gradins qui sont dans un enfoncement, il y a deux grands calices de vermeil doré avec leurs pateines servant aux jours solennels; le premier est semé de fleurs de lys, et a esté donné en 1582 par le Roy Henry 3[3], et l'autre par Mr Louis Mallet, seignr de Graville et de Marcoussis et admiral de France

[1] Signalé dans le Mss 1011, p. 247, Bibl. de Chartres.
[2] Arch. Eure-et-Loir, G. 447 *bis*.
[3] Nous le reproduisons ici. Planche VI.



[illegible]

Cathédrale de Coutances.

Haut., 0m [illegible] diam. du pied, 0m [illegible]; de la coupe, 0m [illegible].

sous Charles 8 en 1487. Il porte ses armes qui sont trois fermaux et est semé d'ancres de navires [1].

L'on voit ensuite deux grosses burettes de vermeil doré d'un ouvrage antique [2].

Deux instruments de paix, l'un d'argent [3] et l'autre de vermeil doré [4]. Sur ce dernier est un crucifiment de N. Seigneur d'une basse taille très-belle. Il a esté donné en 1600 par Mr Boëte, doyen de l'église.

Un vase antique de crystal de roche taillé et garny de vermeil doré propre à mettre le saint Chresme [5].

Une croix et deux chandeliers d'argent donnez par Mr de Pange, chanoine.

Un soleil ou porte-Dieu de crystal dont on se servait anciennement pour l'exposition du Saint-Sacrement. Il est aussi considérable pour son antiquité que pour la beauté de son travail.

Une grande croix de crystal montée sur un pied de vermeil doré sur lequel sont deux reliquaires quarrez en manière de Prié Dieu ou Laictrins aussi de vermeil, donnez par un Duc d'Orléans.

Une croix de vermeil d'un pied de haut et demy pouce ou environ d'espaisseur, sur un pied ou base ovale; le Christ et les quatre extrémités sont d'or.

Trois grandes agraphes de vermeil doré qui servoient autrefois de pectoral aux chappes.

La première [6] est de figure quarrée, environnée de bou-

[1] Fut porté à Paris en 1563 pour être vendu pour les nécessitez de l'État et fut estimé 100 livres, mais rapporté. (*I.*)
[2] Hauteur 6 pouces. (*I.*)
[3] Hauteur 8 pouces, largeur 5 pouces. (*I.*)
[4] Hauteur 8 pouces, largeur 4 pouces. (*I.*)
[5] Hauteur 5 pouces. (*I.*)
[6] 6 pouces de grandeur en tous sens. (*I.*)

tons d'orphéverie. Elle a dans son milieu un escusson terminé par un cercle portant au premier et au quatrième d'azur à trois fleurs de lys d'or et au deuxième et troisième d'or à un dauphin d'azur aureillé et barbelé de mesme qui sont les armes des Dauphins de France [1]. Il y a dans les angles du quadre les animaux et l'ange des quatre évangelistes en relief, tenant des rouleaux, et sur chaque face du quadre sont gravez ces mots : « *De pis en mieulx.* »

Les deux autres sont de mesme grandeur de six pouces, mais fabriqués en roses ; au milieu de l'une est un escusson rond qui porte escartelé au premier et au quatrième d'azur à trois fleurs de lys d'or, et au deuxième et troisième d'or fascé d'azur. (Bourgogne ancien.) Il y a sur cet escusson une Vierge de relief qui tient son fils, et à ses pieds est un chanoine à genoux au dessous duquel est escrit sur un rouleau : « **Jacobus de Templema** » [2]. Et autour de ces figures, il y en a six autres aussi de relief dans les feuilles de la rose représentans des anges, les uns tenant des chandeliers, les autres des encensoirs.

Le milieu de la troisième est remply d'un tableau d'émail sur lequel est peint une Vierge assise proche de son fils, qui est représenté en age d'homme bénissant un chanoine qui est à genoux à ses pieds, et dans les six feuilles qui environnent ce tableau, l'on voit en émail les hiérogliphes des évangélistes, avec deux anges tenant des encensoirs. Il se lit sur le quadre du tableau : « **J. Fillon** » [3]. Au derrière de ces agraphes il y a des grands crochets d'argent qui servoient à les retenir sur les chappes.

[1] Pièces justificatives. Invent. de 1545, n° 57, p. 115.
[2] Chanoine et sous-chantre en 1406. (*I.*)
[3] Prévost de Mazangé et qui en a fait présent en 1400. (*I.*)

Une croix de douze pouces de haut dont le pied de la colonne et le fust est d'émeraudes. Le pied est composé de trois tables triangulaires dans le milieu desquelles il y a des onices taillées et ornées de pampres d'or. Celle de la face principale représente un buste de femme, et les deux autres un amour et un masque. Le pied est posé sur trois agathes au-dessus duquel est une colonne torse d'une seule émeraude dont les scoties sont remplacés de lierre rampant. Sur cette colonne est posé le fust de la croix aussi d'émeraude, mis en tables d'un pouce de large, le tout enchâssé en or avec ornements enrichis de perles, de rubis et de turquoises [1]. Ce présent est très-considérable, il a esté donné par Henry 3 en 1582 [2].

Un reliquaire d'un cylindre de crystal à pans, couché sur quatre consoles de vermeil doré, dans lequel il y a des cheveux et du suaire de sainte Anatolie, vierge et martyre qui souffrit sous l'empereur Decius [3].

Une Vierge de vermeil doré [4], au pied de laquelle est un morceau de sépulchre de la Sainte-Vierge. Elle a esté donnée en 1256 par Alaïde, abbesse de Montreuil en Picardie, proche la mer, ainsi qu'il se lit autour du pied: **Anno ab incarnatoē Dn̄i M. CC. L° sexto, alaydis abbatissae monastioꝛo me fecit fieri**, et au-dessous se lit : **Quicumque habet et viderit oret pro ea**, et pour celui qui le fist [5].

[1] Souchet, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, t. IV, p. 111.
[2] Estimée 30,000 livres. (*I.*)
[3] Longueur 4 pouces, hauteur 4 pouces. (*I.*)
[4] Hauteur 9 pouces, poids 2 marcs 6 onces. (*I.*)
[5] Contenant les reliques suivantes : Du sépulcre de la Vierge Marie, — de la colonne où N. Seigneur fut lié, — de la crèche de N. Seigneur, — du boys du cercueil de N. Seigneur, — et de la Verge de Moyse. (*I.*)

Il se voit sur le plus haut des gradins de cet enfoncement une grande nace de nacre de perle ornée d'ouvrages d'orphéverie sur un pied de vermeil doré servant à mettre des encens. Mr. Mille d'Illiers, doyen de Chartres qui fut ensuite evesque de Luçon, en a fait présent le 25 juin 1540, ainsi que le dit l'inscription[1].

La pièce conservée dans le trésor de Chartres est, au point de vue artistique, des plus intéressantes; au premier abord, on lui donnerait la date de 1520. Aux fins détails de la Renaissance se mêlent non-seulement des souvenirs, mais des parties absolument gothiques. Si nous voyons courir sur le pied de délicates arabesques, que nous retrouvons sur les montants du tour du chœur, la partie supérieure, la nef est tout à fait gothique, comme dans la première partie de l'œuvre de Jean de Beauce d'ailleurs[2].

Il est évident que la même inspiration artistique a présidé à la création du tour du chœur et de cette navette, dont les moindres détails semblent pris sur les bas-reliefs de la cathédrale. Il n'est pas jusqu'à la bordure ciselée retenant la nacre, qui ne soit une copie fidèle de la frise légère qui entoure le chœur d'un réseau de dentelle de pierre.

Sur un étendard porté par deux anges (que nous avons laissés au revers pour ne pas cacher les fines ciselures du pied) sont les armes des d'Illiers, et l'inscription placée au bas, dans un cartouche, ne laisse aucun doute sur la date de la fabrication.

1540, DONNÉE LE 25 JUIN. DES BIENS DE MONS. MILLE D'ILLIERS, EVESQ. DE LUÇON, DOYEN DE CHARTRES, ET NEVEU DE MESSIEURS MILLE ET RENÉE D'ILLIERS, EVESQUE DE CHARTRES[3].

Elle fut donc donnée alors que la clôture du chœur venait d'être achevée[4], et sans nul doute, l'orfévre s'efforça de reproduire en matière précieuse les délicats motifs de pierre que les maîtres sculpteurs avaient récemment terminés[5].

[1] Hauteur 12 pouces. (*I.*)

[2] Jean Texier, le premier sculpteur du tour du chœur de la cathédrale, dont Jean de Beauce, maître maçon, avait donné le plan, meurt le 29 novembre 1529. (Mss. 1012, p. 390, Bibl. de Chartres.)

[3] 10 p. 6 lig. de hauteur. (*I.*)

[4] En 1539 la closture du chœur fut terminée. (Mss. 1012, p. 392. Bibl. de Chartres.)

[5] Nous y voyons travailler successivement Jean Soulas, 1518; Jean



NAVETTE A ENCENS.

(Cathédrale de Chartres) — Don de Mgr Mille d'Illiers (1540.)

Hauteur, 0m,27.

Chartres, du reste, possédait d'habiles ciseleurs[1], et si le travail fut exécuté par l'un d'eux, par Levasseur[2], par exemple, il ne faudrait pas s'étonner de le voir chercher une idée dans l'artistique décoration où, dès 1539, furent apportées les reliques[3] que la crainte des voleurs fit renfermer dans une chambre spéciale[4].

Au costé de la châsse de saint Serge et en tirant vers le fond du trésor, il y a une grande Vierge d'argent[5] tenant son fils entre ses bras; elle est couronnée et posée sur une base ou stylobate de vermeil doré enrichy de pierreries. Au-devant de cette base, il y a un petit portique accompagné d'un fronton dont les colonnes sont de crystal ayant leurs bases et leurs chapiteaux de vermeil doré. Au milieu est une boëte ronde d'or posée de champ dans laquelle il y a une petite phiolle de crystal pleine de lait de la Sainte Vierge. Le couvercle en est d'or sur lequel est escript en émail: « **de Lacte B. Mariae** ». Il se lit une pareille inscription dans le tympan du fronton, laquelle est environnée de perles fines[6].

Cette figure s'appelle Notre-Dame Blanche ou de Lacte, soit pour la blancheur de l'argent dont elle est fabriquée, ou à cause de cette petite phiolle. C'est un présent des

Texier, Thomas Boudin; nous retrouvons leurs noms aux Archives d'Eure-et-Loir, sous les nos G. 181, 185, 249.

[1] Arch. d'Eure-et-Loir, G. 163. LABARTE, *Histoire des Arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, Paris, Ve Morel, 1881, 3 vol. in-4o, t. II, p. 124, et SOUCHET, *Histoire de Chartres*, t. III, p. 504.

[2] Il ne faut pas confondre Jacques Levasseur, orfévre de Chartres, que nous trouvons en 1506 (Arch. d'Eure-et-Loir, G. 186 et 191), et Jehan Levassor, orfévre de Paris, que nous rencontrons en 1519. M. Labarte ne s'est pas trompé; quant à Souchet, il a fait confusion entre les deux noms.

[3] Mss. 1012, p. 392. Bibl. de Chartres.

[4] Voir *Préface*, p. XXXVII.

[5] Hauteur 24 pouces, pèse 10 marcs et demy. (*I.*)

[6] Sur le derrière de la base, il y a gravé 1559, qui est l'année que ce pied fut fabriqué. (*I.*)

Anglois[1] sur le pied duquel on a adjousté ce reliquaire qui est un lait miraculeux qui guérit saint Fulbert, évesque de Chartres.

Nous ne faisons ici que mentionner la légende, qui rapporte que saint Fulbert, évêque de Chartres, ayant les yeux gravement atteints, obtint, par l'intercession de la Vierge Marie, une petite fiole de lait miraculeux, qui lui rendit rapidement la vue.

Ensuite de cette Vierge l'on en voit une autre d'ambre gris de demy-relief, dans un tableau dont le quadre qui est poussé à grosses moulures, est de vermeil doré. Sur le fond qui est aussi d'ambre gris est un compartiment d'or en eschicquier, chargé d'ourses et de chiffres composez d'un 𝕰 et d'un 𝕳 Gottiques; le visage et les mains de la Vierge et son enfant sont d'albastre, l'un et l'autre ont une couronne d'or sur la teste enrichie de perles; celle de la Vierge est fermée, et celle du petit Jésus est en couronne de gloire attachée sur le fond du tableau. La Vierge tient de sa main gauche une manière de sceptre, au haut duquel est un rubis et des perles autour, et de la main droite elle porte son fils.

L'on voit au bas du tableau deux anges à genoux d'or émaillez qui tiennent une longue drapperie tendue aussi d'or émaillée d'azur et semée de fleurs de lys d'or sans nombre. C'est un présent que la Sérénissime République de Venise a fait à Henry 3[2] et que ce monarque donna à l'église en 1582, le jour de la Chandeleur[3]. Ce tableau a

[1] Elle a été donnée par les Anglais en 1432. (*I*).
[2] La République en a voulu depuis donner dix mil livres à l'Église. (*I.*)
[3] En reconnaissance des enfants que le Roi et la Reine avaient obtenus du ciel. Ils vinrent à pied de Paris; la Reine mit sept jours à faire la route, et ils arrivèrent à Chartres la veille de la Chandeleur. Souchet, *Histoire de Chartres*, t. IV, p. 110, et Vergnaud-Romagnesi, *Notice sur les vitraux de l'église de Cléry*, p. 7.

appartenu à Jean de Berry et depuis à Henry 3, comme le remarque Rouillard dans sa Parthénie. Il y a quelqu'apparence par cet échicquier chargé d'ourses qui sont de ce Duc avec des cygnes. On pourrait cependant croire plus raisonnablement, à cause des ours et des cygnes, que la République de Venise l'a eu de Jean-Baptiste des Ursins, grand maître de l'ordre de Jérusalem en 1467. Il estoit homme de grand mérite et de grande qualité. Il estoit Romain et prieur de Rome.

Le Roy présenta à l'offrande le jour de la feste de la Chandeleur 1582, à la grand'messe, ce tableau d'ambre gris qui est une des grandes pièces qui se voye. Il présenta aussi la croix d'émeraude cy-dessus : le calice de vermeil doré dont il a esté parlé et un autre vase au haut duquel il y avait une horloge [1].

Le 14 mai 1583, par brevet [1] signé Brulart, le roi Henri III autorise l'église de Chartres à vendre un joyau où il y avait une horloge, qu'il avait donné, à condition d'employer l'argent à faire un couvercle de livre d'église de vermeil doré. Il n'est donc pas étonnant que le chanoine Brillon ne le retrouve plus en 1726 [2].

Au-dessus du tableau, il y a un gros chaplet d'agates attaché contre le mur. Il a esté donné par une demoiselle (fille de chambre). L'ouvrage en est beau et bien taillez.

Au costé de ce mesme tableau d'ambre gris, est un saint Laurent de vermeil doré sur un pied d'estail de mesme [3]. Il tient en ses mains une machoire aussi de vermeil dans laquelle est enchâssée une dent de ce saint martyr, laquelle est d'un secours miraculeux à ceux qui sont

[1] Ce vase ne se voit plus. (*I.*) Il est signalé par Souchet, *Hist. de Chartres*, t. IV, p. 111. Il fut vendu en 1591, à Jacques Mathieu, orfévre de Paris, moyennant 252 liv., plus 6 liv. pour le mouvement de l'horloge.
[2] Arch. d'Eure-et-Loir, A. N. 28.
[3] Hauteur 19 pouces, pèse 14 marcs. (*I.*)

affligez du mal des dents. Cette figure est la dernière pièce qui se remarque sur ce costé de main gauche du trésor[1].

Dans le fond et proche de cette figure est un bust à my corps de vermeil doré de saint Amplonie martyre, compagne de sainte Ursule et l'une des onze mil vierges. Son chef est renfermé dedans[2]. Il est posé sur un grand pied aussi de vermeil porté par 4 lions tenant chacun un escusson aux armes de l'Église, qui sont une chemise d'émail blanc sur un fond d'azur. Le tour du col de la robbe de ce bust est bordé de rubis et d'émeraudes. Celle qui en joint les deux extremitez au dessous du manton et qui sert comme d'agraphe est d'un prix considérable pour sa grandeur et pour sa beauté.

Ce chef a esté donné en 1503 par le cardinal Perraut à qui Mess[rs] de Cologne en avoient fait présent, lorsqu'il fut envoyé par le Pape Alexandre 6 vers les septentrionaux pour les engager à prendre les armes contre le Turc[3].

Il laissa ce chef à M. Jean du Mont, chanoine de Metz et son majordome, pour le porter à Chartres, mais la bonne volonté du cardinal ne fut exécutée qu'après sa mort, qui arriva à Viterbe en 1505.

Il ne fut cependant enchâssé en argent qu'en 1536[4].

Une statue d'or représentant une Vierge d'or émaillé[5],

[1] Il est signalé dans l'inventaire de 1545, n° 10, dans l'inventaire de 1562, n° 2, et dans l'inventaire du 26 brumaire an II, Pièces justificatives, p. 112, 122.

[2] Hauteur 16 pouces. L'on tira du trésor des reliques en 1636 une petite couronne d'or du poids de 2 onces et demye pour dorer ce buste et fut mise entre les mains de M. Claude Duhan orphèvre; elle avait été donnée par madame la maréchale d'Ancre. (*I.*)

[3] M. Perrault estoit de Surgères en Sainctonge et prieur dudit lieu et cardinal de Gurce (Goritz) en Allemagne sous l'archevesque de Salisbourg. (*I*).

[4] Bibl. de Chartres. Mss. 1012, p. 367.

[5] Hauteur 17 pouces. (*I.*)

assise ayant les cheveux espars et flottans sur les espaules. Elle est vestue d'une robbe blanche et par dessus elle a un grand manteau traisnant émaillé de bleu, ce qui luy a fait donner le nom de N. Dame Bleue pour la distinguer des autres figures de cette Sainte Vierge qui sont dans les trésors. Elle a sur la teste une couronne d'or enrichie de perles, d'émeraudes et de rubis [1]. Sur le devant de l'estomach elle a un nœud fait d'un gros rubis balais en table environné de six belles perles fines qui sert d'agraphe au haut de la robbe [2]. Elle tient de la main gauche son fils par la main qui est debout à costé d'elle. Il est aussi d'or et revestu d'une cimare blanche émaillée et semée de rosettes d'or. Elle tient aussi d'une main un boucquet composé d'un rubis balais en poire, orné de perles et de feuillages d'or esmaillez. Elle est assise dans une chaise sur un oreiller ou carreau de vermeil. Il y en a un autre sous ses pieds garni de houppes d'or comme le précédent.

La chaise est un ouvrage antique de vermeil doré, composé de panneaux renfermez entre 4 pilastres sur le haut desquels il y a des anges aussi de vermeil tenant des instruments dont ils semblent jouer.

Au pied de cette chaise l'on voit dans un reliquaire enrichy de pierreries des cheveux de la Sainte Vierge que le pape Clément 7 donna en 1384 à Jean duc de Berry, lorsqu'il fut voir sa saincteté en Avignon, et qui depuis en a fait présent avec cette belle figure de la Vierge, comme il parroist par les registres de l'œuvre de 1404 [3].

[1] La couronne et le boucquet estimez 250 escus. (*I.*) Invent. de 1578. Pièces justificatives, p. 117.

[2] L'or et l'argent de cette figure pèsent ensemble 35 marcs. La Vierge et l'enfant sont d'or, leur épaisseur est d'une pièce de 30 sols. (*I.*)

[3] En 1106, on fit présent de cheveux de la Vierge à Saint-Ouen de Rouen;

Si nous en croyons le mss. 1012 de la Bibliothèque de Chartres, nous y lisons que Jean de Berry avait donné, en 1384, une image de la Vierge d'or massif émaillé, Dame Bleue, enrichie de pierreries et de perles, laquelle est assise dans une chaise tenant son fils auprès d'elle[1]. Il l'aurait donc donnée aussitôt son retour d'Avignon[2].

Les registres capitulaires du 12 avril 1482[3] nous apprennent qu'à cette époque, la Vierge Bleue était en grande vénération, puisqu'on la portait en grande pompe aux processions. « Et portabunt imaginem B. Mariæ Virginis dictam « *la Bleue* » gallice et beati Leobini eps carno. »

Il se voit aussi par ceux de 1416 que M. Jehan Tarenne[4], changeur et bourgeois de Paris sur le pont aux changes, donna le pied ou base de cette châsse qui est d'argent doré environné de panneaux de mesme esmaillez de bleu et semez de fleurs de lys sans nombre[5].

Au milieu du fond du trésor est la sainte châsse comme le principal de toutes ses reliques. (Longueur 25 pouces, largeur 10 pouces, hauteur 21 pouces). Elle est posée sur un branquart de vermeil doré, semé de fleurs de lys en bosse. (Longueur 5 pieds.) Les quatre coins et le milieu de ce branquart sont ornez de chérubins de relief, il y a dans ceux du milieu des escussons remplies de chemises de Chartres d'émail blanc sur des fonds d'azur[6].

31 ayant été apportés à Chartres pour les confronter avec ceux-cy, ils furent trouvés semblables. Ce fut un nommé Ilgirus, mestre de camp de Bohémond, l'un des principaux chefs de l'expédition de Terre sainte, qui les apporta. (*I.*)

[1] P. 317.

[2] Souchet, *Hist. de Chartres*, t. III, p. 249.

[3] Bibl. de Chartres. Ms. 1009.

[4] Jean Taranne, changeur et bourgeois de Paris. Le Roux de Lincy, *Paris et ses historiens*, p. 479. Léopold Delisle, *les Livres d'Heures du duc de Berry*, *Gazette des Beaux-Arts*, février 1884, p. 101 et 102, où nous trouvons qu'il vend au duc de Berry *deux fermouers d'un brevière en deux petits volumes*, xxx *francs*. La Borde, *Notice des émaux du Musée du Louvre*, IIe partie, p. 327.

[5] Le 16 septembre 1416. (*I.*)

[6] Le 1er octobre 1706, la sainte châsse fut pesée avec son branquart, et fut trouvée de quatre-vingt treize livres juste. (*I.*)

Cette châsse est faite de bois de cèdre[1] couverte de grandes placques d'or et enrichie d'une infinité de perles, de diamants, de rubis, d'émeraudes, de saphirs, de jacinthes, d'agates, de turquoises, d'opales, de topases, d'onyces, de crysolites, d'amétistes, de grenats, de girasols, de sardoines, d'astriots, de cassidoines, d'éliotropes et de plusieurs autres joyaux et présents dont voici l'estat de quelques-uns des plus considérables[2].

Premièrement une ceinture d'or[3], environnant le bas de la châsse. Elle est enrichie de quinze rubis, de 10 saphirs, 64 perles : à un des bouts il y a une grosse agraphe d'or et à l'autre une grosse onyce servant de bouton. Elle a esté donnée par la reine Anne de Bretagne espouse en premières noces de Charles 8, et en deuxièmes de Louis 12, Roys de France[4]. Cette vertueuse princesse y a fait aussi présent de deux bracelets, composé de rosettes d'or émaillées[5] qui sont attachées au-dessous de cette ceinture, sur la face qui parroist en entrant dans le trésor[6].

L'on voit sur cette mesme face une grande croix de

[1] *Callistris quadrivalvis,* avec lequel les sénateurs romains faisaient fabriquer leurs tables si riches (mensæ cedrinæ). Saporta, *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1885, p. 391.

[2] Cette châsse devait être emportée à Paris, comme nous le remarquons d'après l'inventaire de 1562; mais les bourgeois de Chartres s'y opposèrent, et les commissaires royaux durent la laisser dans l'église. Ils firent même à ce sujet aux commissaires du Roi des remontrances consignées au procès-verbal. (Bibl. de Chartres, Ms. 1014, p. 542.) V. p. 67.

[3] Pèse trois marcs une once, estimée 500 escus. (*I.*)

[4] En 1563 elle consistoit en 67 couplets, y compris les deux bouts pour 2 couplets, 68 perles et 30 pierres précieuses, le tout pesant 3 marcs une once, estimée à 400 escus. En 1637 il y avoit 15 rubis, 10 saphirs, 64 perles, et au bout de la ceinture une onyce, comme il paroit par l'inventaire. Voir le procès-verbal de 1578, aux Pièces justificatives, p. 117.

[5] Rouillard, *Parthénie,* t. I, p. 200.

[6] Elle fut sans nul doute donnée à la châsse en 1510, quand la reine Anne de Bretagne vint en pèlerinage à Chartres. Mely, *Chemises de la Vierge.* Chartres, 1885, p. 12.

2

pierreries de trois ou quatre doigts de large et presque de toute la hauteur de la châsse. Elle est faite de 56 rubis balais et grenats, 18 saphirs, 22 perles, 8 émeraudes, 8 onyces et 4 jacintthes, le tout disposé en trois rangs, enchâssé en de gros chattons d'or [1].

Au dessous des bras de cette croix, il y a deux grandes pièces d'orphéverie [2] antique en manière de cors de chasse dont les embouchemres sont des mufles de lions tenant des boucles d'or dans leur dents. Elles représentent les 4 saisons de l'année. Celle du costé droit a 2 pouces de long sur un pavillon de près de six pouces. Elle est partagée en trois panneaux ou tableaux dont le premier qui est le plus petit est rempli de l'image d'une Vierge. Dans le 2me il y a un homme parmy des vignes, ceuillant du raisin, et proche de luy une forme de pannier; autour de cette figure se lisent ces mots :

Hic automnus adest propinans donna liei.

Le 3me et le plus grand de ces tableaux est composé de deux quadres; dans celuy du milieu Samson est représenté écartelant la gueule d'un lion dans laquelle il rencontre un rayon de miel. Le vers suivant est sur la bordure :

Samson luctatur fortis, dulcedo cibatur.

Ce tableau est environné de vignettes à jour renfermées par un grand quadre, dans un coin duquel l'on voit un

[1] Il y a plus de 400 ans qu'elle est sur la sainte châsse, ainsi qu'il paroist par un vieil inventaire de 1353. (*I.*) V. Pièces justificatives, p. 105.
[2] *Idem,* plus de 400 ans. (*I.*) V. Pièces justificatives, p. 104.

homme parmy des plantes et des fueillées représentant le printemps, ainsi que l'inscription qui se lit sur le quadre le fait connoistre.

Id est spem.
Ast Ver succedit terrae spirale reducit.
Rich. Wart me fe.

Ces derniers mots sont le nom de celuy qui a fabriqué cet ouvrage, qui est d'or et tout vuidé; les tableaux s'en peuvent ployer estant joints les uns aux autres par des charnières. Ils sont enrichis de 23 pierres précieuses, 17 saphirs, 7 amétistes et grenats, et de 43 perles fines.

La pièce du costé de main gauche est d'une pareille construction à la réserve seulement qu'elle est plus grande ayant un pied de long sur six pouces de pavillon, et est composée de quatre tableaux dont le plus petit est un Jésus à my-corps; le suivant est remply d'un homme assis dans une chaise se reposant au frais et sous des fueillées; ce vers l'environne :

Hic lector Videas quid feruens annus et aestas.

Dans le 3me tableau, il y a double quadre; l'un rond qui est au milieu renfermant un chasseur tenant un cerf par le bois avec ces mots :

Venante serVus gratis occurebat Esus.

Et l'autre est un quarré irrégulier remply seulement de rousleaux et d'ornements à jour, au bas desquels et dans un des coins on voit un vieillard auprès du feu représentant l'hyver; le vers suivant est autour :

Tempus hibernum videas en decoquit aurum.

Le dernier tableau qui est le plus grand est semblable au précédent pour les quadres; dans celuy du milieu, il y a un Christ accompagné de deux anges ayant sous ses pieds un lion et une espèce de dragon; ce vers se lit autour :

Deprimit et hostem victor stans atque leonem.

Ce tableau est environné des quatre hyérogliphes des évangélistes qui sont terminez par un quarré irrégulier sur lequel sont les deux vers suivants :

Sanctorum sanctus sine quo non permanet ullus.
Astitit adjutor famulis quos diligit auctor.

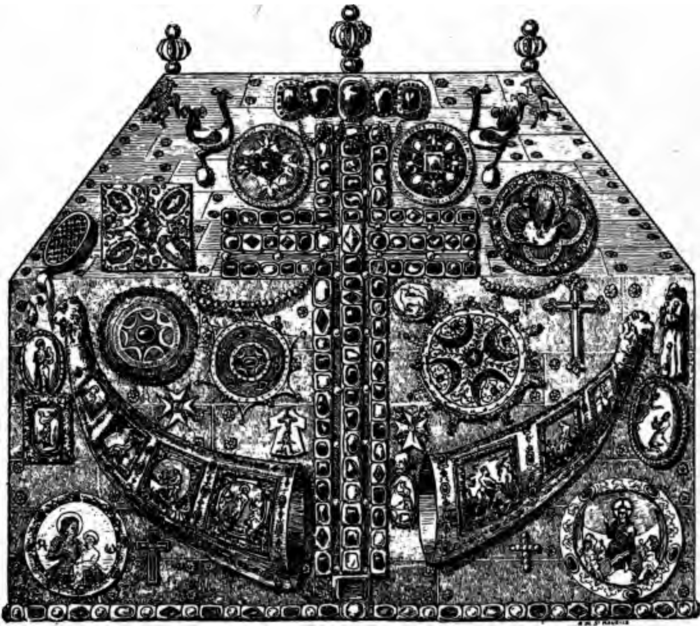
Ces deux cors de chasse ont probablement l'origine commune de bien d'autres que nous trouvons dans les églises. Des seigneurs, ils passent aux Chapitres qui les gardent dans leurs trésors ou les transforment en reliquaires. Nous en trouvons un exemple dans les PP. Martin et Cahier, ***Mélanges archéologiques***, Paris, Veuve Poussielgue-Rusand, 1847-1856. 4 vol. in-f°, t. IV, p. 49.

Comme cette pièce est plus grande que la précédente, aussi est-elle plus enrichie, ayant 56 perles fines meslées parmy 27 grosses pierres semblables aux premières. Le reste de l'ouvrage est pareillement à jour à et charnières, comme le précédent[1].

Autour de ces deux beaux ouvrages, l'on voit les pièces suivantes qui sont toutes renfermées sur le panneau du devant de la châsse.

Deux placques d'or émaillées par compartiments de

[1] Pièces justificatives, Invent. de 1353, p. 104.



LA CHASSE DE LA SAINTE CHEMISE.

D'après une ancienne gravure du Musée de Chartres.

cercles de différents émaux au milieu desquels sont deux saphirs enchatonnés d'or sur un fond d'émail rouge orné de filets d'or en manière de rose. Le bord de ces pièces est enrichy de perles fines séparées par des anneaux d'or ouvragez[1].

Une autre grande placque ronde de quatre pouces, environnée de 5 différentes pierres précieuses. Dans le milieu est un Christ assis sur un arc-en-ciel, ayant les pieds sur un globe et accompagné de deux anges portant les instruments de la Passion : le tout émaillé de rouge, de vert et de bleu.

Une agate ovale de un pouce et demy de haut, enchâssée d'or émaillé, sur laquelle est taillé une Vierge tenant son fils entre ses bras[2]; proche de cette agate est un petit reliquaire d'or garny d'émeraudes et de diamants.

Une chemise de Chartres d'or émaillé, ayant sur un costé une Notre Dame de Pitié en relief au pied de la croix, et sur l'autre une Vierge dedans une niche. M. Claude Robert chanoine et sous doyen de l'église en a fait présent.

Un saint François d'or émaillé, enrichy de six diamants semez sur sa robbe. Il a esté donné par M. Maillier, seigneur du Houssay et intendant des finances de France.

Un ouvrage rond plat de filigrane émaillé en compartiments d'arcs de cercles au milieu desquels est un camayeux gravé. Cet ouvrage est orné de 15 chattons disposez par trochets de trois remplys de différentes pierres précieuses.

Un autre ouvrage de pareille composition. Les chat-

[1] 2 pouces et demy de grandeur. (*I.*)
[2] Pièces justificatives, Inventaire de Brillon, 1726, n° 10, p. 118. Aujourd'hui au Musée du Louvre, coll. Sauvageot.

tons sont accompagnez de calottes de dez pointez : et au milieu est aussi un compartiment d'or meslé d'esmaux verts, blancs et rouges environnant une pierre précieuse.

Une croix de chevallier de saint Michel.

Une croix d'or de deux pouces ouvrante émaillée de noir avec des trophées de la Passion dessus.

Une agate de deux pouces aussi de haut ou environ, garnye d'un cordon remply de fueilles de vermeil doré; elle est gravée des deux costez. Sur l'un il y a un crucifix accompagné de la Vierge et de saint Jean, et sur l'autre est un saint François à genoux devant un séraphin. M. Rigoulet, chanoine, le présenta en 1680; elle lui avait été envoyée par la Rév. Mère Jeanne Thérèse de Mouchy sa niepce, religieuse carmélite de la rue Chapon à Paris, pour être mise à la sainte châsse.

Un reliquaire en forme de navette de filigrane enrichy de petits rubis, dans lequel il y a des cheveux de la Magdelaine : il est attaché à main droite sur l'arrête de la châsse.

Une croix plate d'or émaillé. Il y a sur un des costez : *S. Juliane, ora pro nobis,* et de l'autre : *S. Cæcilia, ora pro nobis.* C'est le prix de musique de saint Julien du Mans de 1634 que M. Joliet, maître de musique de Chartres, remporta et qu'il donna ensuite.

Une boëte d'or suspendue de trois chesnettes.

Une croix faite de dix diamants enchâssés en or et émaillée de noir par derrière, donnée par madame la duchesse de Senecé, gouvernante de Louis XIV.

Un agnus d'or environné d'un cordon plat aussi d'or tortillé. D'un costé l'on voit en mignature J.-C. ressuscitant et de l'autre un agneau tenant une banderolle au-

dessous duquel il y a 1584. Mademoiselle Barbe Tulloue fille de M. le controlleur Tulloue en fist présent en 1681 [1].

Le 18 aoust 1694 M. de Mauprivé chanoine a donné deux cachets. L'un d'or gravé d'un Amour au-dessus d'un autel où il y a du feu, et pour légende : *Je ne puis bruler sans me taire,* a cousté 90 liv. de gravure. L'autre d'argent, où il y a une cornaline gravée d'un Mercure [2]. Plus une bague d'or avec une teste de mort; plus une couronne ou petit chapelet de la Passion composé de deux pieds, 2 mains, un cœur et d'un clou, le tout d'yvoire et les grains sont de gays noir.

L'on voit au pied de la grande croix de pierreries un gros rubis en table quarrée, enchâssé d'or émaillé de blanc. On dit que Philippe le Bel en a fait présent [3]. Au costé droit et proche de ce rubis est une bague d'or ayant un chatton d'un diamant en cœur taillé en brillant, tenu par deux mains sur le poignet desquelles il y a chacun un diamant taillé de mesme, donnée par madame la duchesse milord (sic) de Berwick d'Angleterre qui est venue dans Chartres en dévotion pour maladie, le 1er septembre 1697. Elle a donné aussi un jong qu'elle a souhaité être mis au doigt du petit Jésus de la Vierge de sous terre.

Immédiatement au-dessous est un petit ouvrage d'or représentant en relief une descente de Joseph dans la cisterne de Dothain par ses frères. Il est d'un travail extrê-

[1] Le 5 juillet 1694 elle donna aussi une figure de vermeil doré en demy bosse d'environ 2 pouces de haut représentant sainte Anne instruisant la Vierge. Le derrière de la figure s'ouvre en manière de reliquaire. (*I.*)

[2] Cabinet des médailles : Biblioth. nationale, n° 1599. — Invent. de 1793, n° 14, p. 121.

[3] Nous allons bientôt retrouver la visite de Philippe le Bel qui vient après la bataille de Mons en Puelle apporter à Notre-Dame de Chartres ses armes qu'il donnera en *ex-voto*, p. 78.

mement finy. Mesdames Piguères bourgeoises de Chartres le donnèrent en 1675.

Au-dessous de cet ouvrage et un peu plus bas que la ceinture d'Anne de Bretagne, il se voit attaché sur le branquart de la sainte châsse un crucifix de vermeil doré de 4 pouces de haut. Il a esté donné en 1680 par madame de Cochefilet Vaucelas abbesse de Caen : c'estoit la croix qu'elle portait en qualité d'abbesse bénite.

L'on voit encore sur ce mesme panneau de la sainte châsse, principalement du costé de main gauche, les pièces suivantes :

Une placque ronde d'or environnée de huit gros chattons d'agates, de turquoises, rubis, et autres pierres, au milieu desquels est un Christ en croix accompagné de la Vierge et de saint Jean. Sur cette placque est attachée une gloire représentant en relief la Sainte Vierge alaictant son fils, environnée d'anges dont deux la couronnent; et autour est un cercle dans lequel se lisent les mots suivants dont les lettres sont vuidées à jour : *O gloriosa Domina, excelsa supra sidera.* Le tout émaillé de blanc [1].

Une grande chemise d'or émaillée. Sur l'un des costez il y a une Vierge et sur l'autre un crucifix; elle a esté donnée par M. Estienne Robert, chanoine de l'église [2].

Une agathe ovale de près de deux pouces de haut représentant une Diane à la chasse tenant d'une main un lévrier

[1] Une bague d'or ayant un diamant en table présentée avec deux autres diamants plus petits le mercredy 21 octobre 1705. (*I.*)

[2] Le 3 octobre 1706 M. Gobinet, chantre, présenta à la chambre une chemisette d'or émaillée, ayant sur le costé qui s'ouvre un Christ en croix de relief émaillé, accompagné d'une échelle, d'une lance et de trois clous, épargnez sur un fond d'émail violet : et de l'autre costé est une Vierge tenant son fils sur ses genoux, le tout émaillé et de relief sur un fond d'or. Cette Vierge est dans une niche composée de deux pilastres de relief

en lesse et de l'autre un arc; elle est dans un quadre d'or cizelé et accompagné d'une mouleure en plate bande d'émail blanc. Il y a un peu au-dessus de cette agate une teste de mort de crystal; l'une et l'autre ont esté donnez par M. l'abbé Olivier, chanoine de Chartres et prieur de Saint-Lezin, le 13 aoust 1681 [1].

Une croix d'or de Malte ayant quatre fleurs de lys dans les angles, donnée par le Père Jean-Baptiste Thissaut, capucin, gentilhomme de Bourgogne, qui après avoir esté chevalier de l'ordre se fist religieux de Saint-François.

Un nom de Jésus d'or émaillé dont la croix est composée de deux rubis, deux émeraudes et d'un diamant posé dans la croisée. Elle est arborée sur un rubis taillé en cœur, le tout environné d'un chapeau d'espines émaillé de vert, au haut duquel est une couronne impériale chargée de fleurs de lys, et au bas est une grosse perle pendante donnée par madame Catherine du Perche, veuve de M. Chandellier, conseiller au présidial de Chartres.

Un reliquaire ovale d'or ouvrant et fermant dont les couvercles sont percez à jour, ayant sur le milieu une forme de rubis en émail; au bas de ce reliquaire est une perle.

émaillez de bleu soutenant un chapiteau en forme d'arc émaillé de violet, et au bas de cette chemise est une perle fine pendante. Il n'y a point de reliques dedans, elle a de hauteur un pouce et demy en tout. Elle a esté donnée par mademoiselle Tennerie, sœur de feu M. Tennerie, curé de Saint-Hilaire, pour estre mise sur la sainte châsse. (Registres capitulaires.) (*I.*)

[1] Le 23 feb. 1696, le sieur abbé Olivier donna encore un grand rubis balais ovale orné d'une bordure d'or émaillée, le derrière du rubis est taillé, et sur le devant il y a un saint Jérome d'or émaillé à genoux dans un désert, devant un crucifix, se frappant la poitrine avec un caillou, et près de luy est un lion. Cet ouvrage est à peu près de mesme grandeur que celuy de sa Diane. Il a esté mis sur le mesme costé à main droite de la croix pour faire symétrie à la Diane, et il lui a cousté 60 livres. Du mercredy 17 avril 1652. *In capitulo.* Le doyen présente une croix d'or contenant des ossements bien avérés de saint Savinien et saint Potentien. Madame d'Escures prie qu'elle soit attachée à la sainte châsse. (Registres capitulaires) (*I.*)

Un agnus de crystal moulé, pendu par trois chesnettes d'or et enrichy d'ornements de filigranes, aussi d'or émaillé, dans lequel d'un costé l'on voit en mignature un Jésus, et de l'autre un agneau tenant une croix garnye d'une banderolle rouge : donné par M. Métivier, chanoine et sous-chantre de l'église [1].

Une platine d'or accompagnée de filigrane et enrichie de pierres et de perles meslées de calottes et de dez pointés. Dans le milieu est représenté à la mosaïque, une Vierge tenant son fils, et aux deux costez sont un 𝔄 et un 𝔐. L'𝔐 est renversée (𝔐). Cette figure est environnée d'un cercle d'émail de différentes couleurs avec simétrie.

Une chesne d'or.

Un chaplet d'ambre gris.

Un chaplet de grains de musc et pater noster d'or garny d'une petite croix d'or.

Sur le toit ou couverture de la sainte châsse, du costé de l'entrée du trésor, il y a tout au haut trois gros saphirs en cabochon non taillez. Celui du milieu est dans un cercle plat de vermeil doré, on dit qu'il vient du Roy Robert. Des deux autres l'un est en cœur environné de seize grosses perles et l'autre est moins chargé en couleur, mais plus éclatant et environné de 14 perles de mesme, toutes séparées par des anneaux d'or [2].

Ces trois saphirs [3] sont au milieu de deux autres sur une mesme ligne, dans des chattons fort larges semés de quantité de rubis [4].

[1] Signalé dans l'inventaire de 1549. — Pièces justificatives, p. 111.

[2] Il y a au moins 400 ans que ces pierres sont sur la châsse, comme il parroist par un ancien inventaire de 1353. (*I.*) V. Préface, p. XXIX.

[3] Il y a au moins 400 ans. (*I.*)

[4] Au-dessous de ces saphirs il y a un fil de perles pendant sur le haut

Une grande gironde d'or au milieu de laquelle est un saphir environné d'une couronne composée de six chattons de rubis et turquoises, et entre chacun il y a deux autres petits chattons remplis de différentes pierres. Cette couronne est comme soustenue sur la teste de quatre aigles couchées de plat, ayant les ailes, la teste et la queue émaillées de blanc, de rouge et de bleu; entre ces aigles il y a quatre doublets mis en or [1].

Une autre grande gironde de 4 à 5 pouces ayant pareillement quatre aigles d'or, mais à deux testes, soustenant un socle d'or carré percé en petits portiques à jour, sur lequel est une grosse turquoise et sur les 4 coins du socle sont quatre belles perles [2].

Deux aigles plates d'or ayant les aisles ouvertes. Les plumes du corps sont émaillées de rouge et le haut des

de la grande croix de pierreries en forme de feston, contenant 78 perles baroques du poids de demy once enfilées sur un fil d'argent, estimé 200 livres, donné par mademoiselle Léonor le Maire le 17 septembre 1696. Le 22 aoust 1704 ladite demoiselle le Maire donna une croix de 10 diamants fort brillants, enchâssez d'or, d'un pouce de haut, le derrière de croix est émaillé de blanc : le diamant du milieu de la croix et celuy d'en bas sont plus gros que les autres; cette croix a cousté 50 escus. (*I.*)

[1] *Idem,* plus de 400 ans. (*I.*) V. p. 105.

[2] Le 15 avril 1701 fut présenté au chapitre de la part de M. de Cisternay, chanoine, deux bagues d'or, l'une d'un ouvrage très-beau, mais antique, portant dans son chaton une émeraude, l'autre d'ouvrage ordinaire ayant dans son chaton une émeraude doublet accompagnée de deux petits diamants fins. Plus une médaille de cuivre de 4 pouces de diamètre environ représentant Marie de Médicis, Reine de France. Cette médaille est de cuivre doré dans un cadre rond noir chargé de différents chatons d'argent, de pierreries, et au bas pend une petite boëte d'argent dans laquelle sont les bust du Roy Henry 4 et de Marie de Médicis en agathe. Cette boëte a esté donnée par C. Est. (Estienne) chan. et un des commis à l'œuvre.

Le samedy 14 décembre 1669, M. Pierre Poulain p^{bre}, marg^{r}, clerc et sacristain de Souterre, apporte une boëte d'or ciselée dans laquelle est d'un costé un portrait de N.-Seig^{r} tiré sur l'original fait par saint Luç qui est à Rome, et de l'autre un agnus donné par madame de Flaucourt.

Le 28 novembre 1699, M. Le Beau, pénitencier et chanoine de Chartres, présenta au chapitre une agathe ovale de la grandeur de 15 lignes sur

aisles et la queue. Les grandes plumes des aisles sont par bandes d'or et d'émaux verts et rouges. C'est un ouvrage de saint Eloy, évesque de Noyon; elles sont posées sur les deux bouts du touët vers le haut; elles ont esté données en 998 par Rotelinde, mère d'Odon, évesque de Chartres [1].

Malgré le nombre des ouvrages d'orfévrerie attribués un peu à la légère à saint Éloy, nous pouvons penser qu'ici nous nous trouvons en présence d'une œuvre de l'habile artiste. Ce n'est pas seulement sur une légende que nous nous basons, mais aux *Pièces justificatives* nous citons un extrait des vieux cartulaires, et, pièce plus authentique encore, l'*Extrait du Nécrologe du onzième siècle* où la donation est rapportée [2].

Il n'y a donc pas là de simples traditions, des renseignements recueillis en 1724 (LABARTE, *Histoire des arts industriels au moyen âge et à la Renaissance,* t. II, p. 90), mais des documents presque contemporains avec lesquels nous pouvons étayer notre opinion. Les aigles de la châsse de Chartres ne peuvent certes pas lutter avec les orfévreries merveilleuses de l'abbaye de Saint-Denis, mais elles établissent toujours, d'une manière à peu près certaine, que saint Éloy, l'habile artiste limousin, décora d'émaux quelques-unes de ses œuvres, ce qui avait été jusqu'ici fort discuté, sans qu'il fût possible d'apporter plus d'une pièce originale [3] à l'appui du pour ou du contre. Aujourd'hui, nous pouvons nous prononcer et commencer à croire que l'art de l'émaillerie existait déjà en Occident à l'époque de saint Éloy [4].

Deux pans damasquinez ayant la teste, les aisles et la queue émaillez de différentes couleurs; ils tiennent

13 représentant de relief les bustes des 3 Rois, le Roy maure estant au milieu. Cette agate est encastrée en argent ayant 4 anneaux autour pour l'attacher, donnée par damoiselle Magdeleine de la Croix. (*I.*)

(Nous voyons encore ce camée dans l'inventaire de 1726, mais nous ne le retrouvons pas dans l'inventaire de Sergent. Il est fort probable que c'est une pierre qui aura tenté le conventionnel, et qu'il aura fait disparaître avec tant d'autres pièces.)

[1] Il y a plus de 400 ans. (*I.*)

[2] Voir Pièces justificatives, p. 99.

[3] Le calice de Chelles.

[4] LABARTE, *Émaillerie,* p. 508 et 614, et *Arts industriels,* t. III, p. 90-91.

l'un et l'autre de grosses perles dans leurs pattes [1].

Une agate sur laquelle est gravée une chasseresse tenant un arc en main, elle est dans un quadre de fleurs d'or cizélées et émaillées [2].

Une grande croix pattée de filigrane d'or chargée d'une autre droite simple de mesme ouvrage et grandeur au milieu de laquelle est un gros chatton, l'un et l'autre semées de perles, d'émeraudes, de turquoises et d'autres différentes pierres.

Proche de cette croix est une gironde d'or à jour de six pouces de diamètre dans laquelle est un grand griffon d'or émaillé de diverses couleurs par la teste, les aisles et la queue. Le tour de la gironde est enrichy de perles et de pierreries [3].

Le croquis que nous avons de la châsse de Chartres nous permet de distinguer parfaitement le grand griffon, et de juger qu'il ressemble étonnamment au dessin de l'étoffe provenant du cabinet de M. de Lescalopier et donnée par les PP. Martin et Cahier dans leurs *Mélanges d'archéologie*[4]. Il serait peut-être contemporain de l'impératrice Hélène, à en croire les savants auteurs.

Si nous n'avons plus aucune de ces pièces, nous possédons du moins un dessin assez exact de la châsse fait avant la Révolution, comme frontispice de la gravure du baron de Bueil (Musée de Chartres). Grâce à elle, grâce à cet inventaire, nous avons pu reconstituer la face principale de la châsse et donner une reproduction, que nous pensons fort exacte, de ces objets si intéressants, et qui probablement furent offerts par des croisés à leur retour de Constantinople, en 1205[5].

[1] *Idem,* plus de 400 ans. Dans un autre inventaire, nous trouvons : « tenant un gros diamant non taillé ». (Arch. d'Eure-et-Loir, G 438, p. 5, 10, et Invent. de 1353, p. 106.)

[2] *Idem,* plus de 400 ans. (*I.*) Pièces justificatives, Invent. de 1726, n° 66, p. 119, et Invent. de 1793, n° 5, p. 121. Cabinet des médailles, n° 1459. V. planche IX.

[3] *Idem,* plus de 400 ans. (*I.*)

[4] T. III. 1853. Planche XIV.

[5] Planche VIII.

Une placque d'or quarrée ornée de rinceaux d'or environnant des camayeux qui sont aux angles et au milieu de l'ouvrage.

Un diament non taillé de la longueur d'un pouce sur 9 lignes tant de largeur que d'espaisseur, encastré dans un chatton d'or ovale de filigrane [1] enrichy de petits rubis et de turquoises. Il est d'une très-belle roche et serait d'un prix considérable s'il était travaillé, estant plus gros que le tiers de celuy du duc de Toscane, estimé plus de deux millions, lequel passe pour le plus grand des diaments qui soient taillez. Le premier estant au Grand Mogol, prisé onze millions.

L'on voit encore sur le costé de la couverture entr'autres choses principales une boëte d'or ovale attachée avec un ruban. Les couvercles sont à jour en raiseau de filigrane. Il y a dedans un Jesus à my-corps d'un costé et de l'autre un agneau accompagné de vignettes, le tout en miniature.

DEUXIÈME FACE DE LA SAINTE CHASSE.

Sur le second costé de la châsse qui est le pignon de main gauche, on a formé une manière de portique de 10 pouces de haut composé de 20 grosses pierres précieuses, encastrées en or et accompagnées de perles fines dans lequel l'on voit une grande ovale d'or émaillée ayant un cordon de feuillages meslez de fruits et enrichis de perles et de pierreries. Il y a dans le milieu une

[1] Il a esté donné par un maréchal de France. (*I.*)

Vierge aussi d'or tenant son fils, environnée de rayons de gloire que deux anges couronnent. On tient que c'est la petite Vierge que le Roy Louis onze portait à son chapeau et à laquelle il avait tant de dévotion qu'il ne déliberoit d'aucune affaire de conséquence qu'il ne la baisast et ne l'invoquast auparavant [1].

Un ouvrage d'orphéverie en forme de rose dont le tour est environné de perles. Le cœur de la rose est un cercle d'émail blanc et vert enrichy de petits chattons, et au centre est un gros rubis enchâssé en or.

L'on remarque hors de ces portiques de pierreries, deux roses environnées de perles et de calottes de vermeil cizelées. Le milieu est d'émail meslé de petites croix blanches et de rosettes.

Un frontispice d'orphéverie renfermant deux arcades dans lesquelles sont deux figures dont l'une tient un baston, le tout d'or enrichy de perles et de pierres.

Une niche de trois pouces de haut dont la couverture est faite en pointe de clocher, au haut de laquelle est une grosse perle servant de pomme et d'amortissement. Dans cette niche est une Vierge d'or comme le reste de l'ouvrage, accompagnée de deux anges portant des chandeliers. Cette niche se ferme à deux volets brizez et émaillez, la base est ornée de trois belles perles fines et soustenue par trois pieds de griffon.

Au dessus est une rose à jour faite de quatre gros chattons accompagnez de 8 autres petis remplis de différentes pierres. Le milieu de la rose est un grand saphir.

Deux petits bastiments d'or en forme de chasteaux

[1] On dit qu'elle est à Tarascon et qu'elle est de plomb, comme le remarque Philippe de Commines dans son histoire. (*I.*)

d'un ouvrage très-délicat; dans l'un on voit une Annonciation, dans l'autre deux figures de saints différents.

Au treizième siècle, nous retrouvons quelques-uns de ces châteaux, qui étaient une variante des reliquaires en forme de cathédrale. Ils précèdent les reliquaires en bustes et en statues. Dans les Registres capitulaires, nous voyons que le jour de la Purification 1383, le chapitre ordonna la vente du château d'Anet en argent, qui existait dans le trésor, moyennant 80 francs, au clerc de l'œuvre.

Au haut du pignon, il y a une grande croix d'or cizelée enrichie de quatre gros diaments en table et d'une émeraude au milieu accompagnez de plusieurs perles et rubis.

Aux costez de cette croix sont deux niches d'orphévrerie fermantes avec volets, un Ecce homo de relief, et dans l'un et dans l'autre est une Vierge accompagnée de deux anges.

TROISIÈME COSTÉ DE LA SAINTE CHASSE.

Le pignon du costé de main droite est la troisième face la plus en vue de la sainte châsse. On a figuré dessus un portique en arcade de dix pouces de haut fait de 21 gros chattons d'or remplis de plusieurs espèces de pierres précieuses meslées de perles fines.

Dans le milieu de ce portique, il y a une rose de filigrane environnée de douze bouquets de perles et de calottes cizelées par trochets de trois; elle est composée de six feuilles émaillées par compartiments de différentes couleurs enrichies de pierres précieuses et surmontées dans leur naissance d'une plate bande aussi de filigrane sur laquelle est eslevé un cercle d'or chargé de perles et de



84



110



1459



1402



25

CAMÉES DU CABINET DES MÉDAILLES

Enlevés à la sainte Châsse le 17 septembre 1793.

pierres, ayant dans son milieu un onyce sur laquelle est une basse taille représentant un homme sous des fueillées accompagné de deux autres figures dans un paysage[1].

D'après l'Inventaire de Brillon de 1726, n° 351, et l'Inventaire de Sergent de 1793, n° 6, nous l'avons retrouvé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, sous le n° 84. Nous le reproduisons ici, planche IX. C'est une sardonyx à deux couches (h. 22 mill., l. 27) qui représente un *Sacrifice rustique à Priape.*

Un grand écusson de France chargé de trois fleurs de Lys d'or sur un fond d'azur environné d'une bordure (orlée) de gule semée de 11 bezans d'or, et au bas est une L soustenue par deux mains (les armes du duc de Berry, Jean de France). Au bas de cet écusson, il y a deux autres petits écussons d'or, l'un et l'autre partis; sur l'un se lit « **Ave Maria** », sur l'autre, « **Gracia plena** », aux angles desquels il y a trois perles[2].

Un autre écusson d'or écartelé d'un soleil et de deux ondes d'argent en champ d'azur accompagné d'hermines sur lequel est escrit « *Ave Maria* ».

Une colombe d'or émaillée de blanc, arrestée sur une branche d'arbre, ayant dans le costé un rubis, et au dessous de la branche pendent trois perles fines[3].

Un levrier aussi d'or émaillé de noir. Il a un collier blanc sur lequel est escrit « **Ardenna** » ; il porte dans son costé un reliquaire[4].

Une grande croix de 3 ou 4 pouces remplie du bois de la vraye Croix:

[1] V. p. 38 et Pièces justificatives, p. 119, 351.
[2] V. Invent. de 1540, p. 110. Pièces justificatives.
[3] Près de cet écusson, est pendu par une chesnette d'argent une pièce de monnaye antique de Charles le Chauve. (*I.*)
[4] ROUILLARD, *Parthénie*, t. I, p. 498, et Invent. de 1540. Pièces justificatives, p. 110.

Une agate sur laquelle est taillé un Hercule avec sa massue[1].

La désignation n'était pas suffisante pour que nous pussions retrouver au Cabinet des médailles cette pierre, cataloguée cependant dans l'Inventaire de Sergent sous le n° 4, et dans celui de Brillon sous le n° 335. Nous pensons cependant qu'elle pourrait se trouver parmi les n°s 95 à 99 du *Catalogue général des camées* de M. CHABOUILLET, p. 17.

Un tableau d'or ovale à deux faces; sur l'une est représentée sainte Marie Majeure, accompagnée de Louis comte de Vendosme, et sur l'autre est gravé et se lit: « *Nous Louis de Bourbon, comte de Vendosme, avons donné ce tableau d'or à l'Eglise N. Dame de Chartres, et y donnons par chacun an à toujours une once d'or à prendre sur nostre dit comté de Vendosme, fait l'an 1404 au mois d'Aoust* »; et fut donné par ce seigneur au mois d'octobre suivant[2].

Un autre tableau d'or en manière de livre ouvrant : il se voit sur l'un des couvercles la figure d'un Roy tenant un sceptre et revêtu de ses habits royaux, sur l'autre couvercle il y a un homme armé à l'antique ayant une espée nue et un bouclier. Ce tableau estant ouvert, on voit d'un costé une Trinité représentée en émail et de l'autre est une Annonciation aussi en émail.

D'après le chanoine Brillon, ce tableau d'or représente Charlemagne; il n'ajoute aucune preuve à l'appui de son dire, mais le signale ainsi dans son manuscrit[3].

Tout au haut du pignon est une grande agate ovale sur laquelle est taillé un Jupiter ayant à ses pieds une

[1] Pièces justificatives. Invent. de 1540, p. 110.
[2] *Ibid.*
[3] Bibl. de Chartres, Ms. 1011, p. 105. Pièces justificatives, *ibid.*, p. 110.

aigle. Il tient un foudre d'une main et une lance de l'autre. Le quadre qui est ovale, comme l'agate, est d'or enrichy de grosses perles et de pierreries ; au bas il y a un écusson couronné aux armes de France. On lit sur la couronne que le Roy Charles 5, fils du Roy Jehan, donna cette agate à l'église en 1367 [1].

Ce camée, nous le retrouvons au Cabinet des médailles sous le nº 4. Nous n'ajouterons au dessin que nous en donnons que l'inscription gravée sur la face du double cercle d'or dont nous venons de parler. IEXVS. AVTEM. TRANSIENS. PER. MEDIVM. ILLORVM IBAT ET DEDIT PACEM EIS. SI ERGO ME QVAERITIS. SINITE HOS ABIRE. Au revers on lit en deux lignes : ✝ IN PRINCIPIO ERAT VERBVM. ET. VERBVM. ERAT. APUD DEVM. ET DEVS ERAT. VERBVM. HOC. ERAT. IN. PRINCIPIO. APUD. DEVM. OMNIA. PER. IPSUM. FACTA. SVNT. ET. SINE IPSO. FACTVM. EST. NIHIL. QVOD. FACTVM. EST. IN. IPSO. Au moyen âge, nous dit M. Chabouillet, on avait pris le Jupiter pour un saint Jean [2], à cause de l'Aigle ; c'est pour cela qu'on avait inscrit le commencement de son Évangile au revers de la monture de notre camée.

Jusqu'ici, suivant en cela l'opinion des plus éminents, de MM. Labarte [3], Paul Lacroix [4], Chabouillet [5], pour ne citer que quelques maîtres, nous pensions avoir devant les yeux une monture du quatorzième siècle. Son authenticité ne faisait aucun doute. Les inventaires successifs que nous avons réunis sont venus malheureusement nous ôter toute illusion.

A peine avons-nous lu la description du chanoine Estienne que nous voyons la différence qui sépare la monture du camée pendu

[1] Estimée six mil livres, quoique par les estats de joyaux envoyez à Paris pour les nécessitez du Royaume, elle ne fut estimée que 300 livres, il y avait 5 rubis balais et 12 perles. (*I.*)

[2] Pourtant dans l'inventaire de 1540, il est déjà catalogué comme le Dieu tenant la foudre. Pièces justificatives, p. 110.

[3] *Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, t. II, p. 50.

[4] *Les Arts au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, Paris, Didot, 1873, in-4°, p. 144.

[5] *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, Paris, J. Claye, 1858, in-8°, p. 1.

à la châsse de celle du camée du Cabinet des médailles. Lorsqu'il dresse son inventaire, le cadre est d'or, enrichi de grosses perles et de pierreries; lorsque nous l'examinons au Cabinet des médailles, le cadre est émaillé et chargé d'inscriptions; les pierres précieuses ont disparu, des fleurs de lys et des dauphins les remplacent; il est donc évident qu'entre cet inventaire de 1682 et le catalogue de 1858, il a subi quelque importante transformation.

Si nous n'avions que l'inventaire de 1682, nous devrions hésiter; malgré le soin méticuleux apporté par le chanoine Estienne dans son catalogue aux moindres détails, nous pourrions ne pas nous attacher à la lettre même de la description du cadre. N'oublions pas cependant qu'en parlant d'autres pièces moins importantes, il décrit minutieusement les montures : telle la *Diane chasseresse qui est dans un quadre d'or cizelé et accompagné d'une moulure en plate bande d'émail blanc*[1]. Mais les vieux inventaires vont chacun pour un peu nous compléter la description de ce qu'était ce camée, lorsque Charles V vint l'attacher à la châsse le 30 juin 1367[2].

En 1517, le 28 mai, en 1532, le 2 octobre, et le 4 février 1540[3], la présence de ce camée est constatée officiellement dans le trésor de la cathédrale[4]. Nous y lisons que sur le cadre sont gravés : « IESUS, MARIA, ADAM, EVA. » Rouillard, du reste, en 1609, ne fait que répéter ce qu'en dit notre inventaire[5].

En 1577, les nécessités du royaume ont forcé le Roi à demander aux trésors des églises une contribution de guerre; celle de 1562 (28, 29, 30 novembre) n'avait pas suffi, et le 20 janvier 1578, les commissaires de Henri III venaient demander au chapitre de Chartres les bijoux que ceux de Charles IX n'avaient pas emportés[6], ou que le chapitre avait rachetés depuis.

Nous y voyons notre camée ainsi décrit : « *Le camahië de St Jehan, garny de six rubis baillés et où il y en a deux séparés et de douze perles estimé* VIII^{cc}. »

Avec ces deux inventaires, nous pouvons donc recomposer la monture de notre bijou. Un cercle d'or gravé des mots : « IESUS,

[1] P. 24.
[2] V. p. XXXI.
[3] Ces dates sont indiquées par le chanoine Brillon, ms. 1016, Bibl. de Chartres, comme celles des inventaires parmi lesquels se trouve celui que nous donnons aux Pièces justificatives, avec la date de 1540.
[4] Voir Pièces justificatives, p. 110.
[5] *Parthénie*, t. I, p. 198.
[6] Pièces justificatives, Inventaires de 1562 et 1578, p. 116, 117.



LE GRAND CAMÉE DE CHARLES V

Enlevé à la châsse de Chartres, le 17 septembre 1793.

MARIA, ADAM, EVA », et garni de dix-huit pierres précieuses. Si maintenant nous comptons les fleurs de lys, les dauphins, et les trois fleurs de lys qui terminent la couronne de France, nous avons les dix-huit places occupées par les pierres précieuses. Il est d'ailleurs bien facile de voir, sur la monture du camée lui-même, l'emplacement qu'elles occupaient.

Les pierres ont-elles disparu au moment de cet inventaire? Pendant deux ans, le camée resta avec les autres joyaux de Chartres, à Paris; peut-être Henri III les a-t-il mis en gage, comme tant d'autres pièces qu'il donna en nantissement aux Juifs de Metz? En tout cas, ils reviennent au bout de deux années à la sainte châsse, où ils sont attachés de nouveau; nous en avons le reçu à la fin de l'inventaire[1]. Un siècle plus tard, dans un petit inventaire de 1680, notre bijou est décrit de même, sauf un rubis; nous le voyons ici : en 1710, il n'est point question de pierreries. De là à penser que les édits de Louis XIV de 1689, de 1700, de 1710[2], n'étaient pas étrangers à cette disparition, il n'y avait qu'un pas; mais le dernier inventaire, celui du chanoine Brillon et de M. de la Tunais[3], nous prouve qu'il était garni de ses pierreries quand les érudits chanoines le cataloguent sur la sainte châsse, en 1727.

Jusqu'en 1793, il ne quitte pas le trésor; à ce moment, il entre au Cabinet des médailles[4]; nous voyons que la première pièce dont s'empare Sergent, c'est ce merveilleux camée, qu'il connaissait depuis longtemps, et qui était peut-être à lui tout seul le motif de son voyage à Chartres. Mais on ne peut faire disparaître tout entière une pièce aussi importante : le surnom de Sergent Agate, que ses concitoyens, pourtant peu scrupuleux, lui avaient donné, témoignait cependant fort de son goût pour les pierres antiques, qu'il allait même chercher, dit-on, jusque sur les malheureuses victimes de l'Abbaye.

Quoique M. Noël Parfait[5] tente de réhabiliter sa mémoire, il n'y parviendra pas. A côté du conventionnel, il y a l'homme privé,

[1] Pièces justificatives, p. 118.
[2] Édits ordonnant de porter à la Monnaie tous les objets d'or et d'argent.
[3] Voir Pièces justificatives, n° 326, p. 119.
[4] Pièces justificatives : *Procès-verbal d'enlèvement d'objets précieux destinés pour le Musée des médailles*, par SERGENT et LEMONNIER, p. 121.
[5] *Notice biographique sur A. F. Sergent, graveur en taille-douce*, Chartres, 1848, in-8°, et *Bulletin des Beaux-Arts*, août, septembre, novembre, décembre 1884, janvier et février 1885.

triste personnage que le piédestal qu'on a tenté de lui élever ne pourra jamais faire sortir de la boue où il est tombé. Il vient donc à Chartres le 17 septembre 1793[1]; il détache les pierres gravées de la châsse, il les inventorie, mais combien disparaissent pendant cette spoliation?

Dans l'inventaire de Brillon de 1726, nous comptons vingt superbes pierres gravées; dans celui de Sergent, nous en trouvons bien vingt et encore, mais il y en a six considérées comme indignes de figurer au Cabinet des médailles[2]. A peine même sont-elles parties pour Paris que les pierreries qui les entourent disparaissent.

Que deviennent les montures du *Sacrifice à Priape*[3], de la *grosse agate* taillée en tête de femme[4], enfin les dix-huit pierres précieuses qui ornaient le cadre de l'*agathe de Jupiter?*

Nous ne pouvions comprendre comment elles avaient été remplacées par des fleurs de lys. Le Catalogue de M. Chabouillet portait que la monture était *d'or;* il était difficile de croire que Sergent avait remplacé par des fleurs de lys *d'or* les pierres qu'il avait enlevées. A examiner attentivement la pièce, à voir les quelques petites imperfections des fleurs de lys, elles ont fini par nous devenir suspectes; aujourd'hui, nous n'hésitons pas un instant à dire qu'elles sont certainement en *cuivre.* Que la monture elle-même du camée soit en or, nous l'admettons; mais certainement les fleurs de lys qui remplacent les pierreries, rivées au revers par de méchants clous de fer, sont de *laiton doré,* elles ne peuvent donc pas dater du quatorzième siècle : elles n'en ont d'ailleurs pas la forme, et Charles V, donnant un cadre d'or, ne l'aurait pas décoré d'ornements de cuivre, à peine ébarbés. Il n'y a plus de doute, Sergent seul a possédé quelque temps ce camée, et lui seul, avant de le remettre au Cabinet des médailles, a pu lui enlever sa riche garniture, comme il l'a certes fait pour tant d'autres, merveilleusement montées, garnies de pierreries qui, passant par ses mains seulement, sont parvenues sans aucun ornement au Musée national.

Ce qui vient encore nous confirmer dans la conviction que

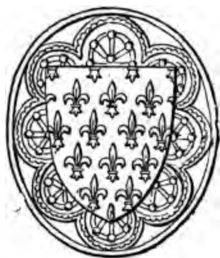
[1] M. Noël Parfait ne le fait arriver à Chartres que le 23 frimaire an II (13 décembre 1793), p. 50; mais nous avons son procès-verbal, signé à Chartres le 17 septembre.

[2] Invent. de l'évêché de Chartres vers 1818. Voir cette partie aux Pièces justificatives, p. 121.

[3] Pl. IX, 84 et 110. — Invent. de Brillon, nos 351 et 434, et Catal. de Sergent, nos 6 et 9, p. 119 et 121.

[4] Pièces justificatives, 434, Inv. de Brillon, 9, Catal. de Sergent.

Sergent garda quelque temps par devers lui ce joyau, c'est un dessin que nous avons au Musée de Chartres. Après que les deux armures de Charles V et de Philippe le Bel [1] sont dépouillées de tous leurs ornements d'or et d'argent, il les fait déposer du district : mais avant son départ, il veut laisser un souvenir de son passage : les croquis représentant Charles V et Philippe IV sur leurs trônes, avec leurs armoiries au-dessous d'eux, croquis qui seront suspendus derrière les armoiries. Les armes de Charles V et de Philippe le Bel sont tout à fait différentes : celles de Charles V sont copiées dans leur disposition héraldique sur l'écusson qui termine notre camée; quant aux fleurs de lys elles-mêmes, elles se rapprochent d'une façon surprenante de celles qui entourent le



Armoiries de Charles V.



Armoiries de Philippe le Bel.

cadre, et n'ont aucun caractère du quatorzième siècle; nous les reproduisons ici pour qu'il soit facile de les comparer.

Pour le cadre, toujours d'or, nous nous reconnaissons dans l'impossibilité d'expliquer sa transformation. A quel moment la monture primitive a-t-elle disparu? Nous n'en avons aucune trace; mais ce qui résulte de nos recherches, c'est l'impossibilité absolue de considérer cette monture comme du quatorzième siècle. Le cadre est peut-être du seizième siècle, du temps de Henri III, lorsqu'il fut emporté à Paris; les fleurs de lys sont du dix-huitième siècle bien certainement; les dauphins, eux, pourraient venir par exemple du ceinturon de Charles V, sur lequel nous savons en effet qu'il y en avait de semés [2].

[1] Voir Pièces justificatives, Inventaire de 1792, nos 140, 141, 142, p. 120.

[2] Bibl. de Chartres, ms. 1014, p. 543.

Une grosse amétiste soustenue par quatre belles perles extraordinairement grosses, posées en autant de chatons d'orphévrerie et séparées par des consoles d'or, qui soustiennent conjointement avec elles l'amétiste.

Une couronne d'or composée de quatre chattons fort eslevez remplis de rubis et ornez de branchages. Il y a entre chacun une calotte de dez cizelée du pied desquelles naissent deux petits chattons garnis de turquoises et de rubis; au milieu de cette couronne est une opale.

Une autre couronne aussi d'or sur laquelle s'eslèvent six grand chattons de rubis et de jacintes entre lesquels sont différents animaux de relief; dans le milieu de la couronne, il y a aussi une opale accompagnée de 4 perles et d'autant de pierres.

Une grande M, d'or, émaillée et enrichie de trois diaments, de deux émeraudes et d'une jacinthe.

Si Souchet[1] ne nous disait pas que le fermoir donné par Ebbes du Puy en 1379[2] fut vendu pour les nécessités de l'Église, nous croirions pouvoir reconnaître en celui-là la description du don de l'illustre prélat.

Un reliquaire ovale de vermeil doré dans lequel il y a d'un costé des reliques de saint Faustin et saint Athanase[3], et de l'autre de saint Simplicien et de sainte Priscille; il est enrichy de 3 perles pendantes.

Une rose formée de cœurs émaillez les uns blancs, les autres rouges, sur la pointe desquels est élevé un chatton remply d'un rubis faisant le milieu de la rose. Il se lit

[1] *Histoire de Chartres*, t. III, p. 243.
[2] Ms. 1012, p. 398, Bibl. de Chartres.
[3] Voir Cte Riant, *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, t. II, p. 270.

par dessous, ces mots : « Jo Pied de fer Canonice [1]. »

D'après Rouillard, Piedefer aurait vécu au onzième siècle et aurait rapporté de Terre sainte, en même temps qu'Hervé, dont il est question à la page 71, du vrai baume, celui dont Joseph oignit le corps de Jacob. Ses armes auraient été gravées sur la porte Saint-Jean, dont il avait fait faire les murailles [2]. Mais Brillon est bien positif, et dans ses notes [3] nous lisons : « *Petit tableau donné par Piedefer à Ste Châsse, le 8 novembre 1517.* » Extrait des registres capitulaires; c'est donc de ce côté que nous pensons trouver la vérité.

Une grande M gotique d'or de deux pouces de haut, au milieu de laquelle est un gros rubis environné de huit émeraudes, le reste du corps de la lettre est remply de pierres et de perles [4].

Cette M ressemble d'une façon surprenante au fermail, vendu au Roi, dans l'inventaire de Clémence de Hongrie, n° 26.

Une boëtte d'or ovale environnée de neuf perles en forme de boutons, dans laquelle est une Vierge de nacre ayant une couronne d'or sur un fond d'émail bleu : le derrière de cette boëte est gravé d'un saint Christophle dans l'eau portant le Sauveur sur les épaules.

Un petit reliquaire d'or suspendu d'une chesnette de mesme enrichy de quatre perles et remply de reliques. Il y a sur un des couvercles une Vierge en émail, et sur l'autre un saint Jean portant un agneau.

[1] Il vivait en 1530.
[2] Mss. 1014, p. 524, Bibl. de Chartres. — Rouillard, *Parthénie,* t. I, p. 208.
[3] Ms. 1016, p. 325 r°, Bibl. de Chartres.
[4] Dans cette M est attaché un denier d'or pendu à une petite chesnette aussi d'or; il est du temps de Charles VI.
[5] Douet d'Arcq (L.), *Nouveau Recueil de comptes de l'argenterie des rois de France,* Paris, Renouard, 1874, in-8°, p. 42.

QUATRIÈME FACE DE LA SAINTE CHASSE.

Quoyque cette face soit moins veue et moins exposée que les autres, comme estant du costé de la muraille, elle ne laisse pas néantmoins d'estre autant remplie de richesses et de raretez que les autres.

L'on voit sur le panneau d'en bas une grande chemise de Chartres, qui en occupe toute la hauteur, elle est formée d'un fil de perles fines et remplie de seize ouvrages de filigrane travaillez et relevez en manière de rochers et de pyramides. Il y en a 8 dont les principales pointes sont remplies de grands diamants, et les 8 autres sont terminées par des perles très-belles. Le reste de ces rochers est enrichy de petits rubis, de petits diamants et de perles médiocres. Au-dessus de cette chemise, il y a une grande couronne d'or fermée, enrichie d'un rubis, de deux turquoises, de deux émeraudes et d'une amétiste qui est à la pointe. Le bas de la chemise est terminé par un cœur fait d'un rubis enchâssé en or soustenu par deux termes émaillez sous lesquels pend une grosse amétiste. Ce bel ouvrage a esté donné en 1640 par monsieur de la Poustoire, chantre de l'église.

Des deux costez de cette chemise, il y a deux boucquets de grosses perles ornez de panaches pendantes, aussi de perles fines.

Aux deux coins d'en bas de ce panneau il y a deux grandes roses d'or de filigrane d'une même structure. Leur bord est composé de douze tourteaux, dont il y en a six en émail et six autres embouttées en calottes cizelées sur le haut desquelles il y a des perles. Le milieu est fait de différents émaux, par compartiments de cercles élevez les

uns par des arcs d'émail et de perles et les autres par des cintres de filigranes, accompagnez d'ornements et de perles.

Une croix d'or enrichie de quatre rubis et d'un saphir qui en fait le milieu, donnée par M. Guidon, chanoine.

Cette croix est signalée dans l'inventaire de 1540, p. 111.

Un tableau d'émail dans un quadre rond à feuillages d'or, représentant une Vierge assise tenant son fils, et à costé est un chanoine à genoux accompagné de ces mots : **Jacobus de Tempsema.**

Dans l'inventaire de 1540, ce tableau est signalé, et Rouillard ajoute : « Un homme peint avec une couronne. » (*Parthénie*, t. I, p. 198 et suiv.)

Une grande fleur de lys d'or, émaillée d'azur en demy-bosse, semée de petites fleurs de lys sans nombre. L'on voit sur le corps du lys un crucifix, et dans les deux fleurons, il y a une Vierge d'un costé et un saint Jean de l'autre. Au-dessous de la bande et dans la teste de la fleur de lys, il y a un chanoine priant avec ces paroles escrites sur un rouleau :

Ayez pitié de moi, Seigneur, selon vostre miséricorde.

Signalée dans l'inventaire de 1540, Rouillard la décrit ainsi : « Avec un homme en manteau blanc, chaperon de mesme avec tonsure. » (*Parthénie*, t. I, p. 198 et suiv.)

Une grande rose composée de douze pointes qui sont remplies de perles de pierreries et de tétines d'or scizelées, ensuite desquelles est un tour de perles, d'émaux et de pierreries divisées par de petites bandes d'or soustenant un émail de diverses couleurs par compartiments.

Une couronne d'or de dix chattons garnis de rubis, ayant dans son milieu une estoile à six pointes d'émail vert, blanc et rouge.

L'on voit six de ces estoiles disposées en symétrie autour de la grande chemise de fil de perles, trois d'un costé et trois de l'autre.

Une couronne de huit chattons garnis et ornez de feuillages au milieu desquels est une étoile d'émail à six pointes.

Une autre couronne d'or à huit chattons de mesme accompagnez de bobines cyzelées, ayant pareillement dans son milieu une estoile à six pointes.

Une aigle environnée d'un cercle d'or, dont les ailes, la teste et la queue sont émaillées; elle est ornée de quelques figures de croissants aussy émaillez.

Il est fort probable que nous nous trouvons en présence d'un travail byzantin rapporté de Constantinople par les croisés.

Un ouvrage de filigrane en forme de rose dont le tour est à douze pointes, enrichies de perles et de bobines cyzelées, ayant dans le milieu un compartiment de six émaux qui en soustiennent un autre dans leur centre.

Au milieu du toit ou couverture de la sainte châsse, il y a une grande rose d'or enrichie de 8 gros chattons de mesme, accompagnez de boules aussy d'or faisant le pourtour et le quadre d'un Reliquaire qui est au milieu, dans lequel on lit au travers d'un crystal :

Reliques de St Paul, de St Remy, de St Germain [1], de la Ste Vierge, de St Cosme, de St Damien, du bois de la Croix et du Sépulchre.

[1] Patriarche de Constantinople.

Au-dessus de ce reliquaire est une grande jacinthe dans un chatton rond de vermeil doré et au dessus est une grosse teste d'adolescent faite d'une agate enchâssée en or et ornée de pierres précieuses. Autour de ce reliquaire sont les pièces suivantes, remplissant le reste de la couverture :

Une rose d'émail par compartiments de filigrane environnée de douze boucquets tant de perles que de bobines cyzelées par troches de trois.

Une couronne d'or de six gros chattons ornés de feuillages et garnis de différentes pierres.

Une grande gironde d'or de quatre pouces remplies de plusieurs pierres dont quelques unes sont taillées représentant des figures de testes accompagnées de différents animaux se jouant ensemble : au milieu de cette gironde est un grosse calotte pointue à gaudrons, enrichie autour et sur le sommet de pierres précieuses.

Un ouvrage de filigrane à douze pointes vuidées à jour chargées de perles et de pierreries au milieu desquelles est une rose d'émail dont le cœur est formé d'un rubis.

Une couronne de dix grands chattons remplis de pierres accompagnées de bobines cizelées, au milieu de laquelle est un ouvrage de filigrane enrichi de perles fines et d'autres d'orphéverie, environnant un émail chargé de quatre fleurs de lys aussi d'émail.

Une autre couronne de dix chattons de mesme ornez de fueillages, ayant dans le milieu un fermail d'or enrichy de perles et de pierres autour d'un rubis.

Un quarré d'or à jour, portant une rose d'émail ornée de quatre rubis et d'autant de perles.

Une couronne de filigrane chargée de 15 pierres pré-

cieuses au milieu de laquelle est un gros saphir en cabochon.

Une autre couronne de huit pierres précieuses en chattons accompagnez de petites calottes cizelées, ayant au milieu un ouvrage d'orphévrerie enrichy de perles autour d'un émail sur lequel est une petite croix blanche.

Un ouvrage de filigrane composé d'un cercle accompagné de 4 demy ronds de cercle, semez de pierres et de perles, ayant dans son milieu une grosse épincelle.

Une couronne de six gros chattons environnée de fueillages dans laquelle est un ouvrage de filigrane à seize pointes enrichies de perles fines et de perles d'or cizelées, au milieu duquel est un émail de couleurs bleue, verte et rouge.

Une rose de filigrane environnée de perles fines et d'or, chargée d'un cercle d'émail qui est renfermé dans d'autres petits aussi d'émail, accompagnez d'ouvrages de filigrane et au milieu desquels est une grosse perle fine.

Deux couronnes d'or de mesme fabrique, portant chacune deux chattons de rubis et de turquoises environnez de fueillages, dans l'une desquelles il y a une teste d'homme gravée sur une pierre et dans l'autre un saphir.

Une rose composée de trois cercles d'or posez sur une croisée aussi d'or et remplis de différentes pierres diminuante de grosseurs à mesure qu'elles approchent du centre, au milieu duquel est un gros chatton accompagné de 4 autres petits.

Un ouvrage de filigrane à douze pointes chargées de perles et de rubis environnant un compartiment d'émail à 5 angles, sur lequel est une pierre précieuse.

Une grande M gotique, enrichie de pierreries, sur laquelle est une Salutation angélique dont les figures sont de relief. C'est la dernière pièce la plus apparente de la sainte châsse, laquelle est en outre toute remplie de bagues, de perles, de pierreries et d'autres plus petits joyaux et présents dans les intervalles qui sont entre les principales pièces.

Le dessous de la châsse est remply d'une grande placque d'argent sur laquelle est gravée une Vierge et la figure d'un chanoine à genoux près duquel on lit ces mots « **Martin euesque de Tours** ».

Nous devions nous demander comment saint Martin, évêque de Tours, avait pu donner une figure de chanoine placée sous la sainte Châsse, alors que cette dernière remontait à peine au delà du onzième siècle. Un manuscrit de la Bibliothèque de Chartres est venu nous éclairer[1] : « Le dessous de la châsse est rempli d'une grande plaque d'argent, sur laquelle est gravée l'image de la Vierge, et au-dessus des tours lui servant comme couronnement gothique, et à ses pieds la figure à genoux d'un chanoine qui les embrasse, sont ces mots : Martin, évesque de Tours. » Dans le texte, ces mots ont été rayés et remplacés *en lettres fort anciennes* par « FRAMAVDVS *sacerdos canonicus S*ti *Martini Turonensis dedit hoc* ». Je me suis informé à Saint-Martin de Tours quand a vécu ce Framaudus; on n'a pas pu me le dire, le nécrologe ayant été brûlé par les huguenots.

Et enfin sur les deux pignons et sur le milieu du faiste l'on y voit en amortissement trois grosses boules couvertes de très belles perles[2].

Reste à remarquer que celuy qui a fait couvrir d'or cette sainte châsse se nommait Teudon, homme de qualité comme il parroist par le nécrologe de l'église, qui

[1] Ms. 1011, p. 117. Bibliothèque de Chartres.

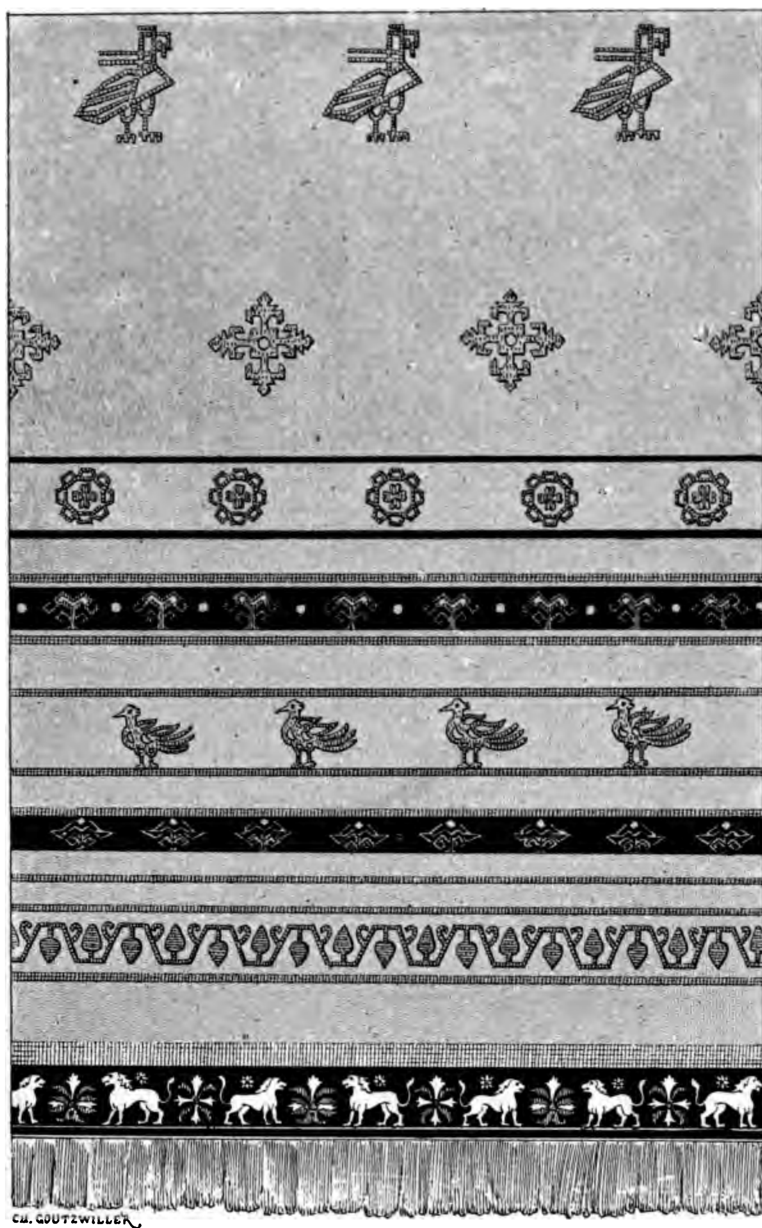
[2] Ces boules ont changé en des bouquets en forme d'aigrettes de perles; au haut sont des crystaux. (*I.*)

porte qu'outre cette libéralité ce fut luy encore qui fist bastir le frontispice de la porte Royale qui est entre les deux clochers de l'église et qui contribua aussy beaucoup de ses moyens à la couverture de cette mesme église[1].

La châsse ne fut pas ouverte depuis Teudon jusqu'en 1712, quoi qu'en dise Janvier de Flainville, qui prétend qu'Édouard d'Angleterre en 1360[2], lors de son entrée à Chartres, après la paix de Bretigny, demanda qu'on lui fît voir la relique[3]. Henri IV demanda aussi à voir la sainte Chemise le jour de son sacre; mais les chanoines ayant cherché quelque temps vainement la clef, le Roi se décida à les remercier de leur empressement, sans attendre plus longtemps[4]. Au dix-septième siècle, on introduisit une petite baguette d'or à l'intérieur, pour sentir ce qu'il y avait, parce qu'on ne pouvait l'ouvrir. Il est certain qu'elle devait être semblable, comme fermeture, à la châsse d'Aix-la-Chapelle, que le Père Martin eut tant de peine à se faire ouvrir en 1840[5], l'ancienne orfévrerie se contentant de recouvrir de plaques d'or un châssis en bois fort épais. Nous en avons du reste un exemple dans les petites châsses byzantines, où les plaques d'émail sont simplement clouées sur un bâti de bois à peine dégrossi.

Nous trouvons dans le *Cartulaire de Chartres* une charte que signe en 1106 un Teudon. D'un autre côté, il est inscrit dans le nécrologe appartenant à la Bibliothèque de Saint-Étienne, antérieur à 1120. L'obituaire lui attribue la construction du portail royal[6] qui est du douzième siècle et la couverture de la châsse : il ne paraît donc pas possible d'avoir de doutes sur l'époque à laquelle la châsse fut couverte de plaques d'or, et nous ne devons pas le confondre avec un autre Teudon, qui fit le portail de Saint-Père en Vallée en 991, sous Charles le Simple, que signale Brillon comme figurant dans les archives de Saint-Père et dans l'obit du même couvent[7].

[1] En 1706 on pesa la sainte châsse, en l'estat où elle est avec son branquart; elle est du poids de 93 livres. (*I.*)
[2] Pièces justificatives, 1360, p. 106.
[3] Ms. 1011. Bibl. de Chartres, p. 336.
[4] Sacre du roi Henry IV. Arch. d'Eure-et-Loir. G. 447, G. 447 *bis*.
[5] *Mélanges d'archéologie*, t. II, p. 235.
[6] *Nécrologe de N. D. de Chartres*, XVIII des kalendes de janvier, t. III, p. 221.
[7] Bibl. de Chartres, ms. 1011, p. 77. *Reliq.*



LE VOILE DE LA VIERGE.
(D'après Villemain.)

C'est dans cette arche magnifique que l'on conserve la chemise que la Sainte Vierge avoit lorsque l'Ange lui annonça qu'elle était choisie pour estre la mère de Dieu, et de laquelle aussi elle était revestue quand elle mist au monde le Sauveur.

En 1259, une transaction eut lieu entre l'évêque Mathieu et le chapitre, pour le salaire des ouvriers qui travaillaient à la châsse, et, par une ordonnance, l'évêque fut obligé de nourrir aussi ceux qui travaillaient aux tables de l'autel[1].

Cette précieuse relique fut donnée en 876 par le Roy Charles Ier dit le Chauve. Il l'avoit eue par succession de Charlemagne son ayeul, à qui Constantin Porphyrogénète empereur d'Orient l'avait envoyée pour reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus, et particulièrement contre les Mores qui lui voulaient oster l'empire[2].

Le Père Martin, dans ses *Mélanges d'archéologie*[3], où il a étudié soigneusement les étoffes d'Aix-la-Chapelle dont il a laissé des dessins fort exacts[4], ne parle pas de la chemise de la Vierge, qui cependant aurait été donnée au trésor par Charlemagne; il faut ajouter que Nicole Gilles prétend, dans sa *Vie de Charles le Chauve,* qu'elle fut rapportée à Chartres. Nous l'y voyons aujourd'hui. Mais il y a cela de curieux qu'une des étoffes trouvées dans la châsse de Charlemagne a une certaine analogie avec le tissu de

[1] *Cartulaire de Chartres*, t. I, p. 113.

[2] Il est remarqué dans un vieil cartulaire qu'outre cette sainte chemise et ce voile, il y a encore plusieurs autres choses qui ont appartenu à la Sainte Vierge : *et alia plura sanctuaria et jocalia Beatæ Virginis.* Ainsi l'on voit dans cette châsse, outre une étoffe blanche comme linge ou soye salye qui est estendue dans toute la capacité de la châsse, un petit pacquet de linge noué autour d'une boëte ronde et longue de bois de la grosseur d'un pouce et demy de diamètre dont le bout qui passe est en cosne et en pointe comme une boëte à poivre de fer blanc. Il y a aussi à un des bouts de la châsse une étoffe comme de droguet rayé, blanchastre à peu près comme celui des Égyptiens, et à l'autre bout, l'on y voit encore une autre boëte ronde plate dans laquelle apparemment, sont les attestations de ces reliques.

[3] T. II, p. 101 et 235.

[4] *Ibid.*, planches XI-XIV.

la sainte Chemise, et, renseignement plus précieux, une autre étoffe renfermée dans la châsse d'Aix, avec elle, porte le nom de Michel; le P. Martin se demande si ce ne serait pas Michel, préfet de la Chambre sous Nicéphore. Justement c'est Nicéphore, nous dit Nicole Gilles dans la *Vie de Charlemagne,* qui aurait envoyé au puissant monarque de l'Occident les précieuses reliques renfermées à Aix, que plus tard Charles le Chauve emportera pour les distribuer à Saint-Denis et aux sanctuaires qu'il révérait particulièrement. Il se pourrait donc fort bien qu'il fût resté à Aix un morceau de la sainte chemise. Il est intéressant de voir ici combien l'étude de l'archéologie artistique peut venir en aide à la question religieuse.

Nous avons tenu à reproduire la chemise de la Vierge, qui, dans l'histoire des tissus, est d'un intérêt tout à fait capital. Peu d'étoffes de cette époque sont parvenues jusqu'à nous dans cet état de conservation : nous en retrouverons cependant un spécimen chez M. de Linas, dans ses *Anciens Vêtements sacerdotaux* [1], où il donne le dessin d'une étoffe qui se rapproche de celle de Chartres.

Dans le tome Ier des *Mélanges archéologiques,* nous trouvons la description minutieuse des voiles ou chemise de la Vierge, faite par Mgr François de Mérinville, évêque de Chartres en 1712. Nous la donnons aux Pièces justificatives, p. 118.

Bien des auteurs ont traité la question de la sainte chemise et discuté sa provenance. Nous ne voulons pas nous arrêter aujourd'hui à cette relique, que nous étudierons prochainement. Cependant, il faut dire qu'il n'est resté à la cathédrale de Chartres aucune pièce qui constate la donation, tout ce qu'on en avait ayant été brûlé lors de l'incendie général de l'église de Chartres en 1020 [2].

Il y a aussi, avec cette sainte chemise, un voile de la Vierge, comme l'ancienne chronique de l'église le remarque au sujet du siège qui fut posé devant Chartres en 911 par Rollon [3], chef des Danois, 34 ans après la

[1] Ch. de Linas, *Anciens Vêtements sacerdotaux et anciens tissus.* Paris, Didron, 1862. IIe série, p. 22.

[2] Souchet, *Histoire de Chartres,* t. II, p. 101.

[3] V. *Poëme des miracles de N. D. de Chartres,* par Le Marchand. Garnier, Chartres, 1855, p. 79.

Merlet, *Histoire des relations des Hurons et des Abnaquis du Canada avec le chapitre de Chartres,* Garnier, Chartres, 1858, in-8°.

donation de ces reliques, depuis lequel la châsse n'a point esté ouverte [1].

Ensuite de cette Ste Châsse, il y a un grand reliquaire d'or ovale posé sur le haut d'une colonne de vermeil doré semée de fleurs de lys [2].

Au milieu de l'ovale il y a une croix d'un marbre grisatre faite d'une des colonnes où Nostre Seigneur fut attaché et flagellé; les quatre extrémités sont enchâssées dans des virolles d'or sur lesquelles est gravé en lettres fort gothiques :

De cruce Domini nostri Jesu Christi

Cette croix est portée par deux anges qui en tiennent le haut et le bas sur un fond rustique en manière d'un ciel plein de nuages parmy lesquels on voit de petites estoiles d'or pendues à des chesnettes de mesme.

Le quadre de cette ovale est tout uni, mais assez large pour contenir huit reliquaires qui en font le tour et qui portent chacun leur inscription :

De Capillis Jesu Christi [3]. — De Vestibus Jesu Christi. — De Tunica Domini. — De Petra montis Calvariæ. — De Pannis infantiæ Salvatoris. — De Sepulchro Domini nostri Jesu Christi. — De Sudario Domini nostri Jesu Christi. — De Tabula rubificata sanguine Christi.

Immédiatement au-dessous de cette ovale est un rubis

[1] Ce siége eut lieu sous Gosselin, 47e évêque de Chartres.

[2] Hauteur de l'ovale 9 à 10 pouces, largeur 7 à 8. L'or de l'ovale et du tableau de la vraye croix estimez 800 liv. Hauteur de tout le reliquaire 23 pouces. L'ovale et la colonne que les anciens nomment le rond et tuyeau ont été estimez 200 escus. Les anges et la base d'argent doré pèsent 27 marcs six onces. (*I.*)

[3] Deux cheveux de Nostre Seigneur disposez en croix de saint André. (*I.*)

d'un très-grand prix pour sa grandeur et pour sa beauté, il est dans un chatton d'or émaillé de blanc [1].

Il y a sur la colonne un tableau d'or d'environ six pouces attaché avec un ruban dans lequel est enchâssé une croix à doubles bras recroisée faite du bois de la vraye Croix [2].

Autour de cette croix, il y a une inscription grecque portant qu'au dedans de ce tableau, il y a d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur :

ΕΚ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΑΚΑΝΘΙΝΟΥ CΤΕΦΑΝΟΥ.
ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΛΙΘΟΥ, ΑΓΙΟΥ ΗΛΟΥ ΡΗΝΙCΜΑΤΑ :
ΑΠΟ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ CΙΝΔΟΝΙΟΥ, ΤΟΥ ΠΟΡΦΥΡΟΥ
ΙΜΑΤΙΟΥ, ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΛΕΝΤΙΟΥ, ΑΠΟ ΤΗΣ
ΤΙΜΙΑΣ ΖΩΝΗΣ ΤΗΣ ΘΕΟΤΟΚΟΥ, ΑΠΟ ΤΩΝ
ΑΓΙΩΝ CΠΑΡΤΑΝΩΝ.

De la sainte Couronne, de la sainte Pierre, des raclures du saint Clou, du saint Linceul, de la robe de pourpre, de la sacrée serviette de laquelle il se ceignit lavant les pieds à ses apostres, de la ceinture de la vénérable Mère de Dieu, des langes sacrez [3].

[1] Signalé dans l'inventaire de 1562 et estimé 80 escus.

[2] On ne sait pas le nom de celui qui a donné ce tableau, quelques-uns veulent que ce soit un nommé Henry fils d'Arnou (N'y a-t-il pas ici une confusion. Plus loin, p. XVII, 71, nous retrouvons un morceau du fust de la vraye croix apporté par Herveus, Arnoldi filius, canonicus.), mais on n'en trouve rien d'escrit, et il y a apparence que ce tableau a esté adjousté à ce reliquaire, car l'on ne voit pas qu'il en soit fait mention dans la donation que le duc de Berry a faite de ce reliquaire. Cependant l'on voit dans le Registre de l'œuvre de l'année 1406 que l'on chanta une messe devant l'image de la Vierge pour le duc de Berry qui avoit donné le joyau où il y a du fust de la vraye croix et deux angelots qui la soustiennent. (*I.*)

SOUCHET, *Hist. de Chartres,* t. III, p. 288. L'inventaire de 1322 fait aussi mention de ce morceau de la vraye croix et des reliques qui sont dessus. V. Pièces justificatives, p. 100.

[3] Toutes ces reliques viennent de Constantinople; elles étaient dans différents palais de la ville. Nicolaus Thingeyrensis nous en donne le catalogue reproduit par le comte RIANT dans les *Exuviæ sacræ Const.* T. II, p. 213.

Ce beau reliquaire est posé sur 8 ourses de vermeil doré qui sont aux 8 angles du pied ou soubassement [1].

Il a esté donné avec les deux anges qui portent l'ovale en 1406 par le bon duc Jean de Berry, en considération de quoy et pour reconnoissances des autres présents qu'il fist à l'église, le chapitre ordonna une messe chantée tous les ans à son intention [2].

Le *Portefeuille archéologique de la Champagne* reproduit de l'église de Jaucourt une monstrance du même style, avec deux anges pour porter le reliquaire, et des lions pour supports. Il fut donné au quatorzième siècle, comme le dit l'inscription, par Marguerite d'Arc, qui l'avait fait monter, tandis que le reliquaire venait certainement de Constantinople.

Nous le citons à titre de comparaison [3].

Les comptes de l'œuvre de 1404 et 1406 constatent les messes chantées pour le duc de Berry, qui a donné un joyau d'or, aussy du fust de la vraye croix, et deux anges qui le soutiennent, et payé 40 l. 10 s. aux serviteurs du s[r] Louis de Chambly, qui a porté et rapporté ledit joyau [4].

Au dessus de ce reliquaire et de la sainte châsse se trouve attachée proche du platfond du trésor une ceinture de quatre pieds et demy de long sur quatre doigts de large, faite de grains de porcelaine blancs et noirs, bordée de soye de porc-epy rouge, c'est l'accomplissement d'un vœu des Hurons. En février 1695 la nation des Abnaquis dans la nouvelle France envoya son vœu et remerciement à la Vierge, escrit en leur langue et traduits en latin, le tout dans une boëte de fer

[1] L'argent du soubassement de la colonne et des deux anges pèse 30 marcs. (*I.*)

[2] Voir, aux Pièces justificatives, p. 108, la lettre écrite par le chapitre au duc de Berry en remercîment de ses dons.

[3] GAUSSEN, *Portefeuille archéologique de la Champagne*, Bar-sur-Aube. Jardeaux-Ray, 1861, orfévrerie. Planche III.

[4] Bibl. de Chartres, Ms. 1011, p. 140.

blanc peinte avec ces mots : « Votum Abnaquiorum [1]. »

Entre cette ceinture et la sainte châsse on voit une grande médale d'or attachée au lambris sur laquelle est représentée d'un costé un saint Louis tenant d'une main avec un linge une couronne d'espines et de l'autre deux mains de justice, sur le revers il y a une couronne de lauriers au milieu de laquelle il se lit : A l'immortalité, et autour en plus gros caractères : Prix d'éloquence 1673; et au bas de cette couronne, il y a : l'Académie françoise. Cete médale est un des prix fondez par Mr de Balzac pour l'establissement et la perfection de l'éloquence françoise; M. l'abbé de Melun, prieur de Sauseuse [2] et qui a esté chanoine de Chartres, réussit avec tant de succès sur le sujet de la composition proposé en 1673, dont les paroles étoient « Abscondisti hæc a sapientibus et revelasti ea parvulis », qu'il mérita la gloire de ce prix. Il en fist présent le 12 février 1681 à l'église par son testament, et en reconnoissance MMrs du chapitre luy firent faire un obit solemnel avec représentation [3].

Sur le costé de main droite du trésor et ensuite du reliquaire ovale, il y a un ange d'argent tenant une main d'or percée et vuidée en compartiments, par le dessus [4] dans laquelle est celle que saint Thomas l'apostre mist dans le costé de Notre-Seigneur [5] lorsqu'il s'apparut à ses disciples après sa résurrection [6].

[1] Pour plus amples détails lire : Merlet, *Histoire des relations des Hurons et des Abnaquis du Canada avec le chapitre de Chartres*.

[2] Mathieu de Melun de Maupertuis. (*I.*)

[3] Pèse quatre onces deux deniers valant 200 liv., prix d'orphèvre, il est cependant du prix de 300 liv. (*I.*)

[4] Hauteur 2 pieds, la main pèse un marc 5 onces. (*I.*)

[5] Il y en a aussi une au trésor de Saint-Denis qui est en chair et en os. (*I.*)

[6] Il n'y a que la moitié de la main gauche, savoir le doigt annulaire et le

Les vers suivants sont gravez autour du poignet :

« Hæc est illa manus qua Didimus dum dubitasti
« Vivere post mortem Christum tangendo probasti. »

Entre ces deux vers, il y a un saint Thomas à genoux mettant la main dans le costé de Notre-Seigneur.

Cet ange est posé sur un socle d'ébeine à quatre faces dans des trois desquelles il y a des reliquaires pratiquez dans son épaisseur couverts de crystaux et ornez de plaques d'orphévrerie [1].

Dans celui du devant il y a des os de sainte Anastasie veuve romaine martyrisée sous l'empereur Dioclétien [2].

Dans celuy de main droite il y a des ossements de saint Yves avocat de Bretagne, et dans celuy qui est à gauche il s'en voit de sainte Agate vierge et martyre qui souffrit sous Decius.

Sur la face de derrière, il se lit sur une plaque d'argent que Mr Maquet d'Abbeville, chanoine et théologal de Chartres, a donné cette figure pour porter la main de saint Thomas, et que Mr de Raimbaucourt a exécuté sa volonté après sa mort en 1648 comme son légataire.

Proche cet ange, il y a un soleil de vermeil ou Porte-

petit doigt dont le dernier os du bout manque. Ces deux doigts sont accompagnez de leurs os du métacarpe jusqu'au poignet. Mrs de Vienne en Autriche disent en avoir le doigt index, les religieux de Saint-Denis veulent aussi l'avoir dans leur trésor. (*I.*)

Nous retrouvons aussi un index dans les *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, t. II, *Lectiones Suessiones*, p. 33 et 35. Et là il est plus explicitement indiqué, comme le doigt que saint Thomas posa *in latus Domini*, et que Baudoin, comte de Flandre, envoya à Soissons en 1204.

[1] Cet ange fut fait du mois d'aoust et de septembre 1554 de l'argent que plusieurs de Mrs les chanoines donnèrent pour cela. (D'après les registres capitulaires, le 3 octobre 1554). (*I.*)

[2] Il y a à Rome une église dédiée en son nom qui a titre de cardinal. (*I.*)

Dieu, enrichi de rubis, d'émeraudes et d'amétistes [1]. Il est porté par deux anges ayant les aisles estendues émaillées de bleu et posez sur des tailloirs soustenus par des consoles.

Il y a au dessus un dais de vermeil, porté par 4 milors dont le tour est remply de pierreries pendantes [2], en manières de franges et de houppes; sur le haut est une croix de cristal taillé sur les deux faces accompagnée de six boules de mesme, dont il y en a quatre qui servent d'amortissement aux coins du Dais et les deux autres sont aux costez de la croix [3].

Ces milors sont élevez sur des stylobates qui sont sur les quatre coins d'un grand plinthe de vermeil doré, orné de moulures dans le milieu desquelles il y a une scotice remplye de rubis et d'émeraudes en cabochons. Ce plinthe est posé sur quatre pates de griffon aussy de vermeil, et tout ce bel ouvrage repose sur un autel portatif de marbre environné de placques d'orphéverie, aux quatre coins duquel il y a 4 boëtes remplies de différentes reliques [4].

De cette exposition, il ne reste plus que l'autel portatif, dont nous donnons ici le dessin. L'abbé Brillon pense qu'il a été donné

[1] Au-dessus de cet ange et contre le lambris du trésor est une médalle de cuivre doré de la Reine Marie de Médicis, 2me femme du Roy Henry 4. Elle est dans un quadre façon d'ébeine, orné de plusieurs pierreries enchâssées en argent. La plus élevée et celle qui est au-dessus de la teste de la Reine est une agate gravée en creux représentant le bust de Henry 4, dont le vestement est blanc. Cette médale a esté dorée et ornée aux fres de l'œuvre en 1701, pour honorer la mémoire de cette grande Reine qui a fait faire le premier trésor et donné la lampe d'or qui est devant. (*I.*)

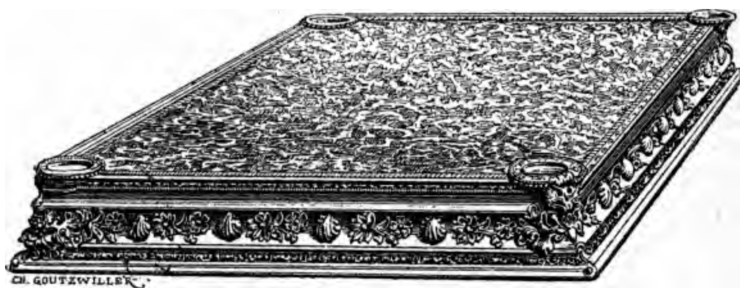
[2] Hauteur 16 pouces, longueur 12 pouces, largeur 6 pouces. (*I.*)

[3] Sur ce dais il y a deux chemisettes cizelées et amboutées, ce qui témoigne que ce ne sont pas les Anglois qui ont donné ce soleil. (*I.*)

[4] Il a esté donné par les Anglois lorsqu'ils possédaient la ville vers 1420. (*I.*)

en 1360, au moment du traité de Brétigny[1]; mais le caractère de l'orfévrerie nous paraît se rapprocher plutôt du quinzième siècle; ce serait donc à la dernière glose qu'il faudrait s'en rapporter.

Nous pouvons aussi nous demander pour quel motif les chemises ciselées sur le dais devraient prouver que ce ne sont pas les Anglais qui ont fait ce présent. Qu'ils aient donné ce porte-Dieu en 1360, comme le dit Brillon, ou en 1420, comme le dit notre Inventaire, les chemisettes n'étaient pas plus à un moment qu'à l'autre les armes du chapitre; en 1450, Renaud de Paris, chevecier du chapitre, la prit comme armes, et ce n'est qu'au commencement du seizième siècle, comme nous avons essayé de le démon-



Autel portatif. Don des Anglais. 1420.
Hauteur, 4 cent. 5. Largeur, 44 cent. Profondeur, 23 cent.

trer[2], vers 1514, que le chapitre la prit définitivement pour ses armoiries. Si ces petites chemises n'ont pas été ajoutées depuis, ce qui pourrait fort bien être arrivé, elles signifieraient peut-être que le porte-Dieu était offert spécialement à la sainte chemise renfermée dans la châsse.

Un S[t] Georges à cheval de vermeil doré, perçant un dragon avec une lance[3]. Il est comme dans un désert remply de quantité d'animaux venimeux, parmy lesquels l'on voit à genoux cette fille qui devoit servir de proye à cet effroyable monstre dont l'Affrique estoit infectée et

[1] Bibl. de Chartres, Ms. 1011, p. 13.
[2] Mély, *Chemises de la Vierge.*
[3] Hauteur 15 pouces, longueur 12 pouces. (*I.*)

qui en fut délivrée par ce généreux soldat. Il y a un os du coude de ce saint dans un reliquaire posé sur le devant et au dessous duquel est couché sur ce terrain, un grand écusson portant les armes de Lorraine accompagné de ces mots : NICOLE DUCHESSE DE LORRAINE M'A DONNÉ.

Cette princesse en fist en effet présent en 1634, comme une pièce des plus rares de son cabinet[1]. Il n'y avoit point pour lors de relique, mais le présent parut si beau, qu'il obligea M^r^ d'Estampes évesque de Chartres et qui depuis fut archevesque de Reims, d'escrire à Messrs de St Germain des Prés qui ont le bras de St Georges[2] pour leur en demander; ce qui luy fut accordé, car le 22 décembre 1635, Dom Grégoire Tarisse, général de la congrégation de St Maur, luy envoya ce morceau qu'il fist appliquer à ce bel ouvrage qui est de vermeil doré et se démonte en plusieurs endroits.

Valo, chanoine d'Amiens, rapporte de la Croisade, en 1206, à l'évêque Richard de Gerberoy, le bras et le doigt de saint Georges, qu'il avait trouvé miraculeusement à Constantinople[3] : les *Exuviæ sacræ* nous apprennent plus loin[4] que les princes obtinrent à Constantinople des reliques, et que le doge envoya à Venise, pour mettre dans sa chapelle, le bras de saint Georges (1204). Il est donc assez difficile de savoir où sont les bras véritables de saint Georges. Nous devons présumer qu'il faut entendre ici par bras un des os du bras. Saint Germain de Paris, vivant au sixième siècle, en avait sans nul doute obtenu un très-authentique de l'empereur Justinien.

Cette petite statue disparut en 1792. Nous la voyons figurer à ce moment sous le n° 138, dans l'Inventaire du 18 octobre 1792, que nous donnons aux Pièces justificatives. Il fut mis sous scellés dans

[1] Le procureur du Roy s'opposa à la réception de ce présent, à cause qu'on était alors en guerre avec la Lorraine, mais on ne laissa pas de passer outre et de le recevoir. (*I.*)

[2] Saint Germain, évesque de Paris, estant à Constantinople, eut ce bras de l'empereur Justinien, qui lui en fist présent. (*I.*)

[3] Cte RIANT, *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, t. I, p. 39.

[4] *Ibid.*, t. II, p. 262, 265, 271.

la maison commune; depuis, il n'en a plus été question. C'est ainsi que nous savons qu'il pesait 26 marcs.

Derrière ce présent et dans un enfoncement, il y a une grande croix de vermeil doré enrichie de pierres précieuses fort grosses, elle sert aux processions et aux cérémonies solemnelles[1].

Proche de cette croix, il y en a une autre aussi de vermeil accompagnée d'un pied, sur laquelle il y a des trophées de la Passion de N. Seigneur gravez (hauteur 23 pouces, pèse 3 marcs 3 onces); elle sert aux jours solennels sur l'autel pendant le St Sacrifice, elle a esté donnée par Messrs de la ville d'Issoudun[2], qui députèrent deux échevins pour la présenter en action de grâces d'avoir esté préservez de la contagion par l'intercession de la Vierge à laquelle ils s'étaient vouëz dans le temps de la maladie.

Au dessus de ces présents, l'on voit sur la muraille deux tableaux d'albastre peints. L'un représente un Jésus à genoux sur les instruments de sa Passion, et l'autre est un ex-voto d'un religieux de St François qui présente un enfant à la Sainte Vierge. Ils sont de mesme grandeur et les quadres d'ébeine; Madame la Mareschale de St Luc les donna en 1640.

Proche la porte est un baton de brésil virollé d'argent en plusieurs endroits[3], au haut duquel est une grosse fleur de lys à quatre fleurons de vermeil, environnez d'une couronne de mesme, enrichie de trois cordons dont deux sont de rubis et de turquoises, et celuy du milieu

[1] Hauteur 34 pouces. (*I.*)
[2] Donnée le 15 avril 1630. (*I.*)
[3] Hauteur 5 pieds 6 pouces. (*I.*)

est un gros fil de perles. C'est le bourdon que le Roy Jean portoit en ses pellerinages, il sert à présent de baston cantoral aux petits solemnels. Mr Thiersault chantre et chanoine y a fait mettre la fleur de lys [1].

D'après le Ms. 1012 de la Bibliothèque de Chartres, en 1360, après la paix de Brétigny, les rois Jean et Édouard entrent dans Chartres et vénèrent les reliques [2].

D'après les registres capitulaires, le roi Jean vient à Chartres en 1360, *die lunæ post synodum*, il y fait ses dévotions et donne peut-être son bâton quand il rend le pain et le vin offerts à lui par le chapitre [3].

Un autre baston cantoral de vermeil doré au haut duquel est un donjon fait de trois colonnes qui soustiennent le dome sur lequel est une lanterne à jour [4], ayant sur la pointe un tiercelet ouvrant les ailes; au milieu du donjon, il y a une Vierge assise tenant son fils entre ses bras et au dessous sur le baston est attaché un écusson portant d'azur au tiercelet d'or qui sont les armes du mesme Mr Thiersault [5], chantre, qui a fait ce présent en 1559, le 13 may. Il sert aux grands solemnels.

Le samedy 20e jour d'octobre 1582, Monsieur Nicolas Thiersault, chantre et chanoine, présenta au chapitre deux couvercles d'argent vermeil doré sizelé pesant onze marcs 2 onces.

Au dessous de la Ste Châsse, il y a un grand canon de

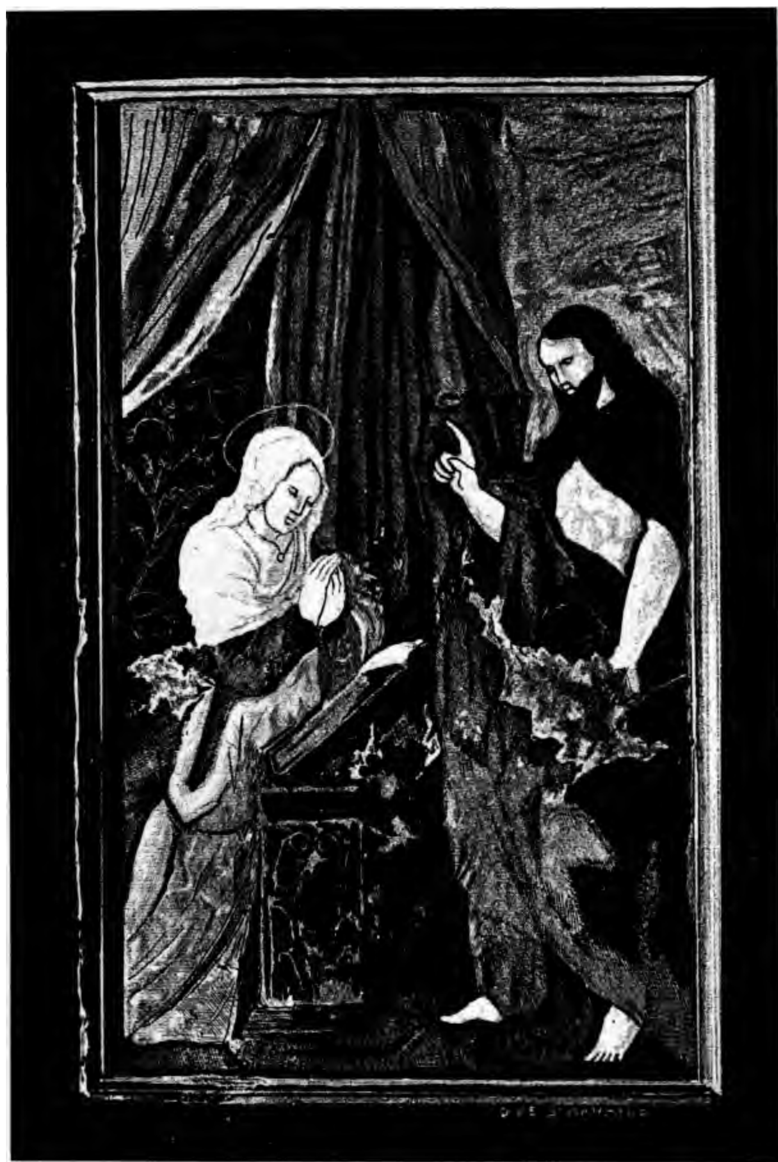
[1] L'inventaire de 1792 nous apprend qu'il pesait 3 marcs 2 onces 4 gros, p. 120.

[2] P. 297.

[3] Souchet, *Hist. de Chartres*, t. III, p. 213. Il alla rendre grâces à Dieu de sa délivrance à Notre-Dame de Boulogne, à Saint-Denys en France et à Chartres.

[4] Hauteur 5 pieds 6 pouces, pèse 15 marcs 5 onces. (*I.*)

[5] *Nécrologe de N. D. de Chartres*, 4 des ides de mai.



COUVERTURE DE MISSEL EN EMAIL.

(Bibliothèque de Chartres.)

PLANCHE XIII.



COUVERTURE DE MISSEL EN ÉMAIL.

(Bibliothèque de Chartres.



COUVERTURE DE MISSEL EN EMAIL.

(Bibliothèque de Chartres.)

Planche XIII.



COUVERTURE DE MISSEL EN ÉMAIL.

(Bibliothèque de Chartres.

la messe fait de broderie et de petit point[1]; c'est un ouvrage de Mad[e] Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault, fille naturelle de Henry 4[2].

Un grand messel couvert de vermeil doré. Il y a sur un des couvercles un chanoine priant aux pieds de la Vierge et sur l'autre est une Annonciation[3]. M[r] Estienne Robert, chanoine, a fait ce présent en 1644, comme il paroist sur le dos du livre où est escrit : « *Votum Stephani Robert canonici Carnutæi Virgini Parituræ 1644.* »

Un textuaire d'évangiles aussi de vermeil doré[4], ayant sur un des couvercles un Christ en croix, près duquel est la Vierge et S[t] Jean, et sur l'autre costé il y a une Annonciation. Ce livre est encore une libéralité de M. le chantre Thiersault, le 20 octobre 1582.

Un autre textuaire[5], mais d'épistres, pareillement couvert de vermeil; sur l'un des costez, il y a un S[t] Pierre et un S[t] Paul, et sur l'autre S[t] Jean et S[t] Mathias. Il a esté donné par M[r] Cochard chanoine.

Un messel chartrain, dont les couvertures sont bordées d'ébeine[6] et le milieu est d'émail; dans l'un de ses émaux, il y a un jugement représenté, et dans l'autre l'on y voit Jésus-Christ bénissant sa Mère.

Nous avons retrouvé ce missel à la Bibliothèque de Chartres, et nous sommes heureux de pouvoir donner le dessin des deux plaques décrites ici. Elles paraissent être des Penicaud, mais il nous a été

[1] Il existe encore à la cathédrale de Chartres, mais n'a rien de bien remarquable.

[2] Hauteur 2 pieds, sur près de 3 de large. (Selon M. de Mézeray, elle se nommoit Jeanne, et estoit fille de damoiselle Charlotte des Essarts, mariée ensuite au maréchal de l'Hospital.) (*I.*)

[3] Hauteur 17 pouces, largeur 11 pouces. (*I.*)

[4] Hauteur 13 pouces et demi, largeur 9 pouces. (*I.*)

[5] Hauteur 13 pouces, largeur 9 pouces. (*I.*)

[6] Hauteur 13 pouces, largeur 9 pouces. (*I.*) V. Pièces justificatives, p. 113, n° 36.

impossible d'examiner le revers et d'y chercher le poinçon qui pourrait nous mettre sur la trace du maître qui les a exécutées.

Quatre chandeliers de cristal travaillez et garnis de vermeil doré. Ils servent sur l'autel aux jours solemnels et de cérémonie. Ce sont les dernières pièces considérables qui se trouvent dans le premier trésor[1].

SECOND TRÉSOR.

Le second trésor est semblable au premier tant en son dessein que dans sa situation, car on l'a élevé du mesme ordre d'architecture et du costé opposé affin qu'il y eut une mesme symétrie des deux costez du grand autel. Toute la différence qui s'y peut remarquer est qu'il y a sur le haut du dosme de celuy-ci une figure de Ste Anne montrant à lire à la Sainte Vierge. L'on voit aussi dans les deux niches des costez de la porte, un St Joseph et un St Joachim, et au lieu des armes de Marie de Médicis, qui sont au premier, celles de la Reine Anne d'Autriche épouse de Louis 13, sont sur le second, comme estant celle qui a fait présent de ce beau cabinet, ayant donné trois mil livres pour le bastir et fut finy et achevé en 1662. Comme il est pareil au premier, on n'en fera pas une nouvelle description, puisque ce qui se trouve sur l'un se rencontre sur l'autre.

L'on voit à main gauche en y entrant, une grande châsse de bois doré[2], dont les principales faces sont composées de portiques enfoncéz dans lesquels on a figuré des cœurs enflammez et d'autres ornements. Il y a un

[1] Donnez par un duc d'Orléans, hauteur 18 à 20 pouces. (*I.*)
[2] Hauteur 3 pieds 5 pouces, largeur 13 pouces, hauteur 21 pouces. (*I.*)

évesque sur l'un des bouts tenant une crosse et sur l'autre une chemise de Chartres.

Il y a dans cette châsse deux sacs, l'un de velours rouge cramoisy et l'autre de satin bleu. Le premier renferme plusieurs petites boëtes et paquets où sont les reliques suivantes :

De Beata Anna Matre Beatæ Mariæ.

De lacte Beatæ Mariæ Jacobi.

De vestimentis B. Mariæ Magdalenæ.

De tunica et cilicio Beati Yvonis halauri [1].

De loco montis Calvariæ ubi Jesus Christus crucifixus fuit.

Uncia digiti S[ti] Romani Episcopi et confess. qui demisso episcopatu in Anglia, vixit in eremo in minori Britannia et ibi finivit vitam in Christo.

Digitus S[ti] Potentiani, archiepiscopi et martyris.

Reliques de S[te] Colombe.

De lapide ubi Christus lavit pedes discipulorum.

Le coutel de M[r] S[t] Thomas, à manche d'yvoire et virollé d'argent [2].

De sepulchro Christi Domini nostri.

De sancto Stephano Pontif. et martyr.

[1] Donnez en 1348 par Roger, archevesque de Bourges, qui les avoit apportez de Bretagne. (*I.*)

[2]
Et seint Tomas de Canteorbere,
De cui sanc ot illuec partie,
Et son coustel d'auceserie.
(*Poéme des miracles de Jehan Le Marchand.*)

C'est le couteau de saint Thomas de Cantorbéry, apporté en 1177 par Jehan de Salisbury, nommé évêque de Chartres; il l'offrit au trésor avec un vase précieux renfermant du sang du Bienheureux Thomas. *Cartularium B. M. Carnutensis*, t. I, p. 21. — V. Inventaire de 1322. Pièces justificatives, p. 101.

Il n'y a seulement qu'un manche, encore est-il cassé et sans virolle. (*I.*)

Reliquiæ S^ti Eustachij.

Pierre du torrent de Cédron.

Du Tombeau de Lazare.

Des pierres sur lesquelles Nostre Seigneur marchoit lorsqu'il dit : « *Nolite flere super me.* »

De lapide Getzemani.

De monte Sion.

De Portis Aureis.

Reliques de St Jacques et de Ste Mesme.

Dans le second sac qui est de satin bleu, il y a trois autres petits sacs attachez ensemble pleins de reliques sans nom.

Il y a encore dans cette châsse plusieurs autres ossements de saints, la plupart consumez par le feu et dont les noms ont esté perdus, de mesme que celuy d'un chef qui est enveloppé avec le tout dans un linge. L'on tient que c'est celui de St Gervais[1], martyr, parce que les cartulaires portent qu'il y en a eu un dont on fut obligé de se servir du Reliquaire d'argent qui le renfermait pour des nécessitez urgentes. La mesme chose a pu arriver à celuy d'une coste de St Odilon, abbé, donnée en 1347, laquelle ne se trouvant plus exposée a pu estre renfermée dans cette châsse en mesme temps que le chef de St Gervais avec lequel il y en a une sans nom[2].

[1] En 1562, fut vendu le reliquaire de Saint-Gervais, d'argent doré, pesant 6 marcs. Ce chef n'est composé que du devant du crasne, le reste de la teste n'estant formé que de petits sachets cousus ensemble remplis d'ossements soustenus par des osiers. L'on en a ouvert plusieurs pour y trouver quelqu'escrit ou nom, mais inutilement, il semble qu'il y ait eu deux pareils chefs. (*I.*)

N° 9, Inventaire de 1562. Pièces justificatives, p. 116.

[2] Elle n'est pas entière. (*I.*)

Voir l'inventaire de 1562. Nous n'avons plus les registres capitulaires de cette époque.

Proche de cette châsse est un reliquaire de vermeil doré en forme de donjon eslevé sur un pied d'estail par 8 colonnes semées de fleurs de lys; le couronnement est en plate forme, orné d'agates et d'amétistes eslevées sur les bords en manière de vases. Au milieu de cette plate forme, il y a un ange à genoux ayant les aisles ouvertes et portant une boëte quarrée renfermant un morceau d'une ceinture de la Vierge.

La voute de ce couronnement est faite en cul de lampe dont la pointe est formée d'une onice taillée représentant un homme a my-corps tenant un livre, et autour il y a plusieurs rubis et émeraudes : cette voute sert de ciel à trois reliquaires d'or qui sont dans le donjon.

Celui du costé de main gauche est un cylindre de crystal fermé de vermeil dans lequel est un morceau d'une coste de S[t] Louis, Roy de France, sur un taffetas rouge; cette relique a esté donnée en 1407 par le comte de Vendosme.

Dans notre premier inventaire de 1310[1], nous voyons « *imaginem Ludovici argenteam* », probablement un reliquaire fait au moment où Boniface VIII, le 11 août 1297, venait de déclarer saint Louis IX. Philippe le Bel, dans la distribution qu'il fit des reliques de son grand-père, n'oublia sans doute pas l'église de Chartres, à laquelle il devait, quelques années plus tard, apporter ses armes et les pendre en ex-voto à la chapelle de la Vierge.

C'est la fin du treizième siècle, l'époque à laquelle les reliquaires en forme de tombeaux sont remplacés par des statues et des bustes[2].

Nous retrouvons encore cette *ymaige* de S[t] Loys[3] dans l'inventaire de 1545, n° 11, tenant une coste dudit S[t] Loys. Il est probable que le comte de Vendosme ayant donné la côte dans le cylindre de cristal; on la fit porter à la statuette qui était dans le

[1] Pièces justificatives, p. 100.
[2] LABARTE, *les Arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, t. II, p. 11.
[3] Pièces justificatives, p. 112.

trésor, et qui contenait peut-être déjà quelque relique de Louis IX. Cette côte fut mise, au moment du sacre de Henri IV, dans la châsse de saint Serge et de saint Bacche.

Dans celuy du milieu qui est une petite boëte quarrée longue d'or ayant une fleur de lys au dessus avec un rubis balais. L'on y voit du lait de la Ste Vierge qui est naturel, mais caillé et séché. Le derrière de cette boëte est orné d'une Vierge d'émail.

Le dernier de ces trois reliquaires est comme une tour de cristal dont le pied et le toit est d'or enrichy de perles et de rubis.

Il y a sur le haut du comble, en amortissement, une nacre de perle formée en perle d'une grosseur extraordinaire; sur l'amortissement se lit : « **Unus articulus dextrae manus Sti Ludovici Marsiliae.** » Il renferme le pouce de la main droite de St Louis de Marseille, cordellier et évesque de Toulouse et cousin du Roy St Louis [1]. Il a esté donné en 1410 par le duc de Berry [2] qui l'avoit eu du Roy de Cicile son neveu; les lettres de ce Duc [3] expédiées en son chasteau de Melhun sur Yeure, portent que cette relique estoit accompagnée d'une figure d'or représentant l'évesque St Louis, laquelle apparament a esté employée au mesme usage que le bust du chef de St Gervais et le reliquaire de St Odilon [4].

Clémence de Hongrie meurt le 13 octobre 1328 : dans son testament nous lisons : « Item, nous laissons et donnons à nostre très-chier seigneur et tres-amé cousin le Roy de France, nostre image de Monsieur St Looys, fait en manière d'évesque, qui tient son doit, ainsi comme il est à tout son doit dessus dit. »

[1] Les reliques de ce saint reposent aux Cordeliers de Toulouse.
[2] Archives d'Eure-et-Loir. G. 444.
[3] Pièces justificatives, p. 108.
[4] Ce fut en 1562 que toutes les reliques de l'église furent portées par

Nous nous permettrons, grâce à l'inventaire d'aujourd'hui, de ne pas partager l'avis de M. Douet d'Arc[1]. En soulignant le mot *doit*, il ajoute un peu plus loin qu'il faut entendre par là toute bague qui a plusieurs pierreries. Ici, avec l'explication que nous avons, « unus articulus dextræ manus », nous devons entendre le doigt de la main : reconnaissons d'ailleurs que sans ce renseignement, il était impossible de comprendre cette expression.

Cette statuette disparut certainement avant 1545, puisque dans notre inventaire, où est mentionné l'ymage de S[t] Loys, on ne relève qu'un petit reliquaire d'or contenant le doigt de S[t] Loys de Marcille : n° 51.

Le pied d'estal de ce donjon est de cuivre doré, il est soustenu sur trois grosses consoles en manière de pattes de griffon, il y a sur le devant une cartouche aussi de vermeil remplie d'une chemise de Chartres d'argent sur un fond émaillé de bleu.

En suite de ce donjon et sur le fond du trésor, il y a une grande châsse couverte de vermeil doré par compartiments de lozanges remplies de fleurs de lys [2]; elle renferme le corps de S[t] Turien (s[tus] Turianus), évesque de Dol en Bretagne, qui vivoit du temps de Charles le Chauve et mourut vers 841 [3].

l'ordre des commissaires du Roy dans l'hostellerie de la Fleur de Lys, attenant à la montée de la porte Guillaume, où ils estoient logez et où on apprétia toutes les argenteries et les pierreries, lesquelles furent conduites ensuite à Paris et vendues par l'ordre du Roy; l'on en rachetta partie; il n'y a que la sainte châsse, comme on l'a remarqué cy-dessus, qui ne sortit pas de l'église, les habitants ne l'ayant jamais voulu permettre, et donnèrent des ostages pour la représenter; de dessus laquelle on osta néantmoins 40 belles pièces d'or de plusieurs histoires, ce qu'il y avait de beaux rubis ballez, d'émeraudes et les plus belles perles pour estre aussi vendues. (*I.*)

Dans le Ms. 1014, p. 542, nous trouvons les remontrances des habitants faites aux commissaires et consignées sur le procès-verbal à propos de l'enlèvement de la sainte châsse.

[1] Douet d'Arc, *Nouveau Recueil de comptes de l'argenterie des rois de France.* Paris, 1874. P. 10 et 48, n° 86.

[2] Longueur 23 pouces, largeur 14 pouces, hauteur 30 pouces. (*I.*)

[3] Les religieux bénédictins de Saint-Germain de Paris disent en avoir le corps; l'histoire de la vie de ce saint qui se lit dans le bréviaire de Chartres le dit aussi. (*I.*)

Ce S[t] est représenté de relief sur un des bouts de la châsse, dans un portique enrichy de pierreries et composé de dix colonnes isolées sur lequel il se lit :

« Hic sunt Reliquiae S[ti] Turiani. »

L'autre bout est aussy orné d'un portique dont les jambages sont deux arcs boutans d'ouvrage antique, de vermeil à jour. Il est remply de la figure d'un évesque tenant sa crosse autour duquel sont les deux vers suivants :

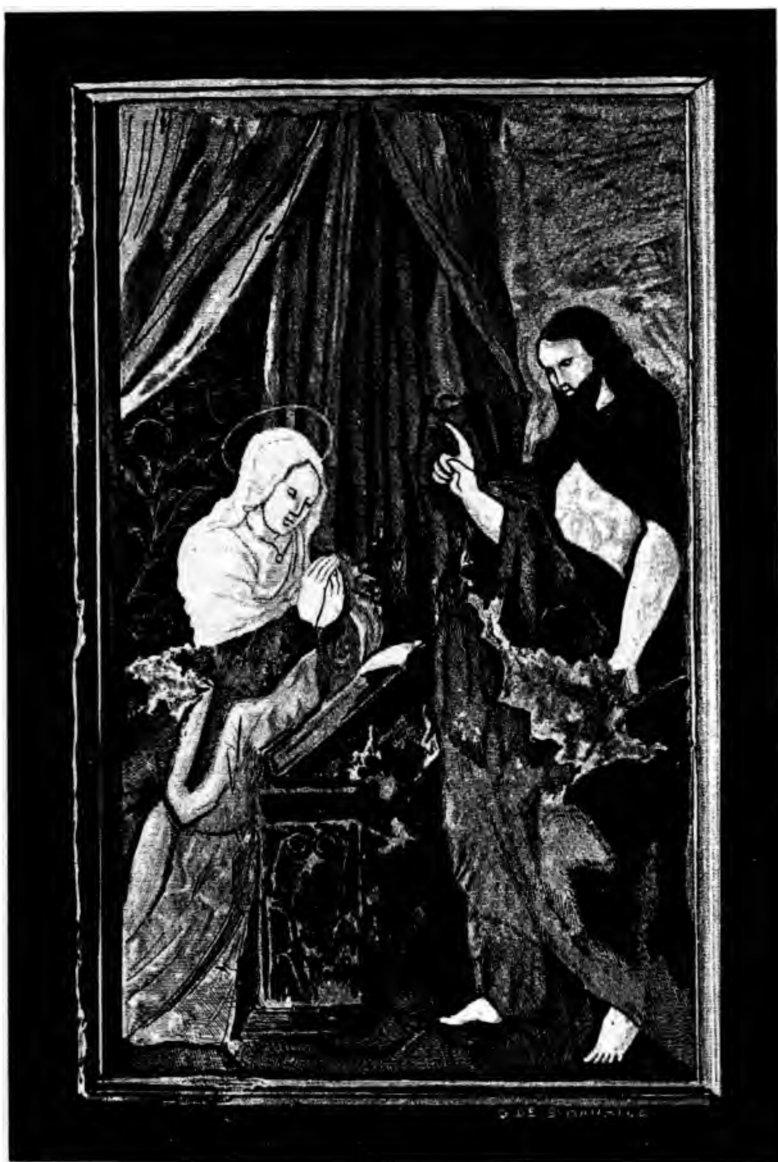
Hæc nitet Hugonis argento capsa decani
Quem Deus in cœlis merito hoc mediante coronet.

Ce fut M[r] Hugues de la Ferté au Vidame (petite ville des environs de Chartres) Doyen de Chartres, comme il paroist par ces vers et qui depuis en fut évesque, qui le fit couvrir de vermeil vers l'an 1200 [1].

Le bord et le faiste de la couverture sont accompagnez d'ouvrages à jour faisant une espèce de balustre. Il y a sur les extrémitez du faistes, deux boules cizelées de vermeil, servant d'amortissements aux pignons. Le bas de la châsse est environné d'un rang de diverses sortes de pierreries [2].

Le chef de S[te] Anne [3] est ensuite de S[t] Turien, dans la place la plus honorable de ce trésor, comme estant la relique pour laquelle ce second cabinet a esté construit [4].

[1] V. *Cartulaire et Nécrologe de Chartres*, t. III, p. 106, et Souchet, *Histoire du diocèse de Chartres*, t. III, p. 24.
[2] Pour les reliques de saint Turien, voir le P. Mabillon : Extrait des actes des saints de l'Ordre de Saint-Benoît, p. 593, 1[re] partie du troisième siècle, et Histoire de France de Aymoin, Bénédictin : 5[e] livre, c. 41, p. 348. (D'après le ms. 1011.)
[3] Hauteur 20 pouces. (*I.*)
[4] A Orcan, près Noyon, dans l'abbaye des Bernardins, on montre aussi



COUVERTURE DE MISSEL EN EMAIL.

(Bibliothèque de Chartres.)

inférieure et quelque partie de la supérieure. Il a esté donné en 1204 par Louis comte de Bloys et de Chartres. Il l'avait envoyé de Constantinople à Catherine, sa femme, pour en faire présent à l'église avec une grande pièce de drap d'or dont il estoit enveloppé[1]. Ce prince estoit pour lors à l'expédition de la Terre Saincte où il mourut ayant été tué devant Andrinople. C'est sur cette relique que les chanoines font le serment à leur réception dans la cathédrale[2].

Il y a un fort long travail à faire sur le chef de sainte Anne : nous en avons déjà réuni les matériaux. Ce chef fut à Chartres l'objet d'un culte particulier. Aussitôt reçu de Catherine de Blois[3], les chanoines créent un office spécial, ils cessent de prêter leur serment sur le chef de saint Théodore[4]. En 1276, le chapitre décide qu'une garde spéciale veillera sur le chef de la sainte (*de custodia capitis Beæ Annæ*), et qu'il en sera payé huit sols au chapelain qui le gardera. (Registres de l'œuvre et Cartulaire de N. D. de Chartres, t. II, p. 197)

Un bust de vermeil doré représentant un évesque ayant une mitre en teste (hauteur 26 pouces) enrichie de gros chattons, garnis de toutes sortes de pierreries[5]. Il est revestu d'une chappe dont le col est bordé d'une orfraye d'émail

du fauxbourg de S. Jacques de Paris quand le Roi Henry 3 (Henry 4, il y a certainement erreur) fut devant ledit Paris à la Toussaint 1589. Les Souisses du Ré ayant prins les fauxbourgs, un desdits capiteines souisse nommé Michel Lalegt prist ledit housement, estant en un cristal persé garni en argent, le tout doré, garny de pierre fine, le xij de ault 1593 fut mis icy ledit housement. (*I.*)

[1] Il lui tomba en partage lors de la prise de la ville par les chrétiens. Souchet, chanoine de Chartres, qui était à même de la voir, nous dit dans son *Histoire de Chartres* qu'il n'y avait que le crasne ou derrière de la teste. T. II, p. 550.

[2] Ce buste est catalogué dans l'inventaire de 1562, n° 5, et dans celui du 26 brumaire an II. Pièces justificatives, p. 116, 122.

[3] Biblioth. de Chartres. Ms. 1014, t. III, p. 89. — *Nécrologe de N. D. de Chartres,* 12 des kalendes d'octobre et 17 des kalendes de mai.

[4] Bibloth. de Chartres. Ms. 1014, p. 166.

[5] Catalogué dans l'Inventaire de 1562, n° 3, et dans celui du 26 brumaire an II. Pièces justificatives, p. 116, 122.

sur laquelle est peint en de petits tableaux aussi d'émail la vie de saint Lubin évesque de Chartres, dont le crasne est renfermé dans le bust [1]. Ce saint estoit de Poitou.

Entre ce bust et celui de sainte Anne [2], il y a contre la muraille un petit tableau de vermeil doré fermant à volets dans lequel il y a du bois de la vraye Croix. Il est porté par quatre anges. Les deux qui le tiennent par en bas sont debout, et ceux d'en haut sont représentez en l'air, les aisles estendues. Il est appliqué sur une croix d'orphévrerie, enrichie de pierreries. M. Jean Hervé, chanoine de Chartres, qui l'avait apporté de la Terre sainte, l'a donné à l'église [3].

Proche du chef de saint Lubin, il y a un calice de vermeil avec sa pateine (hauteur 6 pouces) dont le pied est à 8 pans, sur lequel est peint en émail quelques histoires de la vie de Nostre-Seigneur. Il se voit aussi sur la couppe quelques uns des apostres représentez. C'est le calice de saint Yves évesques de Chartres qui mourut en 1115; ce fut lui qui fit faire le beau jubé de l'église appelé Ambo à cause de ses deux escaliers.

Le chef de saint Mathieu [4] apostre et évangeliste, renfermé dans un bust de vermeil doré, ayant sur les espaules une forme de mante antique (hauteur 17 pouces) [5]. Il y a sur le haut du front un boucquet de cheveux de vermeil

[1] La calotte ou haut de la teste seulement. (*I.*)

[2] Hauteur 5 à 6 pouces, largeur 4 à 5 pouces. (*I.*)

[3] Il devait accompagner en Terre sainte, lors de la première croisade, Étienne, comte de Chartres et de Blois, et revint sans nul doute avec Herpin, qui seul échappa au massacre de Ramla (19 mai 1102). Souchet, *Hist. de Chartres*, lib. IV, t. II, p. 337. V. Pièces justificatives, p. 99.

[4] Catalogué dans l'Inventaire de 1562 et dans l'Inventaire de brumaire an II, p. 116, 122.

[5] En Bretagne, à l'abbaye de Saint-Mathieu, le corps de saint Mathieu y

qui se lève pour laisser voir le crasne du saint. Au bas du bust est un reliquaire fait en manière de portique couvert dans lequel il se voit, sur un satin rouge, un morceau du derrière du chef de ce S[t] Apostre dont le bust renferme la teste, puis la mâchoire d'en bas (ce reliquaire pèse 2 marcs 6 onces d'argent) [1].

A peine le chef de saint Matthieu est-il dans le trésor que la piété des fidèles apporte des objets précieux pour le décorer. Le nécrologe de Chartres nous dit, au IV des Ides de septembre, qu'Amice, comtesse d'Évreux et de Montfort, « donavit eidem. ecclesie vas preciosum, argenteum deauratum, quod largo sumptu de proprio fecit studiose componi et miro opere atque gemmis eleganter formari, ad reponendum caput beati Mathei apostoli et evangeliste [2] ». MM. de Lespinois et Merlet nous indiquent pour cette donation, d'après l'écriture, 1190 environ, mais il est possible de se tromper de quinze années à huit siècles d'intervalle; Amice ne put faire ce beau présent qu'après que Gervais eut offert à l'église le chef du saint, à son retour des croisades, en 1204.

Nous donnons aux *Pièces justificatives* les différents marchés qui furent passés entre le chapitre et Jehan Duhan, pour la confection du chef de saint Matthieu en 1353 [3].

Cette relique [4] a esté apportée de Constantinople en 1205 par un comte de Chasteauneuf nommé Gervais [5], lequel en fist présent à l'église à son retour de l'expédition de la Terre sainte, en reconnaissance de quoy le chapitre luy

a esté, il n'y a plus que le chef, le reste a esté pillé par les Normands. 2e note. Le corps de saint Mathieu est à Salerne au dessous de Naples, en Italie. (*I.*)

[1] Pièces justificatives, p. 116, 122.

[2] *Cartulaire de Chartres*, t. III, p. 173.

[3] Pièces justificatives, p. 107.

[4] Mess[rs] de Beauvais disent avoir aussi ce chef comme le patron de leur église. Les Bénédictins disent l'avoir dans leur abbaye de Saint Mathieu de Fine terre, en basse Bretagne. M. Tavernier dans son Voyage de Perse dit qu'au couvent de Saint-Estienne près Tauris en Perse on y voit le crasne de Mathieu l'apostre. (*I.*)

[5] Fondation pour son anniversaire en 1202. Archives d'Eure-et-Loir. *Inventaire du chapitre*, t. IV, p. 189.

fait tous les ans un obit le dernier jour de Febvrier [1].

Une main de vermeil doré sur un coussin de mesme (longueur 7 pouces, largeur 5 pouces, hauteur 5 pouces) posé sur un stylobate orné de rubis balets et agathe. L'on voit sur le dos de la main un écusson gravé portant trois foyers, deux et un, surmonté d'une estoile, et au-dessus de l'écusson est une mitre passée dans une crosse [2].

Il y a sur le poignet un reliquaire dans lequel l'on voit deux morceaux d'ossements portant cette inscription : *De Sto Stephano,* qu'on dit estre du premier pape de ce nom, et qui souffrit sous Valérien, l'an 260 de Notre-Seigneur. Ce fut à la prière de ce saint que le Temple de Mars tomba en partie, lorsqu'on l'y mena pour sacrifier.

Cette main est le commencement des reliquaires et joyaux qui sont du costé droit de ce trésor, derrière laquelle il y a un grand calice d'argent avec sa pateine pesant douze marcs et demy dont le pied est partie à pans et partie en demy cercles, sur lequel sont les armes de M. le mareschal Dornano, nommé Alphonse de Scorce, qui en fist présent en 1602 le jour de la Chandeleur.

A costé du reliquaire de saint Estienne est le chef de saint Théodore [3], martyr, enfermé dans une châsse à six faces, surmontées de frontons dont les tympans sont remplis de roses d'émail, et au-dessous règne un cordon de pierres précieuses faisant le tour de la châsse. Aux six angles, il y a des colonnes de vermeil sur le haut des-

[1] *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* t. III, p. 53.
[2] Armes de Mr Jacques Fourré, natif de Mainvilliers près Chartres, évesque de Chalons. (*I.*)
[3] Indiqué dans l'Inventaire de 1562.

quelles il y a de grosses agates ovales en forme de vases [1].

La figure de saint Théodore est gravée sur la principale face, et au-dessous est une onice taillée représentant le bust de l'empereur Maximien sous qui ce Saint souffrit le martyre. Il y a plus bas une petite fenestre fermant à deux volets peints de rouge, sur lesquels il se lit en lettres d'or : « *Le chef de M. Sainct Théodore* », et au travers d'un crystal l'on voit dans la châsse la relique du saint. Sur le haut du fronton de cette face, il y a un vase de crystal taillé.

La couverture de cette châsse est composée de six noues et d'autant de faistes qui se réunissent tous au milieu du comble à un poinçon sur lequel est une grosse boule de vermeil qui sert de couronnement à ce beau reliquaire qui est meslé de vermeil doré.

Il a esté donné en 1120 par Geofroy de Lèves, évesque de Chartres, lequel estant allé à Rome, comme un des légats du St Siége, en rapporta le corps, qu'il déposa

[1] Hauteur 17 pouces, largeur 9 pouces. Il n'y a qu'une calotte du chef, mais fort grande, prenant immédiatement au-dessous du nez; le dedans est enduit de poix ou de mastic noir. Il y a dans cette châsse deux escrits en parchemin, l'un de 1578 de Mess[rs] les commis à l'œuvre qui certifient que dedans cette châsse est le chef de saint Théodore qui estoit autrefois dans une châsse d'argent doré, laquelle fut prise avec plusieurs autres pour les nécessitez du Royaume sous Charles IX, et fut remis dans cette châsse sous Henry 3, laquelle fut béniste par M[r] de Thou évesque; l'autre escrit est un certificat de Pierre Mahon orph. qui atteste avoir refait cette châsse en 1576 et que le chef qui est dedans avoit esté dépouillé de sa 1[re] châsse qui pesoit 19 marcs d'argent doré au temps de Charles IX, et qu'il fut encore pris en mesme temps en ladite eglise 120 marcs d'or, et 6 à 700 marcs d'argent de toutes sortes d'ouvrages des reliquaires de l'église par ordre du Roy, à cause des nécessitez du Royaume pour écarter les hérétiques, et qu'il fut bien osté de dessus la s[te] châsse 40 belles pièces d'or de plusieurs histoires, ce qu'il y avoit de beaux rubis baletz, émeraudes et belles perles qui furent vendues en 1562 et par lui estimez à 10000 liv., tant l'or, argent que pierreries et perles et qui furent employées pour le Roy et pour retirer les terres du chapitre vendues par ordre du Roy. (*I.*)

dans son abbaye de Josaphat qu'il avait fait bastir [1]. Ce St fut bruslé pour la vérité de l'Évangile après avoir mis lui-même le feu dans le temple de Sybelle la mère des Dieux [2]. C'estoit sur cette relique que les chanoines faisaient autrefois à leur réception le serment d'estre nez de légitime mariage, avant qu'ils eussent le chef de Ste Anne sur lequel ils le font à présent [3].

Un reliquaire composé de deux cylindres de crystal en manière de croix, l'un posé de champ et l'autre debout [4]. Dans celui qui est couché, il y a des reliques de St Luc évangéliste et de St Vincent martyr. Les deux bouts en sont fermés par des couronnes de vermeil, et sur le milieu est élevée une croix accompagnée d'une lance et d'une esponge. Ce reliquaire est porté par un chérubin ayant les aisles estendues sur le haut du second cylindre qui est debout et taillé à pans, au travers duquel on lit sur un veslin :

De Sti Marci evangelistæ corpore.
Dens Sti Sixti primi Rhemorum Pont.

Ce cylindre est posé sur un pied ovale de vermeil doré orné des instruments de la Passion. Il y a sur le milieu de ce reliquaire un beau rubis ovale d'un costé et une émeraude de l'autre.

Un reliquaire appelé des Maries [5], fait d'un cylindre de

[1] Près de Lèves, village voisin de Chartres. (*I.*)

[2] Le 27 septembre 1670, Mr de Neuville évesque de Chartres leva les ossements de ce saint qui estoient sous l'autel de la chapelle saint Maur de l'abbaye et les mist dans une châsse qui se conserve à l'abbaye. (*I.*)

[3] D'après Nicolaus Thingeyrensis, le chef de saint Théodore était dans un palais de Constantinople. Cte Riant, *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, t. II, p. 214.

[4] Hauteur 13 pouces, longeur 6 pouces, cylindre de champ. (*I.*)

[5] Hauteur 11 pouces, longueur du cylindre 3 pouces. (*I.*)

crystal taillé à pans et couché, sur lequel il y a une Vierge tenant son fils. Il est posé sur la cyme d'un petit donjon antique d'orphévrerie à jour dont la base est un pied de vermeil doré à six pans ornés de lézards. Ce cylindre est remply des reliques suivantes dont les noms se lisent au travers du crystal, sur deux morceaux de vélin qui en font les deux faces : sur celuy du devant il se lit :

Hic sunt istæ reliquiæ : 1° *De lacte Beatæ Virginis.*
De ligno crucis beati Petri apostoli.
De ossibus Beatorum Pauli et Bartholomei.
De ossibus B. evangelistorum Lucæ et Marci.
De Sancta Margareta.

Sur le veslin qui est au derrière, il y a, comme une suite du précédent :

Ceciliæ; Vincentij; Nicasii;
Germani Paris., Eligij Noviomen. [1],
Et Evurtij Aurel. [2] *episcoporum; Ydoli*
Abbatis; Dens Sti Sixti primi [3]
Remorum pontificis, de vestibus Bernardi abbatis.

Toutes ces reliques sont dans un pacquet de tafetas rouge avec lequel il y en a un autre, où il y a des ossements des Maries meslez avec de la terre de leur tombeau, et c'est d'où ce reliquaire a pris son nom, car il fut présenté en 1449 sous ce titre par M. l'archevesque de Tours, qui le porta luy-mesme en une procession qui fut faite dans une église en chappe de soye pour leur réception.

Un grand calice.

[1] Saint Éloy, évesque de Noyon.
[2] Evurtius, évesque d'Orléans.
[3] La dent ne s'y trouve plus. Elle a été reportée dans le reliquaire précédent.

Une Vierge d'argent[1] tenant son fils sur le bras gauche et une pomme de la main droite. Elle est sur un pied ovale en bosse; proche d'elle il y a une femme à genoux dont les armes sont sur le devant du pied. Elle représente Mad[e] Marie de Luxembourg, veuve de Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, laquelle a donné cette figure en reconnaissance de la guérison qu'elle obtint en 1618 par l'intercession de la Ste Vierge pour Mad[e] la duchesse de Vendosme sa fille, qui estoit abandonnée des médecins, comme il se voit sur le bout du pied où l'on a gravé ce qui suit :

Cette image est donnée par la duchesse de Mercœur pour accomplir un vœu qu'elle a fait à Nostre-Dame de Chartres pour la duchesse de Vendosme sa fille qui estoit à l'extrémité de maladie dont elle a guéry. 1618.

Ensuite de cette figure, il y a dans un enfoncement proche la porte de ce trésor, deux grands chandeliers d'argent d'environ cinq pieds de haut (pèsent 40 livres chacun, valant 80 marcs, qui font en tout 160 marcs) dont l'ordonnance est composée d'une grande base formée de trois cartouches portées par autant de griffons et remplies des armes de France; au-dessus de ce pied est un gros vase en cul de lampe sur lequel est une colonne accompagnée de ses moulures portant un balustre en fusée au haut duquel est le bassin où se posent les cierges[2].

[1] Hauteur 13 pouces. (*I.*)

[2] Présentés le 24 aout 1632 par Mad[e] la marquise d'Alluye, de la part du Roy Louis 13. Le Roy fist un pareil présent dans le mesme temps à Saumur et à N. D. de Liesse. Ces deux chandeliers ne sont pas égaux en hauteur, il y a peu de différence néantmoins; l'on dit qu'ils furent dépareillez par mégarde lorsqu'à Paris on en fist la distribution. Ceux de Saumur ne sont pas égaux non plus. (*I.*) V. Pièces justificatives. Invent. 1792, n[os] 106, 107, p. 120. On retrouve justement cette différence entre les deux flambeaux.

C'est un présent que fist le Roy en 1637. Il donna aussi 500 livr. de rente à prendre sur la généralité d'Orléans pour y entretenir des cierges de cire blanche pendant les services des grandes festes.

Au-dessus de la porte de ce lieu et du reliquaire des Maries, l'on voit les armes de guerre dont on dit que Philippe 4 le Bel estoit revestu à la bataille qu'il donna aux Flaments à Mons en Puelle, entre l'Isle et Douay, où il défit le 17 aoust 1304 six mil hommes[1]. Ce roy s'estant en cette action trouvé dans un péril évident de sa personne se voua à la Ste Vierge, et après s'estre tiré du péril et avoir remporté la victoire, il vint à Chartres en rendre grâces à Dieu, et y offrit ses armes qui consistent en un casque couronné d'or, une cotte de maille, et un coltin de mesme, un corcelet couvert de satin rouge et semé de clous dorez, une cotte d'armes de velours violet, sur laquelle sont six grandes fleurs de lys d'or en broderie, trois devant et trois derrière, une camisole de sandal[2] brocquart rouge picqué, ayant au costé droit une teste de lion en broderie d'or tenant en ses dents une grosse boucle de vermeil, des cuissarts, des brassarts, des brodequins, des gantelets dont les doigts sont chargés de bossettes de vermeil doré taillées en pointes de diamants, un sabre couteau ou petite épée ayant son foureau de velours dont la boutrolle et la virolle sont semez de dauphins et de fleurs de lys; la garde qui est aussi de vermeil porte sur son pommeau

[1] D'après les registres capitulaires de l'église, quelques historiens en mettent jusqu'à 25,000. (*I.*) V. *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. II, p. 246.

[2] Dans les inventaires du quatorzième siècle nous le trouvons écrit *cendal*. C'était une étoffe de soie se rapprochant du taffetas.



LES ARMES DE PHILIPPE LE BEL ET DU DAUPHIN CHARLES V.

(Musée de Chartres.)

deux écussons du Dauphin de France. Ce coutteau est attaché par une boucle à un ceinturon violet fort étroit semé de fleurs de lys et de dauphins de vermeil.

Il donna aussi son cheval dont la représentation a esté longtemps exposée contre le gros pillier de la croisée de la nef du côté de l'épistre, laquelle estant tombée de vermouleure et de pourriture n'a point esté restablie. Il fonda aussi un service solennel le 17 d'aoust, appellé Nostre-Dame de la Victoire en mémoire de celle qu'il remporta à pareille jour en 1304 par les secours de la Ste Vierge, à laquelle il fist aussi présent de cent livres de rente à perpétuité; l'on expose ses armes au jubé du costé de la nef le jour de cette feste [1].

Il y a bien de l'apparence que ces armes ne sont pas pourtant celles de Philippe le Bel, puisqu'elles portent des dauphins meslez de France, estant certain que le Dauphiné n'appartenait pas encore à la couronne; joint à cela qu'elles sont si petites qu'à peine un enfant de 12 ou 15 ans s'en pourroit-il servir et par conséquent eussent-elles esté moins propres à Philippe, qui estoit un homme fait, âgé de près de 40 ans lorsqu'il gagna cette victoire. Ce qu'on en peut dire après beaucoup de recherches est que celles de ce Roy ne paraissent plus, et que celles-cy sont celles de Charles V dit le Sage, qui fut le premier Dauphin de France, et qui estant Régent du royaume pendant la détention du Roy Jean son père en Angleterre (en 1360), fist la paix avec l'Anglais dans Brétigny village proche de Chartres, n'ayant pour lors que

[1] Elles ont esté vendues. (*I.*) Celles qui ont été vendues le 13 juin 1525, moyennant 25 écus soleil, étaient les armes de François Le Vavasseur, seigneur d'Eguilly et sénéchal de Rouergue.

dix à onze ans; aussi nos anciens les ont-ils toujours appellées les armes du petit Roy. Comme cette paix fut conclue à la veüe de l'Église et par miracle visible de la Vierge, l'armée des Anglais qui estoit extrêmement nombreuse et puissante, en état de s'emparer du Royaume, ayant esté foudroyée par une tempeste horrible dont celle des François qui estoit faible et en très-petit nombre fut préservée dans le moment qu'elles estoient prestes d'en venir aux mains, ce prince vint à Chartres en rendre grâces à Dieu et à la Vierge, et y laissa ses armes pour marque qu'il ne tenoit cette paix que de la main du Tout-Puissant.

A lire la description du chanoine Estienne à propos des armes offertes à la Vierge de Chartres, il est assez difficile de reconnaître quels sont les souverains qui les ont offertes en ex-voto. D'après tout ce que nous savons, d'après les documents tirés de Souchet et des Registres capitulaires, d'après le chanoine Brillon, enfin d'après les armures conservées au Musée de Chartres et qui y furent déposées le 18 octobre 1792[1], il y avait à la cathédrale de Chartres deux armures. Nous les reproduisons ici. L'une, grande, est attribuée à Philippe le Bel; l'autre, petite, à Charles V. Une erreur a pu naître de ce fait, qu'en 1328, Philippe de Valois, en remercîment de la victoire de Mont-Cassel, vint en dévotion à Chartres, et racheta ses armes et son cheval, qu'il avait fait vœu de donner[2].

C'est incontestablement là l'origine de la confusion qui fit croire pendant longtemps qu'on ne pouvait avoir les armes de Philippe le Bel, puisqu'il les avait rachetées. Il ne faut cependant qu'examiner les dates pour voir ce qu'il en est. C'est en 1328 que Philippe de Valois racheta ses armes et son cheval; c'est en 1304 que Philippe le Bel entra dans la cathédrale. Ce qui fait que nous ne trouvons pas la donation des armes de Philippe le Bel en 1304, c'est qu'il les donna au mois de septembre, et comme il y avait interdit sur la ville et banlieue, suspension du chapitre, tout ce qui a été fait

[1] Voir Pièces justificatives, p. 120, nos 140, 141, 142.

[2] Ms. 1012, p. 285, Bibliothèque de Chartres. V. Pièces justificatives, p. 102.



LE SOULIER DE CHARLES V ET SA GARNITURE D'ARGENT.

(Musée de Chartres)

pendant ce mois « *debet esse secretum* ». La fondation de la messe de la Victoire est du 7 septembre et se trouve consignée à Chartres dans les Registres des Fondations[1]. Sur la lame de l'épée de Philippe le Bel, il y avait cette marque,



qui peut être celle de l'ouvrier.

Charles V pouvait parfaitement avoir des dauphins sur son armure, puisqu'en 1349 le Dauphiné était donné à la France, et que c'est en 1360 qu'il fit présent de cette armure à l'église.

Il ne faut pas oublier que les armes de Philippe le Bel doivent se réduire : au casque, sur lequel la trace des fleurs de lys d'or prises en 1793 est encore visible; à la cotte de mailles et à la cotte d'armes de velours violet avec les trois fleurs de lys, qui seraient ainsi une des premières apparitions des trois fleurs de lys royales[2].

Bien que dépouillée de tous ses ornements d'or et d'argent, les vandales de 1793 ont oublié, le long du soulier de l'armure de Charles V, une mince lisière d'argent découpée. C'est un authentique spécimen d'orfévrerie du quatorzième siècle, beaucoup plus certain que le cadre du grand camée de Charles V; aussi avons-nous tenu à le reproduire. (Pl. XV.) Il serait bien curieux d'établir que nous avons ici quelques parties de l'argenterie de l'armure du Dauphin Charles, dont Estienne de la Fontaine, argentier du Roi, nous indique les diverses pièces dans ses comptes, accompagnées du prix qu'elles avaient coûté en 1353[3]. Ce qui pourrait encore mieux nous le faire croire, c'est qu'en 1360, Charles V avait vingt-trois ans, et que la petite armure que nous voyons ici, *bonne pour un enfant de quinze ans,* correspondrait parfaitement à l'année 1353, les dauphins indiquant bien d'ailleurs qu'elle avait été faite pour lui.

Au-dessous du chef de Ste Anne, il y a une châsse de

[1] Arch. d'Eure-et-Loir, Inventaire du chapitre, IV, p. 189, et Bibl. de Chartres, Ms. 1014, p. 183.

[2] CHASSANT, *Paléographie des chartes et manuscrits,* Paris, J. Martin, 1885, p. 153.

[3] DOUET D'ARC, *Comptes de l'argenterie des rois de France au quatorzième siècle,* Paris, J. Renouard, 1851, in-8°, p. 126.

bois doré [1]. Sur l'un des bouts est la figure d'une femme tenant une palme, et sur l'autre il y a un brasier allumé [2]. Les costez sont figurés en portiques remplis de fleurons d'or et de cœurs enflammez; elle renferme les reliques de Ste Tècle vierge et martyre, qui fut la première de son sexe qui endura pour le Sauveur après sa Résurrection, comme St Estienne souffrit le 1er des hommes après la Passion de ce divin maistre [3].

Il y a proche de cette châsse une pantoufle de Ste Anne apportée du Levant avec la Relique, elle est conservée dans une galoche de bois.

L'on voit enfin suspendu au plafond de ce trésor une girandole de cristal taillée à six branches gerbées de vermeil d'or; elle a esté donnée en 1620, le 19 mars, par feu M. le duc d'Orléans Gaston, frère unique de Louis 13 [4].

[1] Longueur 22 pouces, largeur 8 pouces, hauteur 17 pouces. (*I.*)

[2] A Saint-Maurice, un fauxbourg de Chartres, il y a une châsse de sainte Tècle : à Chemiers près Clermont en Auvergne qui est un Prieuré dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu, sont les reliques de sainte Tècle, dont Mgr de Noailles archevesque de Paris eut quelque morceau qu'il a déposé dans une sainte communauté depuis peu érigée à Paris sous la protection de sainte Tècle. (*I.*)

[3] Il ne se trouve dans cette châsse que l'extrémité d'un gros os lequel est dans une boëte sans couvercle; il y a aussi quelqu'autres petit paquets renfermés dans une boëte contenant 3 paquets, l'un : ***de lapidibus sepulcri Domini nostri,*** l'autre : ***de Beato cosma,*** et le dernier : ***de Beato mercurio Principe.*** Le reste n'estant que de vieux linges et bois pourris de l'ancienne châsse avec lesquels sont des morceaux d'une grande boëte d'yvoire, sur lesquels est représenté en basse taille le martyre de la sainte. Elle a esté autrefois dans une châsse d'argent qui pesait 17 marcs, et vendue en 1562 pour les besoins de l'Estat. (*I.*)

Pourtant nous lisons : Sainte Thècle mise en une nouvelle châsse, 21 mars 1517. BRILLON, Ms. 1016, Bibl. de Chartres, p. 325; ce qui indiquerait qu'elle fut changée de châsse avant 1562. Il est d'ailleurs à remarquer que toutes les fois qu'un reliquaire a disparu, on s'empresse de mettre en note qu'il fut enlevé en 1562. Nous n'en prendrons pour autre exemple que le reliquaire de saint Louis de Marseille, p. 66.

[4] Il l'avoit gaignée au jeu à la foire de Saint-Germain de Paris. (*I.*)

TROISIESME TRESOR

Dans l'arcade du milieu du rond point du chœur et à 5 ou six thoises au-dessus de l'autel qu'on appelle de Tous les Saints, l'on y a disposé encore un troisième lieu pour y mettre des reliques. L'on y monte par un escalier de pierre pratiqué entre deux pilliers au haut duquel il y a une balustrade qui conduit devant et derrière ce dernier trésor, lequel n'est pas d'une mesme composition que les autres.

Il est disposé en trois estages qui diminuent de grandeur a proportion qu'ils s'eslèvent les uns au-dessus des autres; l'on n'y rentre point, mais ils sont à jour, et l'on peut voir aisément au dedans par les deux bouts, qui sont revestus de menuiserie distribuée en six portiques dorez et ornez de frontons, de pyramides et d'autres ornements, le premier estage en contient trois, celuy du milieu deux, et le dernier qui est plus haut n'en a qu'un.

Il y a trois châsses dans le premier estage qui en remplissent les portiques. Celle du costé de main droite [1] est couverte d'argent doré; elle a sur le devant une figure de relief assize représentant Notre-Seigneur tenant d'une main un livre sur son genouil et donnant la bénédiction de l'autre. Les costez sont composez de six portiques chacun, dans lesquels les 12 apostres sont aussi de relief. Il y a sur la face de derrière une Vierge assize tenant son fils, et l'on voit sur la couverture quelque point d'histoire de la vie de St Tugual dont le nom

[1] Longueur 24 pouces, largeur 12 pouces, hauteur 23 pouces. (*I.*)

est peint le long du faiste de la châsse. Le corps de ce saint est renfermé dedans; il estoit Anglois de nation, et vint en Bretagne par une inspiration divine, et après y avoir professé la vie monastique, il y fut éleu évesque de Tréguier ou L'antriquet; il vivait en 514, sous le régime de Childebert.

Sur un des costez de la couverture de St Tugdual, il se lit : † CELITUS : ELECTUS : PETRIC : TUGVALUS : AD : ARAM (*ligne d'en haut*). CUI DAT EORUM DOMINUS PATRIAM PETAT : VT. S. CAR : AM. (*ligne d'en bas*). — Entre ces deux lignes, il y a eu des figures en bosse divisées en trois portiques; le 1er a esté rompu. Dans celuy du milieu, il y reste 2 clercs portans des chandeliers devant un autel sur lequel il y a un calice découvert, et il parroit que derrière eux il y a eu une figure d'évesque, tenant une grande croix au lieu de crosse. Le dernier portique est en son entier dans lequel il y a une figure d'évesque revestu de ses habits pontificaux avec estole et manipule tenant d'une main une grande croix sur laquelle il s'appuye; et de l'autre il semble la tendre pour prendre un cheval qui est tout sellé et bridé et dont le bout de la bride est tenu par une main qui sort d'une nüe.

Sur l'autre costé de la couverture il n'y a point d'escriture; il y avoit trois portiques dont 2 sont rompus; dans celuy qui reste il y a une figure assise ayant de grands vêtemens. La teste en est dehors; il parroist qu'elle estoit appuyée sur sa main droite, ayant dans sa gauche un baston, son attitude parroist d'un homme resvant; derrière luy il y a 2 pastres avec un chien gardant deux moutons; ces pastres regardent un ange sortant d'une nüe qui leur parle.

Saint Tugual était particulièrement vénéré à Chartres. Mais nous ignorons dans quelles circonstances on invoquait son intercession. Ainsi, nous lisons : « 1516, 20 septembre, S[t] Tugual remonté, S[te] Thècle descendue[1]. » Nous savons que saint Piat était invoqué pour le beau temps, saint Taurin pour la pluie; à certaines époques de l'année, on descendait leurs châsses pour les porter en procession. Peut-être en était-il de même de saint Tugual. M. de Barthélemy nous a donné une étude des plus intéressantes sur la vie de saint Tugual [2]. Le *Cartulaire de Chartres*[3] nous apprend que ce saint était frère de Hoël II, roi des Bretons, fondateur de l'abbaye de Tréguier, et que son corps aurait été apporté au neuvième siècle à Chartres, par Goneran, évêque de Tréguier. Il était aussi vénéré à Laval, où est conservée une vieille châsse dont il est question dans la *Chronique des Arts*[4].

La châsse du milieu[5] est d'un bois tout uny de la longueur d'un corps entier. Celuy de St Piat martyr et évesque de Tournay en Flandre est dedans. Il souffrit sous l'empereur Maximian [6].

C'est une Relique non seulement admirable pour le secours visible qu'on en reçoit pour obtenir par l'intercession de ce saint du beau temps dans les besoins, mais elle est aussi merveilleusement belle pour s'estre conservée en son entier [7], car ce précieux corps se trouve aussi frais que si les bourreaux ne lui venoient que trancher la teste, quoy qu'il y ait plus de quinze cent ans qu'il ait souffert pour Jésus-Christ, ainsi que toutes les

[1] Biblioth. de Chartres, ms. 1016, p. 325, r°.
[2] Paris, 1884, in-8°.
[3] T. I, p. 60.
[4] 1885, n° 17, p. 133.
[5] Longueur 6 pieds, largeur 19 pouces, hauteur 23 pouces. (*I.*)
[6] Le 9 mars 1609 la Reyne Marie de Médicis, jour qu'elle donna la lampe d'or, fist descendre le corps de saint Piat, lequel fut reconnu bien frais et entier, et demanda un petit morceau du suaire ou linceul qui l'enveloppoit, et en fist dresser un certificat qu'elle signa. (*I*).
[7] On avoit commencé à couvrir cette châsse d'argent en 1521, et on y avoit déjà employé 56 marcs d'argent en 1562; mais il fallut vendre le tout en cette année par ordre du Roy, pour les nécessités de l'Estat. (*I.*)

attestations des Roys, des Reines, des cardinaux et autres grands seigneurs qui viennent par dévotion le visiter en font foy. La teste est si bien rejointe au col qu'il n'y parroist qu'une simple cicatrice. Il est enveloppé dans trois différents suaires de lin couverts d'autant de thoiles cirées et d'un grand tapis de soye rouge brodé d'or pardessus lequel il y a encore une thoile cirée.

Le corps de saint Piat fut apporté, disent les uns, à Chartres, dans le courant du onzième siècle, par les habitants de Séclin[1]. La vieille chronique, au contraire, nous dit qu'il fut apporté à Tournay par des soldats[2]. Dans les Manuscrits du chapitre et Registres capitulaires, il est souvent question de saint Piat, qui avait un office spécial, et en faveur de qui le doyen était tenu de donner à chaque chanoine assistant à cet office, un coup de vin et un petit pâté de volaille les jours gras, d'anguille les jours maigres[3].

L'obituaire de Chartres nous signale au onzième siècle Ragembod, qui couvre d'or la châsse de saint Piat, au douzième siècle, Drogon, qui lègue dix marcs d'argent pour réparer la châsse. Dans les pièces du chapitre nous trouvons successivement les papiers d'ouverture de la châsse du saint : le 2 avril 1275, le 1er octobre 1310, le 20 août 1352, le 1er septembre 1356, à la demande du roi Jehan, qui se trouvait ainsi à Chartres le 6 octobre 1591, le 24 mars 1609 à la demande de Marie de Médicis : tous ces documents sont extraits des originaux[4].

Si alors nous nous occupons seulement de la châsse, dès 1326, le lundi d'après la Quasimodo, le chapitre avait déjà commis pour traiter avec des orfévres pour faire la châsse de saint Piat. En 1354, il en fut de même, mais ces délibérations furent sans effet, à cause des guerres qui survinrent[5]. En 1521, le chapitre décida de faire faire une châsse; Jacques Levasseur[6], orfévre de Chartres, accepte de la faire moyennant 5 livres 15 sols par marc,

[1] *Cartulaire de Chartres,* t. I, p. 59.
[2] *Ibid.,* p. 65.
[3] *Ibid.*
[4] Archives d'Eure-et-Loir. C. III. D. 9. — Bibliothèque de Chartres, Ms. 1014, p. 236.
[5] Souchet, *Hist. de Chartres,* t. III, p. 197.
[6] Et non Jean Levassort. V. plus haut, p. xxviii et 11.

et Siguerre, orfévre de Rouen, en 1522 se loue à Levasseur pour l'aider à terminer son travail moyennant 70 sols par mois[1]; mais d'après une note, nous voyons qu'elle ne fut jamais achevée. Enfin, un manuscrit de la Bibliothèque de Chartres[2] vient ajouter que « la contretable d'argent doré garnye de pierreries et de perles représentant les mystères de la Rédemption, sauvée des pillages et des guerres, fut prise en 1523 avec l'argent de la châsse St Piat pour être fondue et employée à la rançon des enfants de François Ier, prisonniers en Espagne ». Nous savons que la contretable ne fut pas vendue, puisque nous la retrouvons mentionnée dans l'Inventaire de 1562[3]; la châsse St Piat, elle ne fut sans doute pas terminée, puisque les registres capitulaires nous apprennent que « *le 10 juillet* 1531 *et le* 1er *juillet* 1532, *l'orfèvre rendit l'argent de la châsse Saint Piat* ». Cependant elle fut faite, car, dans l'Inventaire du 26 brumaire an II, nous voyons, au n° 26, « *la garniture en argent qui était autour de la châsse du cy-devant St Piat*[4] ».

La dernière châsse de ce premier estage[5] est celle de main gauche : elle est peinte d'azur semée d'estoiles et de chemises d'or, ayant aux quatre coins des colonnes sur le haut desquelles sont des vases en amortissement. Sur le devant de la châsse est un évesque de relief dans une manière de portique dont le cintre est rempli d'une bande de cuivre sur laquelle il se lit : « C. S. C. CALETRICUS » qui est le nom du saint dont le corps repose dedans[6]. A l'autre bout est une Notre-Dame avec son fils.

Stus Caletricus, alias Chalœricus, vel Calactericus, vel Chalactericvs, et en françois St Calais avec un eis[7]

[1] LABARTE, *Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, t. II, p. 124, et *Archives d'Eure-et-Loir*. G. 186, G. 191.

[2] Mss. 1011, p. 129.

[3] Voy. Pièces justificatives, Inventaire de 1562, p. 116.

[4] V. p. XXVIII. SOUCHET, *Hist. de Chartres*, t. III, p. 504.

[5] Longueur 27 pouces, largeur 13 pouces, hauteur 24 pouces. (*I.*)

[6] L'on a voulu autrefois que le chef de ce saint fust trois fois plus gros que l'ordinaire; cependant celuy qui est dans cette châsse est d'une grosseur très ordinaire, et mesme plustôt petit que gros. Et il y a plus d'apparence qu'on a voulu parler de saint Solin, qui estoit d'une taille extraordinaire, mais qui n'estoit pourtant pas 3 fois plus grand que l'ordinaire. (*I.*)

[7] Saint Calers mieux. (*I.*)

à la différence de St Cales avec un es, Stus Calirefus ou Calesius abbé du pays du Maine, restoit chanoine de Chartres et en fut évesque ensuite. Il succéda à St Lubin. Il estoit homme de qualité et fort éloquent, mais plus vertueux encore. Il mourut en 571 et fut enterré à Saint-Martin au Val, proche son prédécesseur, d'où ses os ont esté tirez du depuis et posez en ce lieu [1] Il avoit une sœur nommée Monégonde qui est morte aussi en réputation de sainteté ayant fait plusieurs miracles aussi bien que son frère. L'église d'Orphin près Rambouillet dans le diocèze est dédiée en son nom; son corps est à Chimay en Hainaut où il y a une église collégiale qui luy est aussi dediée.

Son tombeau était orné « de plaques et de bendes d'os, telles qu'elles sont représentées ». Dans notre article de la *Chronique des Arts* [2], nous avons étudié d'après les correspondances du chapitre que nous avons retrouvées [3], d'après Mabillon et l'abbé Chastelain, les décorations de ce tombeau dont les sculptures du sixième siècle avaient été dessinées avant leur destruction; elles sont d'un grand intérêt pour l'histoire artistique des premiers âges de l'art chrétien, bien qu'elles ne représentent que des enlacements composés de cercles et de segments de cercles entre-croisés.

Les deux portiques du 2e estage sont pareillement remplis de deux châsses. Celle de main gauche [4], qui est toute couverte de lames de cuivre, renferme le corps de St Taurin premier évesque d'Euvreux. Il estoit Romain, et suivit en France St Denis l'Aréopagite. Il mourut

[1] En 1703, le tombeau de saint Calétric a esté trouvé dans le rond-point de l'église de Saint-Serge et Saint-Bache, et porte cette inscription :

HIC REQUIESCIT CHALETRICUS EPS CUJUS DULCIS MEMORIA PRIDIE NONAS SEPTEMBRIS (OCTOBRIS) VITAM TRANSPORTAVIT IN COELI. (*I.*)

[2] 1885, n° 21, p. 165.

[3] Arch. d'Eure-et-Loir, G. 627. — Bibl. de Chartres, ms. 1017.

[4] Longueur 35 pouces, largeur 15 pouces, hauteur 27 pouces. (*I.*)

après avoir fait plusieurs miracles pendant sa vie, et continue d'en faire très-souvent après sa mort, par des pluyes abondantes [1] que l'on obtient dans les grandes sécheresses par son intercession [2].

La châsse de saint Taurin, exécutée par les ordres de Gilbert, entre 1240 et 1265, pour l'abbaye de Saint-Taurin, est conservée à Évreux. C'est une des pièces les plus remarquables de l'orfévrerie du treizième siècle [3].

La châsse de main droite [4] est peinte d'azur, enrichie d'estoiles d'or et de chemisettes de mesme; sur l'un des bouts il y a un évesque peint, et sur l'autre une Vierge. Une partie du corps de St Bohaire est dedans avec son chef. Ce St estoit de Rome, et grand aumonier de France sous Clotaire premier. Il fist plusieurs miracles. Il luy en arriva mesme un en sa personne, car, pendant sa scéance, Thierry, roi de Bourgongne, pilla la ville de Chartres, et comme on en emmenoit la pluspart des habitans prisonniers pour en tirer rançon, il s'alla offrir pour eux, et ayant esté lié et conduit devant Thierry, il y eut un soldat qui lui arracha insolament ses gands. Ce misérable les ayant mis, il ressentit aussitôt un si grand feu aux mains

[1] V. Souchet, *Hist. de Chartres,* t. IV, p. 113.

[2] Il se voit que le samedy après la feste de la Magdelaine, 1424, fut apointé par le chap^re La somme de 4 liv. 5 s. estre payée des deniers de l'œuvre à Mrs Jean Le Roy, Jean Gaudard, Guill. Guybert et Jean Musnier, prestres, pour leur peine et salaire et dépens d'avoir esté dans l'eglise de Pésy et avoir apporté en cette ville et église de Chartres une châsse dans laquelle est le corps de M. saint Taurin; pour ce, payé aux dessusdits comme par cédulle contenant les appointements et quittances de ladite somme. Signé de Bru avec paraphe. (*I.*)

[3] Labarte, *les Arts industriels au moyen âge et à la Renaissance,* t. II, p. 18. — *Mélanges d'archéologie,* des Pères Martin et Cahier, t. II, p. 1. C'est à ces derniers surtout qu'il faut se reporter pour étudier la châsse du saint, en même temps que sa légende. — Charles de Linas, *Anciens Vêtements sacerdotaux et anciens tissus.* Paris, 1862, 2e série, p. 116.

[4] Longueur 28 pouces, largeur 13 pouces, hauteur 23 pouces. (*I.*)

qu'il se les déchira avec les dents en présence de Thierry, en mesme temps qu'il rompit les gands. Ce spectacle obligea le Roy de demander pardon à St Bohaire, et le renvoya luy et les siens en toute liberté. Il mourut un 2e d'aoust 697. Il y a une parroisse dans le diocèze entre Blois et Vendosme qui luy est dediée où l'on dit qu'il se retira en arrivant au pays [1].

Dans le dernier estage, il n'y a qu'une châsse [2], laquelle est peinte aussi d'azur, et semée d'estoiles et de chemises d'or de même que la précédente, mais aux deux bouts il n'y a qu'une mesme peinture qui est une véronique ou linge imprimé de la face de Notre-Seigneur. Il se voit dans cette châsse des ossements de plusieurs saints, et entre autres une teste et deux os de cuisses d'une grandeur et d'une grosseur extraordinaires [3]. Les os ont 18 pouces de long, et sur cette proportion, avec un corps bien formé, l'on peut dire que c'estoit un géant qui avoit six pieds de haut. On tient que c'est St Solin [4], évesque de Chartres, qui fut catéchiste de Clovis, conjointement avec St Remy et St Vaaste. Il mourut le 24 septembre 507 à Maillé, proche de Tours, en revenant de la fameuse victoire que Clovis remporta sur Alaric, près Poitiers, où il avoit accompagné le Roy auquel il l'avoit prédite. Il fut enterré en ce quartier-là, mais le lieu de sa sépulture s'estant perdu, il fut découvert par deux posseddez qui vinrent de Tours en montrer l'endroit, sur lequel ayant

[1] Voir l'intéressante discussion du *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. I, p. 8 et 9, à propos des reliques de saint Bohaire.

[2] Longueur 23 pouces, largeur 12 pouces, hauteur 21 pouces. (*I.*)

[3] La teste n'y est pas toute entière; il n'y a que la calotte ou le haut du crasne, qui parroist de deux doigts plus grand que les ordinaires; il a près de six pouces de diamètre. (*I.*)

[4] Dans le *Cartulaire de Chartres*, t. I, p. 6, il est appelé Solempnis.

fait des cris et des hurlements effroyables, l'on y fouilla, et on trouva ces reliques dont l'attouchement guérit ces pauvres misérables. Elles furent ensuite apportées dans ce diocèze, on en distribua en plusieurs églises et particulièrement à Blois où il y en a une dédiée sous son nom.

Il y a encore dans cette châsse, outre ces différents ossements, un pacquet d'autres reliques dont l'estat est sur un morceau de parchemin séparé des autres attestations dont voicy la teneur :

In hoc feretro continentur reliquiæ plurimæ videlicet; de Ligno Crucis Domini; de sto Petro; de Barba et capillis sti Martini; de membro sti Cesarij; fr. Rel. sti Mauricij; reliquiæ sti Cirici; de Costa sti Turiani et de Casula de testa cum Capillis sti Wodonani; de dextera manu sti Junemei et ipsius digito. Et aliorum reliquiæ sanctorum quorum nomina sunt scripta in libro vitæ nobis quidem ignota.

Le bois de la Croix dont il est fait mention dans ce catalogue est de six pouces de haut, il est renfermé dans une croix de vermeil, sur laquelle il y a plusieurs figures d'hommes et d'animaux en bosse[1].

[1] Quoy que la pluspart des châsses de ce trésor ne portent aucune inscription pour les distinguer les unes des autres, néantmoins il est constant qu'on en connoist 4 : Celle de saint Piat, par sa longueur contenant un corps entier dans toute son étendue. Celle de saint Tugual, par l'histoire de sa vie représentée dessus. Celle de saint Calais, par son inscription. Et celle de saint Taurin, par sa couverture de cuivre. Il n'y en a que deux qui font quelque difficulté; on a cru pourtant en pouvoir faire la distinction dans ce traitté, après les recherches qu'on en a faites dans les registres de l'œuvre de l'église, où il se lit que le 20 septembre 1587 M. de Thou, Evesque de Chartres, bénit trois châsses faites de neuf et peintes, en l'une desquelles il mit les ossements de saint Calais, dans la 2e ceux de saint Bohaire, et en la 3e ceux de saint Solin, avec plusieurs autres saintes Reliques, tant Confesseurs que Martyrs. Comme ces saintes Reliques particulières se trouvent dans la plus haute de toutes les châsses, l'on a cru estre bien fondé de la nommer celle de saint Solin, et l'autre

L'entrée des six Portiques de ce trésor est fermée de panneaux dorez et peints de diverses façons. Celuy qui est au Portique de St Piat, qui est le milieu de l'estage bas, est doré, sur lequel est la représentation d'un saint revestu d'un chasuble tenant une palme à la main. Sur celui de St Caletrix, il y a des fleurons d'or sur un champ d'azur. Celuy de la châsse de St Tugual est de mesme, à l'exception du fond qui est rouge. Sur celuy de St Bohaire, il y a des fleurs de lys d'or sans nombre semées sur un azur. L'on a représenté un évesque revestu de ses habits pontificaux au devant de St Taurin, et enfin sur le panneau le plus élevé, il y a deux anges portant une couronne d'une main et tenant des palmes de l'autre.

Il y a au devant de ce dernier trésor une grosse lampe d'argent cizelé qu'on allume lorsque l'Église solemnise la feste de ces saints [1] Elle a esté donnée en 1671 par M. le mareschal de La Ferté Seneterre, et mise devant les corps saints par ordre capitulaire du 9 janvier 1672.

Outre ces saintes Reliques, ce qu'il y a de remarquable dans le chœur sont deux grands tableaux de broderie qui sont aux costez du premier trésor. Celuy de main droite a 13 pieds de long sur 8 de haut. Il représente sous trois portiques le couronnement de la Ste Vierge dans une gloire remplie d'une infinité de chérubins, d'anges et de

de saint Bohaire. La difficulté néantmoins n'est pas entièrement levée, car dans les attestations qui accompagnent ces ossements, les noms de ces Saints ne sont pas spécifiez, mais il est dit en général : *Istæ Reliquiæ nobis ignotæ.* Aussi bien que dans celle de la châsse de saint Calais, où il y a seulement : *Ossa sanctorum Martyrum et Confessorum in cœlis magis nota quam in terris.* Ainsi il y a apparence que M. de Thou n'estoit point fort certain du nom particulier de ces Reliques, puisqu'il ne les a pas voulu dénommer dans ses attestations de translation. (*I.*)

[1] Donnée le jeudy, le 24 décembre 1671. Pèse 29 marcs — 28 marcs 2 onces. (*I.*)

saints contemplant la Vierge que Jésus-Christ constitue Reine du Ciel, en lui mettant la couronne sur la teste [1]. L'on voit au bas du tableau à la main gauche, le roi Jean à genoux suivi de ses deux fils, Charles V dit le Sage, et Louis d'Anjou, que leurs patrons St Jean-Baptiste, St Charlemagne et St Louis, évesque de Toulouse, semblent introduire devant le trosne de la divine Majesté pour estre les spectateurs de ce couronnement; de l'autre costé l'on voit aussi à genoux, la reine Bonne de Luxembourg, sa femme, accompagnée pareillement de deux de ses filles, présentées par Ste Catherine et St Louis roi de France. L'ouvrage est une broderie extrêmement relevée, les vestements sont d'or nué, enrichis de pierreries et de perles. Les carnations sont d'un point refendu plus fin que le satin. Le duc de Berry en fist présent, en 1406, pour servir de rétable au grand autel. Il a cousté 10,000 escus.

C'est probablement de ce tableau dont il est question dans les délibérations du conseil de fabrique du 6 février 1793 (Registre de l'Évêché) : *Autorisation au Sr Chambrette, de faire brûler par le citoyen Blomer, orphévre en cette ville, un tableau en point de tapisserie, avec paillettes d'or ou d'argent, représentant plusieurs figures, lequel est dans la sacristie de l'église et qui tombe en poussière.*

L'autre tableau qui est à main gauche et au-dessus de la porte qui conduit au revestiaire, a pareillement 13 pieds de longueur sur 7 à 8 de hauteur [2]. C'est l'his-

[1] Le 20 may 1716, Ce tableau a esté osté de sa place pour faire voir les figures du tour du chœur, qui ont esté faites et placées la même année. Le derrière de ces figures n'est point si beau que l'estoit ce tableau; mais tout change dans la vie. Ce tableau est resté inutile en attendant qu'on luy ait trouvé une place à le mettre. Il a esté posé dans le revestiaire contre le mur en entrant à droite. (*I.*)

[2] Ce tableau a esté osté de sa place le 30 juillet 1714, pour laisser voir le derrière des figures du tour du chœur qui ont esté posées dans la niche de derrière ce tableau, lequel a esté mis dans la sacristie au dessus de l'armoire des chappes. C'est bien dommage, ce tableau étant beaucoup plus beau que le derrière de ces figures. (*I.*)

toire de la Passion et de la Résurrection de Notre-Seigneur dont la principale représentation est le Crucifiment qui occuppe presque tout ce grand tableau, car l'on ne découvre que dans un loingtain sa prise au jardin des Olives, son apparition à Marie-Magdelaine et sa Résurrection. Le reste du tableau est remply de grandes figures qui font le sujet de la Passion. Jésus-Christ est représenté mort sur la Croix, élevée entre celles des deux larrons, dont les corps en sont desja détachez. La Magdelaine est pleurante aux pieds de celle du Sauveur avec le centenier à genoux, joignant les mains, accompagné de plusieurs gardes qui sont debout, prononçant ces paroles qui se lisent sur un rouleau : « *Vere Filius Dei Erat Iste.* » L'on voit derrière la Magdelaine, la Ste Vierge, accablée de douleur, qui s'approche de la Croix de son cher Fils. Elle est soutenue par St Jean, et suivie de plusieurs dames. Les ministres et les accusateurs de la justice de Jérusalem paroissent s'en retourner avec les soldats qui les ont assistez, et semblent rencontrer en leur chemin Judas, qui se voit pendu à une branche d'arbre dans un éloignement. Aux deux extrémitez du tableau et sur le devant il y a deux grandes figures représentant deux prophètes tenant chacun un écriteau, celuy du costé gauche est David, ayant une harpe avec ces paroles du psaume 21 : « *Foderunt manus meas et pedes meos, dinumeraverunt omnia ossa mea* ». Celuy du costé droit est Isaye, dont l'ecriteau porte ces mots du chapitre 58 de ce mesme prophète : « *Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra.* »

Cet ouvrage est admirable et d'un dessin beaucoup plus moderne que celuy du Roy Jean; aussi a-t-il des

airs et des expressions toutes autres. Et sa composition en parroist d'autant plus agréable que cette grande multitude de figures qui s'y voyent sont très-naturelles, et font parfaitement bien ce qu'elles doivent faire. Il est d'or nué en broderie meslée de différents points, le bois et les contours des drapperies sont enrichies de perles fines. Il y en a 3 extraordinairement grosses qui forment la teste des clous dont le Sauveur est attaché sur la croix. Le quadre qui est d'architecture faite de point traisné est aussi remply de perles.

Ce beau présent qu'on a orné d'une grande bordure de sculpture dorée, a esté donné le 12 avril 1556 par M. François Bohier, évesque de St. Malo, chanoine et prévost de Normandie en l'Église de Chartres. Il est estimé 20,000 escus. Il fut donné pour faire un contretable d'autel ou parement.

La pierre ou la table du grand autel est aussi fort considérable pour sa grandeur, pour sa matière et pour l'éloignement du lieu d'où elle a esté tirée. Elle est de granit qui est une espèce de marbre qui ne se trouve qu'en Égypte d'où on l'a apportée; elle a 10 pieds de long sur 5 de large et est posée sur 24 colonnes de mesme matière disposées en six pilliers. Il y a dans le revestiaire une pareille table, tant pour sa longueur que sa largeur et son épaisseur qui est de 5 à 6 pouces.

Il se voit sur le rétable de l'autel une Vierge de vermeil doré de trois pieds de haut tenant son fils entre ses bras et revestu d'un grand manteau qui luy descend jusqu'aux pieds [1].

[1] Elle fut donnée en 1220 par Mr Pierre de Bourdeaux, archidiacre de

Lorsque le concile de 1450 décida la fonte de la contre-table d'or du grand autel, si nous en croyons le manuscrit de la Bibliothèque de Chartres[1], la Vierge de Pierre de Burdegala (Bordeaux), les anges qui l'accompagnaient, la grande croix de vermeil, auraient été fondus en même temps. Il est vrai que le concile en donna l'ordre, mais probablement aussi qu'il en agit ainsi pour les faire disparaître et empêcher qu'on ne les détruisît. La Vierge dont nous nous occupons ne fut prise qu'à la Révolution.

Au-dessus de cette figure il y a une grande croix de vermeil faite en manière d'un tronc d'arbre branchu de 5 pieds de haut et de six pouces de diamètre sur laquelle est un Christ de trois pieds de hauteur, ayant derrière la teste sur l'assemblage de la croix une couronne plate d'orphévrerie enrichie de rubis et d'autres pierres précieuses.

Le ciboire qui est suspendu, et où est renfermé le St Sacrement, est d'un grand pied de haut de vermeil doré sur lequel est représenté plusieurs histoires de la vie de Notre-Seigneur en relief. Elles sont en dix tableaux enchâssez dans le corps de l'ouvrage; il y en a 5 sur le coûvercle et 5 autres sur la couppe. Les tableaux du couvercle représentent : *l'Annonciation, la Visitation, la Nativité de Notre-Seigneur, l'Apparition de l'ange aux Pasteurs* et *l'Adoration des Roys.*

Ceux de la couppe sont : *la Présentation de N. Seig^r. au Temple, son Baptesme, le massacre des Innocens, l'Entretien des Mages avec Hérode,* et enfin le dernier tableau représente *l'avertissement que ces Roys reçurent en songe de ne pas retourner vers Hérodes.*

Entre ces tableaux il y a plusieurs figures de pareil

Vendosme; elle estoit aussi accompagnée de deux anges qu'il donna en mesme temps. (*I.*)

[1] Ms. 1011, p. 126.

relief, et autour du pied il se lit: *Johan méreuin me fecit* [1].

Il y a devant le St Sacrement une très-grosse lampe d'argent du poids de 100 marcs sur laquelle sont les armes de France, c'est un présent que fist le Roy Henry 3 le 26 juin 1582. Quelque temps auparavant il en avoit donné une autre de 40 marcs, mais ne luy ayant pas semblé assez considérable, il la fist porter à Notre-Dame de Cléry et renvoya celle-cy [2].

Il y en a une autre devant l'image de la Vierge qui est au Jubé pesant 32 marcs d'argent cizelé. Elle est en la place de celle que Philippe le Hardy duc de Bourgongne donna en 1382 en action de grâces de la bataille que le Roy Charles remporta la mesme année sur les Flaments [3]. Cette lampe s'estant usée, par succession de temps, M. de Bullion [4] donna en 1636 celle qui s'y voit à présent, sur laquelle sont ses armes [5].

Autour de cette lampe, il y en a quatre autres petites attachées à une grande couronne dorée qui représente le miracle arrivé en 1187 à la reine Élisabeth (fille de Baudoin 4 (V), comte de Haynaut et de Flandre), femme de Philippe Auguste, laquelle estant venue à Chartres pour

[1] Me Nicolas Haudry de Chartres et Chantre de N. D. de Paris en fist présent en 1306. Me Pierre, Sacristin, a donné la petite boete d'or ou repose le Saint Sacrement qui est dans ce Ciboire, avec la petite pelle d'or qui est attachée avec une chesnette à cette boete; il donna un demy marc d'or. (*I.*) *Cartulaire et Nécrologe de N. D.*, 8 des Ides de janvier, t. III, p. 13.

[2] Il y fist aussi trois fondations de la Magdelaine, de Saint-Roch et de l'Annonciation N. Dame, et donna deux mil escus pour icelles. (*I.*)

[3] Il la fonda pour ardre continuellement et donna au Chapitre 60 liv. aplicable a l'œuvre de l'Eglise. (*I.*) Bataille de Rosbecq.

[4] M. Claude de Bullion, Président au Parlement et Surintendant des Finances. (*I.*)

[5] En mesme Jour, 14 de Mars, Guy de la Trémouille, Chambellan du dit Duc de Bourgongne, fonda au mesme lieu une pareille lampe. (*I.*)

demander un fils à Dieu par l'intercession de la Ste Vierge, il luy fut accordé et le sentit dans son sein comme elle estoit à genoux devant son image; et pour une confirmation entière de ce qu'elle avoit été exaucée, il parut dans le moment quatre lampes ardentes. Quelque temps après elle s'accoucha ensuite heureusement d'un garçon qui fut le Roy Louis 8 (Père de St Louis), et en mémoire de ce miracle, l'on y a toujours entretenu ces 4 lampes, esquelles dans la suite des temps ont esté fondées par des personnes de qualité, pour brusler jour et nuit.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

AIGLES DE SAINT ÉLOY.

IIII Kalendas aprilis. 960

Obiit Rotlindis, mater episcopi Odonis, quæ scrinio Dei genitricis affigendas reliquit aureas aquilas, miro opere sancti Eligii informatas. (*Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* t. III, p. 84.)

Extrait d'un ancien cartulaire du Chapitre de Chartres.

4° Kal. April. Rotolindis N° D° scrinio B. Mariæ quod nihil aliud est quam capsa in qua asservatur indulium B^{ae} Mariæ et 4 aquilis aureis manu S^{ti} Eligii fabricatis eidem etiamnunc affixis, unde concluditur jam inde a temporibus Odonis episcopi imo et matris eius fuisse persuasum Carnoti asservatam esse San^{tae} Mariæ Virginis Camisiam.

(Bibliothèque de Chartres, Ms. 1014. P° 649.)

Obiit Johannes (*Jean le sourd*) medicus (*médecin de Henri I*) qui capsarum sedem deargentatam construxit. (*Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* t. III, p. 2.) XIe siècle.

VI Ides d'avril. Herveus Arnoldi filius de cujus beneficiis habemus terram de Buslamvilla cum servis et ancillis ad eam pertinentibus, qui etiam de Hierosolima rediens, magnam partem ligni Dominicæ crucis huic ecclesiæ apportavit. (*Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* t. III, p. 83.) Av. 1120.

INVENTAIRES.

Chapitres généraux et actes capitulaires [1].

Vendredi après la Toussaint 1310. 1310

[1] Manuscrits de la Bibliothèque de Chartres, 1007, 1008, 1009.

Le Chapitre remet ès mains de Robert de Maisons-Maugis « Imaginem Ludovici argenteam, ymaginem equitem de Haricuria (Harcourt) argenti..... »

1317 Vendredi après la saint Matthieu 1317.

Inventaire de Guillaume de Couttes : xix heunaps d'argent, cinq pots d'argent, ung dragier, quatre pieds d'argent, vingt cinq cuillères d'argent, quatre plats d'argent, xxix escuelles d'argent, cinq petites, une gallice (calice), ung heunaps d'argent à pieds tout d'argent, une placière à mettre en une chappe, deux paires de grands coutiaux dont les uns à manche de jays à virolles d'argent et les autres à manche de brésil et virolles de cuivre.

1320 Le jeudy après saint Pierre 1320, Guillaume Thierry donne et lègue : xxib scutellæ argenti, xxxib marcs, sex plates argenti, sex pedes argenti, sex siphi murrei [1], quatuor siphi caillers [2], unum dragerium argenti cum pede argenti, unus godetus argenti, xxib cloquaria argenti cum frasis (fragis) deauratis.

1322 Jeudy après le dimanche d'Oculi mei 1322.

Hoc est inventarium sanctuariorum et jocalium ecclesiæ Carnotensis sine sanctis capsis.

Primo. caput sanctæ Annæ.
It. caput bea Mattei apos.
It. de capillis Dmi nstri Jesu Christi.
It. de capillis Beæ Mariæ Virginis.
It. caput sancti Theodorici.
It. caput sancti Leobini.
It. de lacte beatæ Mariæ Virginis.
It. Duæ costæ sancum Serghii et Bacchi.
It. de lapididus quibus Beus Stephanus Protomartyr fuit lapidatus.
It. Dextra manus bei Thomæ apostoli.

It. quoddam vas in quo reponitur de ligno stæ crucis in quo vase debent esse reliquiæ quæ sequuntur.

[1] La murrhe, fluate de chaux, pierre précieuse dont on faisait des vases chez les Romains.

[2] D'après Ducange, *Glossaire français, caillers* signifie *tasse;* d'après M. de Laborde, une sorte de faïence : nous aimons mieux conseiller la traduction de Ducange, *Glossarium latinum*, qui explique *caillers* par madre, racine de bois, qui aurait servi comme la murrhe à faire des vases à boire.

1° De veste purpurea.
It. de panno quo coopertus fuit Jesus in cruce circa renes.
It. de Zona beæ Mariæ.
It. de pannis quibus fuit involutus Jesus prodiens ex utero Virginis.
It. Spinæ Coronæ Dmni.
It. de sanguine Christi.
It. de Razura de clavorum Dmi.
It. de sindone munda.
It. alia sainturia.

Primo. custellus scti Thomæ martyris.

It. de capillis Beæ Mariæ Magdalenæ.
It. de sanguine Thomæ martyris.
It. de innotis.
It. de dentibus Beæ Laurentii.
It. quoddam vas crystalli.
It. de candela purificationis.
It. de sancto Leonardo in uno pomo aureo per se.
It. aliud sanctuarium de Beo Johanni Baptista.

It. duo candelabra argenti.

It. alia jocalia quæ debent esse in magna arca.

Primo. Tres textus magni [1].
It. Homeliari argenti.
It. crux Guinchestriæ [2].
It. alia crux auri cum lapidibus.
It. alia crux argenti deaurata cum pede.
It. duo bacculi pastorales.
It. turribulæ auri.
It. sancta crux cum repositorio auri.
It. quinque imagines auri.
It. imago sancti Ludovici auri.
It. imago Dmi de Haricuria super equum.
It. imago Dmi de Chavigny.
It. quædam piscida argentea.
It. alia piscida lignea.
It. Rosæ aureæ.
It. pomum argenti.
It. duæ imagines annexæ quarum una est aurata et alia non aurata.

[1] La couverture est de bois mastique doré, avec quatre images d'ivoire qui sont appliquées dessus et le couvrent tout entier. La première représente un Christ tenant en main une boule, sur un throsne, le dragon sous ses pieds dans une ovale soutenue par quatre anges. Dans le deuxième est un crucifix entouré d'un cercle sur lequel est un pélican et deux anges à costé. Sur le revers est une Vierge couronnée, tenant un enfant dans ses bras, ayant un livre en main et de l'autre une boule, costoyée de deux anges d'égale grandeur, sur une forme de table ou autel, et au pied de l'autel, sous les pieds de la Vierge, la teste d'un dragon aislé à deux corps. Le quatriesme tableau est une Annonciation, un liz dans un pot entre la Vierge et l'Ange qui est à gauche; il est partagé en deux; dans l'autre partie est l'accouchement de la Vierge, scavoir à gauche la Vierge couchée dans un lict, à droite, vis-à-vis, saint Joseph dans une chaise, et audessous l'enfant Jésus emmailloté, dans une crèche, entre un bœuf et un asne. (Évangéliaire du dixième siècle, d'après Féron (Blaise), chanoine en 1699.) Un des autres *textes* pourrait être celui de Gosselin. (V. p. XVII.)

[2] La croix de Henry de Winchester. V. Préface, p. XXIV.

1326 Lundy avant la Magdeleine 1326.
G. Succentor (Foucheïs) ecclesiæ Carnotensis assignavit capitulo quoddam sanctuarium de costis Beæ Mariæ Magdalenæ in argenti repositum conservendum cum aliis sanctuariis ecclesiæ.

1327 Samedy apres S[t] Vincent 1327.
Du legs de Hugues, presvot d'Auvers au Chapitre : Unam cuppam seu cyphum quæ vocatur una pella marina cum pede argenteo aurato, coopertum de quadam cerena (syrène) argentea minima deaurata ad ponendum aquam, tenente in manu sua speculum et unum parvum instrumentum quod vulgariter vocatur « entonnoir » ad reponendum aquam in dicta cerena.

1328 Samedy avant la sainte Luce 1328.
Capitulum ordinavit et voluit quod mille libre quas Dms Rex Franciæ dedit capitulo pro equo et armis quæ obtulit ipse in ecclesia Carnotensi convertantur ad emendos redditus pro ecclesia supra dicta.

1353 24 juin 1353. Capitulum commisit magistris, Stephano Rogierii, Guido de Foucheiz et Erardo Diciaco et G. Danielis ad faciendum inventarium bonorum et jocalium fabricæ ecclesiæ et referendum capitulo inventarium supra dictum.

INVENTAIRE (Extrait).

1353 *L'an de grâce mil trois cens cinquante et trois, le samedy après l'Assumpcion Nostre-Dame, fut fait l'inventaire des choses qui s'ensuivent*[1]. (Extrait.)

C'est ce qui faut ès chapes des seigneurs.

Premièrement en la chape de samit blanc aux Rosiers, faut en l'esmail d'argent les II espiz d'argent et ou bouton derrères I frazete d'argent.

Item, ès II chapes de saint Jude, faict ou chaperon les II bâtons et les boutons de coevre.

[1] Nous ne mentionnerons ici que la partie qui regarde le trésor, laissant de côté, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, ce qui a trait simplement aux ornements sacerdotaux.

Item, en l'une des chapes d'un drap de soie doré faut en l'émail une rousete d'or à un escuçon de gules à II lionceaux d'argent, la quelle y faut de pieça.

Item, en la chape au Paupeillon, en l'esmail faut ou chaperon les II boutons d'argent esmaillez et le baton de pieça.

Item, en la chape que mestre Symon de Saint Clost dona, faut ou chaperon I baton d'argent.

Item, en la chape que dona mestre Guillaume de Valence, semée de lièvres, faut en l'esmail l'espi d'argent.

Item, en la chape de Gile de Chesoy, faut ou fermail une bonne foille d'argent doré.

En la chape de Mr Jean d'Angerent, faut II espiz ou fermail.

En la chape du cardinal de Chapes faut I bouton ou chaperon.

En la chape que Behuchet[1] dona, faut ou chaperon I bouton.

En la chape ou souloit estre les choquetes de samit vermoil où la Passion de Notre Seigneur est, faut l'esmal tel comme il divise eu l'inventayre, lequel il dient que la cauche poia.

Item, en une des chapes du roy Challes, faut une foille en l'esmail.

Item, en l'une des chapes des Papegaus faut I ange enlevé d'argent en l'esmail.

Item, ès chapes a pommes de pin que dona le Bel Roy, faut es esmaux III espiz d'argent.

Item, ès chapes des Apoustre, faillent tous les pomeaux de coevre et tout plain de ymages ès fermaux de coevre.

Item, en la L[e] chape d'un drap violet, ou il a chasteaux faut ou fermail une serpentelle d'argent enlevée.

Item, en la LI[e] chape Jude d'un drap aduré à ymages sus chevaux, faut en l'esmail le milieu dou fermail d'argent.

Item, en la chape que dona Ventador, faut ou fermail une foille dorée, et une grosse perle ou milieu, et une grosse pierre en la corone.

En la chape mestre G. Durant, faut en l'esmail une foille dorée laquelle il ont rendue.

En la chape M[r] Girart de Chau, faut ou fermail où il a IIII boutons de perles, II rosetes d'esmail, de quoy il ont rendue une.

En la chape mestre Adam de la Grève, faut I pomel ou chaperon d'argent esmaillé.

En la chape mestre Gillebert Hamelin, faut I crochet d'argent à quoy tient le fermail.

[1] Béhuchet, probablement le même que Behucti, p. 69.

Item, en une des chapes que la royne de Bourgoigne dona, faut I crochet à quoy tient l'esmail et les II boutons ou chaperons, lesquelz ils ont baillés.

C'est ce qui faut ès chapes des clercs.

Es II premières chapes faut un fermail de coevre covert d'argent à II ymages de N. Dame de l'Anunciation enlevées.

En la chape d'un samit noir à prophètes et anges et griffons d'or faut I fermail ou il a II ymages dorées d'argent sans enleveure, et I baton ou milieu...

(Archives d'Eure-et-Loir.)

INVENTAIRE DE 1353 (Extrait[1]).

1353 Dou cousté où l'en bèse la sainte Châsse a II cors en guise de cor a cornez, ovrez d'ymagerie et d'autre menue ouvrage d'or, bourdée de perrerie tour en tour.

Et premièrement, ou cor devers l'autel quant elle est attainte a VII bons saphirs naturez et XXXVIII perles rondes d'orient.

Item, I amatiste, I présine, III saphirs.

Item, dessous ce cor a I esmail ou il a ymage de N. Seigneur où il a IIII esperles d'Escoce, et entre l'esmail et le cor a I bon saphir.

Item, dessus ledict cor a I croiz où il y a IIII presines aus IIII bouz de ladicte croiz, et ou milieu de ladicte croiz I bon saphir, et entre le saphir et les IIII prasines a IIII grenaz, et ès flerons de ladicte croix a VIII saphirs que bons que mauves et VII perles.

Item, entour ledit saphir dou milieu a I chapelet de perles, où il y en a XXI et III assez grosses.

Item, sur le bout dudict cor a I petit fermail, où il a II perles et I grenat.

Item, sur l'autre bout dudict cor, au droit de ladicte croiz, a I fermail et ou melieu doudit fermail a I pierre de Cassidoëne et I chapelet de menues pierres appelées sardines et y en a XXIII.

Item, en cedict fermeil a XVI perles, et dessus ce dict fermeil par devers ladicte croiz, a I ruby et d'autre partie, par devers la croiz du melieu de la châsse, a un pérido[2].

[1] Le total des pierres précieuses qui couvraient la sainte châsse se montait d'après cet inventaire à 843 perles d'Orient, 469 saphirs, 299 grenats, 272 émeraudes, 111 rubis, 30 turquoises, 17 améthystes, 8 péridots, 6 diamants, 5 cassidoines, 4 cornalines, et beaucoup de menues pierreries.

[2] Pierre fine, verte.

Item, dessous cedict fermail, dessus la boiche du cor, a I triangle, et ou melieu de ce triangle a I amatitre d'orient et II esmeraudes de cousté et VI perles telles comme telles et IIII grenaz et tout ce dessus est ou quartier par devers l'autel.

Item, en l'autre quartier par devers le prestre que le montre a I autre cor, où il a en la bordeure VIII saphirs et XXXII perles, III grenaz et I saffre.

Item, dessous cedict cor a I osteau et I fermail ront où il a ou milieu I cristal et IIII perles, et entour ce fermeil a II cristaux et I ennice, II pièces de verre et I saphir.

Item, de cousté ce fermeil, par dehors a I pierre de verre.

Item, par dessus ce fermeil a II esmaux ou il a II chapeaux de XLIIII perles et ou melieu desdiz esmaux a en l'un I lope [1] et en l'autre I saphir.

Item, sur le bout doudit cor a d'un cousté I groz saphir et d'autre part I cassidoène.

Item, par devers la croiz dou melieu de la châsse, a I camahieu, I saphir et I esmeraude.

Item, sur ledict cor a I esmail où il y a XIIII perles et au costez desdiz esmaux rons, en la rive de la châsse, a I saphir et I lope; et ce dessus est ou segont quartier par dessous.

Ou melieu de ce cousté de la sainte châsse a I croix assise sus I ymage de N. Seigneur, et a ès IIII cornes de cel ymages IIII saphirs et encelle croix a III rengées de pierreries où il y a XX saphirs, VIII présines, XXX grenaz, XII perles.

Ou bout d'en haut a I grand ruby que donna le beau roy Philippe.

I grant osteau ou il a IIII esgles esmailléez et IX pierres de cristal et IIII perles de complienne [2].

Ou melieu de ladicte châsse a I groux saphir attaché à VI crempons et aux II coustez de ce saphir a II grouz saphirs fins et entour ces II saphirs a II chapeaux de perles, dont il en a l'un XVI grosses perles et en l'autre XIIII.

De costé l'ègle que M^r saint Esloy forgea, a I paon et dessus l'eile dou paon a II pierres de cristal et I amatitre et ès II piez II perles grosses et dessous la queue I bonne lope, et de cousté les piez par devant a I triquoise et dessous le bec I perle et en la poitrine I saphir et ou melieu des ces III pierre de cristal.

Item, devant la teste de ce paon a I esmail où il a I bon saphir.

[1] Un cabochon.
[2] Compiègne, marché de perles.

En l'autre quartier, par devers l'autel, de costé de l'autre esgle que M^r saint Eloy forga, a un paon fet de esmail qui a II perles ès II piez.

Item, devant le bec de ce paon a I fermail où il a I saphir ou melieu et IIII sardines et I perle autour et devant ce fermail a I esmail où il a I bon saphir.

Une M ou il a III rubiz et V esmeraudes et IIII grosses perles et au dessour I saphir et I anel et I autre saphir et dessous I anel et emprès au dessour I grous saphir d'orient et emprès II saphirs lope, et dessour I saphir d'orient et après I fermail ou il a VI esmeraudes et dedenz I bon saphir et I anel et dessour I cassidoène.

Une grande M ou y a XI grosses perles fines et III grosses esmeraudes et III fins rubiz, III diamens et II ymages du comte d'Alençon et de sa fame.

(Archives d'Eure-et-Loir.)

1355 Purification 1355. Le chapitre ordonne de lever une taille sur les prébendes et sur les joyaux et reliques et autres biens de l'église pour les nécessités de l'État.

1358 5 décembre.

Ordinatum est quod capsa de loco ubi abscondita fuerat amoveatur et super altare reponatur.

1360 7 mai.

Ordinatum est quod sancta capsa amoveatur de loco in quo abscondita est et ostendatur in loco consueto domino regi Angliæ et ejus militibus qui dicuntur venire ad ecclesiam causa peregrinationis et devotionis in septimanâ presenti, si per consilium Franciæ ad presens Carnotum residens reperiatur istud expediens faciendum.

(Registres capitulaires.)

1365 Purification 1365. Le chapitre ordonne un inventaire des pierres et joyaux existant sur la châsse et sur les chefs St Mathieu, Ste Anne et St Lubin. Tous les ans ledit inventaire sera vérifié aux festes de

la Pentecôte, le lundi, le mardi et le mercredi, et 10 livres seront payées aux chanoines qui y assisteront.

Purification 1378 (1379). 1378

Capitulum commisit Geraldo de Meignaco (prévost d'Auvers), Petro Gueto, Petro Mohiero ad faciendum inventarium.

CHEF DE S[t] MATHIEU.

Le lendemain S[t] Jean Baptiste 1353. 1353

Le Chapitre fait marché avec Jean Duhan, orphèvre, pour faire le chef S[t] Mathieu, pourquoy lui fut baillé deux jambes d'argent pesant neuf marcs cinq onces, un enfant d'argent sans pieds pesant neuf marcs, une teste de femme sans couronne pesant sept marcs, une autre pareille teste pesant quatre marcs six onces, un faucon pesant trois marcs, le tout montant a trente trois marcs quatre onces.

---

3 juillet 1353.

Capitulum ordinavit, quod pecunia quæ fuit magistri Johannis de Parisius convertatur in ædificationem et decorem et meliorationem capitis Beati Mattei apostoli. Ita quod si non sufficiat, capitulum voluit quod accipiatur, de tibiis argenteis et aliis jocalibus ecclesiæ ad perficiendum opus prædictum.

Le samedy d'après la Toussaint, le Chapitre donne encore pour le chef S[t] Mathieu, vingt deux marcs cinq onces et demye d'argent.

Le samedy d'après la Conversion de S[t] Paul, Jehan Duhan reconnait qu'il a reçu vingt deux marcs et demye d'argent qui a esté réduit a vingt deux marcs par l'affinement et vingt cinq écus d'or.

Le lundy d'après la Chandeleur, fut mis entre les mains d'Estienne Bély, clerc de l'œuvre, neuf doubles d'or, huit lyons, une chaise, deux écus vieux de Philippe avec cinq autres dudit Phi-

lippe et un aigneau d'or, revenant a vingt six écus pour employer au chef S[t] Mathieu.

CHASSE DE S[t] PIAT.

XI[e] siècle. Dès le onzième siècle nous trouvons dans l'obituaire de Chartres, Idibus aprilis : Obiit Ragemboldus, subdiaconus qui frontem feretri sancti Piati auro cooperuit.

XII[e] siècle. V. Kalendas augusti (XII[e] siècle).
...Et Drogo, hujus ecclesie archidiaconus, moriens ad capsam sancti Piati reparandam decem marcas argenti legavit.

1354 Le lundy d'après Quasimodo 1354, on commist pour traiter avec des orphèvres pour faire la châsse S[t] Piat [1].

Extrait d'une lettre du Chapitre à Jean de Berry, en remercîment de nombreux présents qu'il a faits à l'église.

1406 .....Et nuper ex eadem charitate superabundante vestra decrevit impendire sinceritas, per pulchra, venerabilia, nobilia et ditissima docalia ipsi ecclesiæ vestræ Carnotensis et decori ejusdem largissime tribuendo et concedente divino favore favoribus et merita, meritis ampliantes specialibus eadem superabundante gratia impendet benigne meditatione pro habitoque super hoc pactatu in nostro capitulo diligenti de unanimi consensu in retributionem et remunerationem beneficiorum et promissorum nobis damus et concedimus ac etiam promittimus bona fide pro remedio et salute animæ vestræ unam missam de Beata Virgini Maria Patrona vestræ ecclesiæ Carnotensis.....
Datum in capitulo nostro, anno Domini 1406 die mercurii 8° mensis augusti.

(Biblioth. de Chartres. Ms. 1014. P. 662.)

Lettre du duc de Berry au chapitre de Chartres.

1410 Comme à nostre requeste et prière, notre très cher neveu le roy de Sicile ait fait prenre et lever certaines reliques du glorieux

[1] Toute la partie en français concernant les chefs de saint Matthieu et de saint Piat a été relevée au dix-huitième siècle et provient du manuscrit n° 1014, Bibliothèque de Chartres, p. 236.

saint M^r saint Loys de Marseille, en sa dicte ville de Marseille; desquelles reliques il nous a fait envoier une coste et l'un des dois de la main dextre du dict M^r saint Loys, nous qui avons eu toujours très singulière dévotion à l'église de Nostre-Dame de Chartres, avons donné à la dicte église la jointe dudict doit de la main dextre du dict M^r saint Loys, mise en jouel de cristal, garny d'or et de pierreries, que tient une ymage d'or à la remembrance dudict M^r saint Loys (26 juin).

(Archives d'Eure-et-Loir. G. 444.)

---

15 septembre 1445. 1445

Demoiselle Cath. d'Angenne, dame de Montlouet, confesse avoir reçu de Regnault de Paris, archidiacre, et Jean Portier, sous-chantre de l'église, deux tasses d'argent verré, pesant chacune deux marcs, esquelles dedans l'esmail les mois d'avril et may, et lesquelles M^r le comte de Dunois leur avait laissé en garde et dépôt.

(Archives d'Eure-et-Loir, G. 163.)

MARCHÉ

avec Alexandre de Vannes.

Le XXVIIIe jour de janvier, l'an IIII^c lbii, Alexandre de Vannes, fondeur, demourant à Paris, à la pome de pin, en la rue St Martin, près la fontaine Maubué, confesse avoir pris à faire ou faire faire à ses propres couts et dépens à Messieurs du Chapitre de Chartres quatre angelotz de cuivre jaune de telle nature comme ledit Alexandre doit faire le griffon de ladite église, pesant chacun angelot cent livres ou environ, à servir sur les quatre colomnes qui sont ès quatre coings du grand autel[1] de ladite église de Chartres, un montez et assis sur lesdites quatre colomnes auxdits coustz et dépens dudit Alexandre, lequel pour ce faire doit avoir pour matière pour peine et pour tout autre chose quelconq la somme de IIII^xx livres tournois, sur la quelle somme de IIII^xx tournois, il confesse avoir reçu de Messieurs du Chapitre de Chartres, la somme de III^c XXI livres de cuivre au prix de sept livres tour- 1457

[1] .....Quatre colonnes de bronze à l'antique, portant chacun un ange qui tient un chandelier de mesme métail, font les carrés du sanctuaire par le moyen de quatre traverses couvertes de lames de cuivre, garnyes de fleurs de lys élevées tout le long qui en font l'assemblage dans les chapiteaux. (Ms., n° 1012, Bibl. de Chartres.)

nois le cent, val[t] xxix livres ix[s] b[d], dont pour les quels quatre angelots ledit Alexandre de Vannes a promis rendre assiz et pretz de toutes choses dedans la feste de l'Assomption Nostre Dame prochaine venant. Obligeant et in utroque foro renonçant.

(Archives d'Eure-et-Loir. G. 170.)

INVENTAIRE

de la sainte châsse vers 1540 [1]. (Extrait.)

1540 La chemise et la supparure de la Sainte Vierge que l'on révère avec tant de dévotion à Chartres, et dont il est parlé en un autre endroit, est contenue dans une châsse de bois de cèdre, couverte de lames d'or, peintes et travaillées à la mosaïque, enrichie d'une quantité de pierreries; sur l'un des costez son dépeints plusieurs oyseaux sur différents ouvrages, quatre aigles d'or façonnés de la main de saint Eloy et donnés par Rottelinde y sont attachés, les quatre saisons de l'année y sont délicatement gravées, avec un homme tenant un cerf par ses bois.....

Le reliquaire de saint Edouard.

Une agathe en ovale garnye tout autour d'or et de grosses perles, embellie de la figure du Dieu tenant de la main droite la foudre et de la gauche une lance et un oyseau à ses pieds, sont gravés ces mots, Jesus, Maria, Adam, Eva, et au dessous, Charles Roy de France, fils du Roy Jehan, donna ce joyau en 1367, le quart an de son règne, les armes de France à fleurs de lys sans nombre.

Les armes d'Alençon, et sous l'écu une L soutenue de deux mains enlacées.

Une agathe ou est Hercules, un écu écartelé d'un soleil de deux fasces ondées en champ d'azur et des armes de Bretagne; au dessus « Ave Maria ».

Un levrier ou est écrit Ardenna.

Le tableau du comte de Vendosme [2].

Les armes du comte de Vendosme.

Une boite d'or esmaillée sur la quelle est representé un roy avec

[1] Dans le Ms. 1011, R. 77, et Brillonana, p. 326, il est indiqué comme du 14 février 1541; dans le Ms. 1016, il est dit d'après les registres capitulaires que le 28 mai 1517, qu'en 1532, que le 2 octobre 1540, le 4 février 1541, on fit l'inventaire des joyaux de la châsse; nous ne pouvons donc pas décider de quelle époque précise date celui que nous donnons ici : il se trouve dans le Ms. 1014. P. 522. Bibl. de Chartres. Il a certainement précédé l'inventaire des joyaux de 1545.

[2] Voir page 34.

ses habits royaux, le sceptre et la couronne, prèz de luy un homme armé tenant l'espée nue, le bouclier a la croix de gueule sur son estomach, au dedans de la boëte, il peint Dieu le Père tenant un crucifix, une colombe a costé et l'Annonciation de la Vierge « Ave gratia plena ».

Un esmail représentant un homme en manteau blanc, chaperon de mesme, avec tonsure et escript « selon votre miséricorde ».

La Vierge de Jacques de Templema avec un homme peint avec une couronne.

Plusieurs reliquaires.

La ceinture d'Anne de Bretagne.

Une plaque d'argent sous la châsse avec « Martin, évesque de Tours[1] ».

Une chaisne d'or donnée par Gougis, chanoine.

Un agnus dei avec chaisnons d'or, par Mestivier s. chantre.

Une croix d'or garnie de cinq pierres précieuses, par Guidon, chanoine.

Quatre anneaux d'or avec pierreries, par Esnault de Foillet, chanoine.

Deux carcans d'or de sept onces, par Avise, femme de Guidon.

Deux autres de grand prix, par Adelise, femme de Gaulthier de Villiers.

(Bibliothèque de Chartres. Ms. 1014, p. 522 et suiv.)

INVENTAIRE 1545

des reliques et autres joyaux estans en la chambre des reliques ou dedans du cœur de l'Eglise de Chartres, fait le xxbj[e] *jour de juyng, l'an mil cinq cent quarante cinq, par maître Jehan de Lacroix, chanoine de lad[e] église et l'un des commys à l'œuvre d'ycelle, en pres[ce] de M[r] Jehan Gombault, clerc dud[t] œuvre, Claude Sentier, orfèvre, et Symon dud[t] œuvre, mess[re] Regnault Alexandre, chappelain de la S[te] châsse, et aultres.*

Premièrement.

1. La sainte châsse de la quelle y a inventaire à part[2] faict par nsd[ts], pierres précieuses et aultres joyaux y attachez.

2. It. Le tableau du fuz de la vraye croix porté par deux anges assis sur une grande pate d'argent doré.

3. It. Un petit tableau d'or auquel a une croix double du fuz

[1] Voir page 47.
[2] Celui que nous venons de donner.

de la vraye croix escript dessus en leur gaignes avecques un couvercle ou il y a un crucifix esmaillé.

4. It. Ung autre petit d'argent fermé à serrures d'argent doré auquel y a du fuz de la vraye croix en façon de croix semé de pierres précieuses.

5. Item la grand croix dorée semée de boutons d'or percés et pierres précieuses avecque sa patte d'argent doré et le baston d'argent pour la porter en processions.

6. Item une autre petite croix d'argent doré à patte esmaillée.

7. Item l'image de Nostre Dame bleue tenant un bouquet de lys d'argent doré esmaillé de bleu, garny de six grosses perles et un gros grenat.

8. It. une autre ymaige de Nostre Dame, d'or eslevée en une chaise portée sur quatre pettiz pilliers d'argent doré, semez de fleurs de lys et tenant un boucquet en sa main, garny de six perles un grenat et au dessous un ange d'argent doré tenant un reliquaire ou y a ds. escript « de zona btt^ae Mariæ Virginis ».

9. It. Une aultre petite ymaige de Nostre Dame d'argent doré tenant un reliquaire en sa main ou y a escript ds. « Laict bttæ Mariæ Virginis. »

10. It. Une ymaige de saint Laurent d'argent doré tenant en sa main un gril et une machoire d'argent doré, ou y a une dent dud. Saint Laurent.

11. It. Une ymaige de saint Loys d'argent doré tenant en sa main un reliquaire d'une coste dud. sainct Loys en l'aultre main, ung sceptre et en bas un S^t priant d'argent doré.

12. It. L'exposition à mettre le Corpus domini à la feste Dieu, où y a une patte semée de pierres en l'esmail, deux anges dessus tenant la dite exposition et aux quatre coings quatre personnages portant le ciel, le tout d'argent doré.

13. It. Ung reliquaire en façon de tour d'argent doré à ymaiges frappés en tas où il y a plusieurs reliquaires.

14. It. Un chappeau de coupe ou y a sept roses d'argent doré, le tout semé de pierres precieuses.

15. It. Une coupe d'argent doré estant dedans un grand tabernacle à six pilliers d'argent doré, ung pigeon dessus pour servir a mettre le Corpus domini.

16. It. Une petite burette ronde d'argent doré à metre le Corpus domini en ladite couppe (il y a un écusson émaillé porté par deux anges à trois fleurs de lys).

17. It. Une navette d'escailles de perles en façon de navire

d'argent doré avecques ung pierre nommée..... attaché au bas de la dite navette, donné par Monsg. l'évesque de Luçon.

18. It. Un grand calice d'argent doré avec la patène semée d'ancres pèse six marcs et sept onces.

19. It. Une paix esmaillée et semée de pierres précieuses perles et esmail, au dessus ung crucifix ou y a quatre perles, pèse, deux marcs, quatre onces et ..... gros.

20. It. Un calice d'argent avèc la patène donnée par feu Mons. Maistre Symon Perrac en son vivant Ch[e] de Chartres, pèse ung marc et demy et six gros.

21. It. Un calice avec la patène d'argent doré, esmaillé a personnaiges, pèse quatre marcs six gros.

22. It. Un autre petit calice d'argent doré avec la patène aussi esmaillé a personnaige, poyse ... marc une once et demye.

23. It. Un autre calice avec la patène d'argent doré pèse 2 m. 3 onces.

24. It. Un autre calice d'argent avec la patène poyse un marc et demy moyns un gros.

25. It. Un aultre petit calice d'argent doré pèse 2 marcs moyns demy once.

26. It. Un aultre calice d'argent fort petit pesant six onces moins un gros, lesquels deux derniers calices ont été apportés du trézor des titres de la d[te] chambre.

27. It. Un bassin d'argent doré semé d'escussons et ymaiges esmaillées servant au maistre autel aux festes solennelles.

28. It. Deux burettes d'argent doré congné et sans anses pesant deux marcs dix onces et demy.

29. It. Deux autres burettes d'argent doré sans anses pesant ung marc, cinq onces, moins un gros.

30. It. Deux aultres burettes à anses en facon de broc d'argent doré pesant vingt marcs cinq onces.

31. It. Deux aultres petites burettes à anses en façon de broc pesant un marc troys gros et demy.

32. It. Deux grosses pommes d'argent à mettre du feu pour servir au prestre en disant la messe en hyver.

33. It. Deux chandeliers de crystallin à pattes de cristallin.

34. It. Deux aultres chandeliers d'argent doré esmaillé, les montants de cristallin servant sur le maistre autel aux grandes festes.

35. It. Deux autres petits chandeliers d'argent.

36. It. Deux grands livres aux Evangilles et Espitres servant aux grandes festes, couvert d'un cousté d'or semé de piereries et au

milieu deux grandes ymaiges esmail et les deux aultres coustez couvert d'argent doré.

37. It. Un grand livre des évangilles couvert d'argent en façon de feuillage.

38. It. Ung aultre des espitres couvert d'argent doré et pierreries ou y a un ymaige de S[t] Pierre et S[t] Paoul elevé.

39. It. Ung aultre livre des évangilles couvert d'argent doré d'un cousté fort rompu.

40. It. Un tableau de broderie où y a au milieu trois ymaiges de N. Seig. N. D. et S[t] Jehan et du coustez un S[t] Jehan Baptiste et une S[te] Catherine.

41. It. Un aultre tableau de broderie où y a ung crucifix et ung quiprié (*sic*).

42. It. Un grand oreillier qui sert à porter le livre des évangilles aux grandes festes.

43. It. Un grand corporaillier de velours cramoisy où y a une ymaige de broderie de l'Assumption de N. Dame.

44. It. Un aultre corporaillier de velours cramoisy semé de broderies de toille d'or taillé ung agnus dei dessus.

45. It. Deux corporailliers tels quels.

46. It. Un aultre boust de jaspe gris enchâssé en argent doré avec son estuy.

47. It. Un esmail d'argent doré où y a une Annunciation qui est pour metre au devant d'une chappe poisant ung marc cinq onces.

48. It. Une pièce d'or où y a plusieurs reliquaires semé de perles et de pierres précieuses poise ung marc.

49. It. Un reliquaire carré d'argent doré où y a un verre par ung cousté et dedans y a du laict de Nostre Dame, le d[t] reliquaire pesant sept onces.

50. It. Un aultre reliquaire d'argent doré où y a plusieurs escriptions, le premier commençant « *dentes sancti Sixti* », pesant ung marc demy once.

51. It. Un aultre petit reliquaire d'or où y a un doigt de S[t] Loys de Marcille (Marseille) environné de sept grosses perles et six rubis pèse quatre onces six gros.

52. It. Une petite croix d'or où y a un crucifix qui se lève avecques une petite chesne au bout où y a du fuz de la vraye croix pese troys onces deux gros.

Ensuit ce que les marguilliers ont en garde
dont l'inventaire a été faict.

53. Un calice d'argent doré qui sert tous les jours au maistre autel pèse trois marcs six onces.

54. Un aültre calice d'argent doré qui sert aux obitz non solennels pèse deux marcs quatre onces et demy.

55. Une couppe d'argent doré à porter le Corpus dōm aux malades pèse deux marcs deux onces et demy.

56. It. Ung esmail d'argent doré en façon de roze pour mettre aux chappes pèse deux marcs et demy.

57. It. Ung aultre esmail d'argent doré où sont les armes du Daulphin pèse trois marcs et demy once.

58. It. Un aultre grand esmail d'argent doré en facon de rose où y a un couronnement de N. D. pèse 3 marcs.

59. It. Une navette d'argent qui sert tous les jours à l'autel pèse deux marcs sept onces et deux gros.

60. It. Une coquille d'argent pèse cinq onces six gros.

61. It. La paix d'argent doré qui sert tous les jours pesant un marc.

62. It. Deux burettes d'argent sans anses, qui servent tous les jours, pèse deux marcs troys onces.

63. It. Deux plats d'argent servant tous les jours pes[t] huit marcs deux onces, trois gros,

64. It. trois croix d'argent à mettre sur l'autel.

65. It. Deux lanternes d'argent dont l'une est dorée.

66. It. Deux chandeliers d'argent qui sont sur le maistre autel.

67. It. Deux aultres grands chandeliers d'argent qui servent aux festes de neuf pesant...

68. It. Quatre encensoirs d'argent.

69. It. Un pot d'argent doré escript. Oleum qui sert à faire le cresme pèse cinq marc cinq onces.

70. Ung aultre pot d'argent doré escript Oleum pesant six marcs.

71. It. Un aultre pot d'argent doré escript Sanctum chrisma pesant cinq marcs quatre onces et demy.

Ensuivent les calices des chapelles de lad[te] église.

72. A l'autel du crucifix un calice d'argent doré, où sont les armes d'Orléans, qui sert à dire la première messe, pèse deux marcs et demy et deux gros.

73. It. Une ampule d'argent en facon de triangle à mettre le cresme pour le chappelain de la première messe.

74. It. Audict autel un calice d'argent qui sert à dire la messe de prime pesant un marc cinq onces et demy.

75. It. Un calice d'argent doré par le dedans, où y a du plomb dessous, servant à la chapelle S[t] Guilles, pesant deux marcs.

76. It. Un calice d'argent doré qui sert à la messe paresseuse (de midi) pesant deux marcs deux gros et demy.

77. It. Le calice de feu nostre maistre Josse qui est d'argent doré qui sert à dire les messes dud[t] feu nostre maistre Josse pèse deux marcs.

78. Ung calice d'argent qui est aux crottes (grottes) pesant deux marcs.

79. It. Un autre petit calice d'argent.

Les reliquaires estant hors le cœur que le clerc a en garde.

80. La châsse S[te] Anne avec la pantouffle.

81. It. La châsse S[t] Mathieu, It. S[t] Lubin, la châsse S[t] Taurin, le chef S[t] Théodore, le bras S[t] Thomas.

82. Une petite ymaige de N. Dame.

83. Un petit reliquaire des trois Maries.

84. It. Deux petits chandelliers d'argent à une patte ouvrée par dessus de feuillages pesant...

(Archives d'Eure-et-Loir. G. 437.)

INVENTAIRE DE 1562.

Procès-verbal des argenteries reliquaires et joyaux d'or et d'argent tant en l'église N. D. de Chartres que des autres églises de la ville et banlieue, représentés et prisés pour subvenir aux nécessitez du Royaume.

ÉGLISE DE N. D. DE CHARTRES.

1562 La sainte châsse pesant 60 marcs d'or et 10 marcs d'argent sans les pierreries.

Une ymaige S[t] Laurent, d'argent doré, au pied duquel il y a deux ymaiges émaillées.

Le chef et la mitre de S[t] Lubin d'argent doré avec pierreries.

Le chef et soubassement de l'ymaige S[t] Mathieu d'argent.

Le chef de S[te] Anne, d'argent doré.

Le chef de S[t] Théodore.

Une ymaige N. D. d'argent doré, pesant 10 marcs.

Un ange doré.

Le chef de S[t] Gervais.

Les panneaux de la contretable d'or d'en haut du maistre autel. 1° La Visitation. 2° les Innocents. 3° la Nativité de N. Seigneur. 4° la Fuite de Joseph en Égypte. 5° Hérode et les 3 Rois. 6° les

Idoles trébuchant. 7° les Pastoureaux. 8° St Siméon. (Archives de Chartres, G, 428, et Ms. de la Bibl. de Chartres, 1012, p. 210 v°.)

Le 5 janvier 1563, le chapitre composa avec Jean de Baillon, 1563
trésorier de l'épargne du Roi, pour le rachat d'une partie des joyaux et argenterie de l'église, moyennant 4.518 livres 10 sols.

Le 8 janvier 1563, vente à Claude Marcel, orfèvre à Paris, d'ung 1563
grand crucifix d'argent doré, ung ange, ung chef qu'ils disoient être de saint Gervais, deux calices garniz de leurs plateines et une petite croix garnye de son pied, le tout d'argent, pour 1.667 livres 6 sols.

(Archives d'Eure-et-Loir.)

INVENTAIRE DE 1578.

20 janvier 1578. 1578
Ces joyaux ont été prisez à Paris et remis sur la S^{te} châsse et à N. D. Bleue.

Apréciation et estimation.

La couronne a esté estimée a II^{cc}L^{l} garnye de douze rubiz ballés; quatre esmeraudes garnye de toutes ses perles hormitz de troys qui defallent à un fond II L^{l}.

Le camahië de sainc Jeh^{n} garny de six rubis baillez et où il y en a deux séparez et de douze perles estimé biij^{cc} L. viii^{cc}.

La ceinture garnye de soixante sept perles et de toutes ses pierreries hormitz cinq pierres estimée à ii^{cc}xiiij^{l}. II^{cc}XIIII^{l}.

Le boucquet garny d'un ruby percé et de six perles estimé quarante escus. X^{s}.

Un ruby ballé avec une vis d'or, garny de dix perles, estimé quarante escus. L^{cc}.

Un diamant enchâssé en table de rose d'or estimé XX^{s}.

Une petite agatte en façon d'ovale garnye de pierres fausses estimée dix escus. X^{s}.

La croix de diamans estimée II^{cc} L^{l}. II^{cc} L.

Le vase d'or pèse quatre marcs estimé LX^{sl}l

et les pierres et perles dudit vase estimées IIII^{xx} IIII^{l}.

Un petit tableau d'une ymaige N. D., garny de cinq rubiz ballé

et de quinze perles, pesant ledict tableau un marc estimé en tout IIII[xx] x[l].

Item. Le navire d'or pesant cinq marcs cinq onces vallāt IIII[xx] b[s].

1580 A esté baillé et vérifié selon le contenu cy-dessus à Mons[r] de Melinoys et estimé par Jacques Beguin, marchāt, bourgeoys et orphèvre et Nicolas Tephême, lapidaire dem̄ à Paris ce xxx janvier 1578 en présence de M. le sous doyen mestre chanc[er] de Bloys et Dreux.

Ce qui est à costé..... de ce présent inventaire apartient à messieurs du chapitre de Chartres qui..... baille en garde le xx janvier 1578.

Et la semaine saincte b[e] IIII[xx] les joyaux contenus en ce mémoire ont été remis à la S[te] châsse et au tableau de la croix d'or et à N[re] Dame Bleue présent,... chanoine de Chartres et ausdicts administrateurs de l'œuvre.

Joyaux remis à la Sainte châsse, 1580.

(Archives d'Eure-et-Loir. G. 429.)

DESCRIPTION DU VOILE DE LA VIERGE.

1712 In ea (la S[te] Châsse) invenimus sindonem seu linteum, lineis distinctum, in quo animalium, florumque figuræ filis intertextis depictæ sunt; cujus extremitates segmentis multicoloribus variogatæ terminantur limbo imaginibus animalium ex filis aureis decoro cum fimbria serica rubra; quæ quidem sindon obducebat aliud linteum tenuissimum et per antiquum ex tela pariter serica, vetustate et humore detritum et aliquibus in locis concisum, longum circiter quatuor ulnis cum dimidia, cujus duæ extremitates filatim dissolutæ.

(Procès-verbal de Mgr de Mérinville, du 13 mars 1712.)

PIERRES GRAVÉES

attachées à la S[te] Châsse

1726 *d'après l'Inventaire de Brillon en* 1726 (Extrait).

10. Agathe, Vierge tenant son enfant.
29. Grande agathe, où il y a trois têtes de différentes couleurs qu'on pense être les trois Mages.

52. Une pièce ronde d'orfévrerie sur laquelle sont une bague d'or à trois pierres blanches, une agate ovale représentant une figure qu'on ne peut distinguer, enchâssée d'or, au bas une perle noire.
56. Une pièce d'orphévrerie quarrée d'or au milieu de laquelle est une agate gravée d'une figure de femme, aux deux coins deux cornalines gravées, aux deux autres deux amétistes blanches.
66. Une agate en figure de poire émaillée, gravée d'une Diane sans chien.
286. Pierre brune, un cerf et une biche.
295. Agathe, un taureau et un lion.
300. Agathe, tête de femme, montée en or, garnie de neuf perles.
314. Tête d'agathe.
326. Jupiter, quadre ovale d'or, garni de pierreries.
335. Agathe, Hercule avec sa massue.
» Agathe, une tête de femme.
351. Une agate représentant un homme assis avec deux autres dans une rose d'or de filigrane : la dite agate cassée, entourée d'un cercle d'or, enrichie de douze chattons, savoir six perles, six saphirs, ledit cercle environné de six feuilles d'émaux clairs, de vert, blanc, azur, entre lesquels il y a trois émeraudes, et trois grenats et au delà des feuilles et sur le tour de la rose sont des bouquets de perles de grains d'or cizelés, il y a dix perles et un grain de jaspe blanc : au haut de cette rose est un petit bouquet de cinq perles et plus haut un jaspe gravé d'une figure humaine, mise en bague d'or rompue, à usage d'évesque. (Ce camée était dans le haut du portique du reliquaire de S[t] Faustin.)
391. Une tête d'agathe dont les cheveux sont rougeâtres.
» Jaspe gravé d'une figure humaine.
434. Une grosse agathe, taillée en tête de femme avec deux serpents dans la chevelure, environnée de chattons mis en or, sur un fond ovale, aussi d'or, sçavoir un saphir fin, une pasle émeraude, deux amétistes, un crystal blanc, une agathe cabochon, quatre perles et un chatton.
451. Agathe blanche.
473 et 513. Agathes blanches.
491. Grenat gravé.

(Ms. n° 1911, Bibl. de Chartres, R. p. 94.)

ROSE D'OR

1737 *Du jeudy* 12 *décembre* 1737
au chapitre à l'heure ordinaire.

M. Chéret dit que M. l'évêque de Chartres qui est arrivé depuis peu de Paris lui a dit que la Reine lui avait mis ès mains la rose d'or qui lui a été envoyé par notre Saint-Père le Pape Clément XII, pour en faire présent à la Sainte Vierge, demande que la Compagnie nomme quelqu'un pour la recevoir des mains de M. l'évesque.

M. le doyen et MM. les commis priés d'aller la recevoir des mains de M. l'évesque.

(Bibl. de Chartres. Ms. 40, 2e partie.)

INVENTAIRE

du 18 *octobre* 1792.
Extrait de l'Inventaire des argenteries prises dans les églises.

1792 *Cathédrale de Chartres.*

	marcs.	onces.	gros.
106. Un flambeau d'argent	78^{m}		
107. Id	76^{m}		
134. Chemisette d'argent s'ouvrant.	1^{m}		
135. Une Vierge tenant son enfant dans ses bras, sur son pied.	9^{m}	2°	
136. Une plaque d'argent représentant N. S. naissant dans une étable.		5°	
138. Saint Georges et son cheval.	26^{m}		
139. Une Vierge ayant son enfant.	2^{m}	1^{o}	4^{g}.
140. La garniture d'un casque composé de fleurs de lis et de perles, le tout d'or.	2^{m}	6^{o}	2^{g}.
141. Une armure composée de gants et de jarretières argent doré.	2^{m}	3^{o}	4^{g}.
142. Un petit sabre dont la poignée et garnitures sont d'argent vermeil.	1^{m}	7^{o}	4^{g}.
143. Un rosier d'or monté sur un pied triangle de 20 pouces, non compris la douille, le tout en or.	7^{m}	1°	
Plusieurs couvertures de livres d'argent sans dossiers.			
160. Un autre baton d'argent dit le baton royal, pesant.	3^{m}	2^{o}	4^{g}.

Tous ces effets mis sous scellés dans la maison commune.

(Archives de la Mairie de Chartres. R. C. 22.)

INVENTAIRE

du 17 septembre 1793.
Par Sergent et Lemonnier, délégués par la Convention, 1793
d'après la loi du 20 juillet 1793 (Extrait)[1].

Provenant de la Châsse de la Cathédrale de Chartres :

1. Un camée de trois pouces de haut, deux de large, ovale, représentant un *Jupiter* de trois sortes de couleurs.

2. Une sardoine de 15 lignes de haut, *Diane* en creux.

3. Une pierre de 15 lignes de haut, *Assuérus sur son trône.*

4. Une cornaline de 11 lignes de haut, une figure portant sur l'épaule une espèce de massue.

5. Une agathe de 15 lignes de haut représentant un *Cupidon.* (M. Barthélemy a corrigé *une Diane.*)

6. Un camée représentant un *sacrifice,* composé de trois figures, cassé en deux parties.

7 et 8. Deux têtes de femme gravées en relief.

9. Une grosse tête gravée en relief, *Méduse,* agathe blanche.

10. Un camée représentant un lion terrassant un taureau de deux couleurs portant neuf lignes de long, fêlé.

11. Une cornaline de 9 lignes représentant une tête d'enfant.

12. Une tête de femme gravée en relief, agathe.

13. Une tête d'homme coiffée du bonnet phrygien.

14. Une cornaline gravée en creux représentant l'*Abondance,* peut-être un *Mercure.*

15. Une pierre verte gravée en creux représentant *Minerve.*

16. Une pierre brune inconnue.

17. Une agathe blanche, tête antique d'un empereur romain.

18. Un amour, agathe.

19. Une tête de femme sur agathe.

20. Un muffle de lion sur turquoise en relief.

Ces quatre dernières pierres proviennent de la châsse de saint Théodore.

Note des Archives du cabinet du Roi.

Les nos 3, 7, 8, 12, 16, 17, ont été mis au rebut comme indignes de figurer dans la collection.

(Copie de M. Hérisson vers 1818. Évêché de Chartres.)

---

[1] L'inventaire entier est dans COURAJOD. *Journal de Lenoir,* t. I, p. CXXVI.

1793 *Inventaire du 26 brumaire an II (16 novembre 1793), par Michel Math, Périer Jacques, Henry Vincent, Sainsot, officiers municipaux, de l'argenterie, ornements, châsses et autres objets de l'église cy devant cathédrale* (Extrait).

	marcs.	onces.	gros.
10. La tête du cy devant St Mathieu en vermeil cy.	21m		
13. Le chef de Ste Anne et autres petites reliques.	25m	3o	
14. Une Vierge en argent vermeil.	10m	5o	
15. Une Vierge en émail dont les cheveux sont d'or, plusieurs ornements en vermeil, sur un pied de bois.		X	
16. Un ange et son piédestal en vermeil. . . .	23m		
17. Un autre ange..	6m	2o	
19. La statue de St Laurent et son gril.	17m	3o	
21. Le buste de St Lubin en vermeil.	28m		
22. Une mitre d'argent vermeil, garnie de pierreries.	10m	4o	
26. La garniture en argent qui était autour de la châsse du cy devant St Piat.	X		
35. Un buste du cy devant St Cheron en vermeil.	19m		
40. Plusieurs morceaux d'or provenant des reliquaires..	18m		

Récapitulation.

Or.	18m	1o	
Argent vermeil.	391m	2o	3g.
Argent..	410m	1o	5g.
Cuivre.	4570 livres.		
Galons or.	76m	1o	
» argent	29m	5o	

Signé : Delaperrière, secrétaire.

Aujourd'hui 29 brumaire, après avoir fait lever les scellés apposés par nous sur la porte de la sacristie, avons fait charger sur les voitures de François Reverlé, voiturier à Chartres, toute l'argenterie, cuivrerie et autres effets, qui ont été renfermés dans dix tonneaux et envoyés à la Convention nationale sous la garde des commissaires soussignés.

Perier, Fouré, Brazon.

(Archives d'Eure-et-Loir. G. 429.)

PRINCIPAUX DONATEURS

DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

877. Charles le Chauve .	x
960. Rottelinde.	99
998. Odon, évêque de Chartres.	xv
xe siècle. Robert, roi de France.	26
1000. Comtesse Berthe.. .	xvi
xie siècle. Teudon	47
» Robert, dit Ragan. .	xiv
» Ragembod. . . .	xxvii
» Fulbert..	xii
» Nivelon, chan. .	xiv
» Havise.	xiv
» Gauthier de Blois.	xvii
» Hugues	102
1037. Ermengarde.	xvi
1057. Berthe	xvi
1068. Robert Ier.	xiv
1075. Adrald	xiv
1077. Robert 2.	xvii
1080. Hildeburge	xiii
» Plastulphe	xvii
» Haimeric.	xvii
1100. Hervé.	xvii
» Adèle.	xiv
1115. Yves.	71
1120. 1149. Geoffroy de Lèves.	75
1154. Gilbert de la Porée.	xviii
1155. Gosselin de Lèves .	xvii
1164. Robert	xvi
1165. Robert III.	xviii
xiie siècle. Henry de Winchester.	xvii
» Alberède	xviii
» Arnoul.	xviii
» Gautier le jeune.	xviii
» Amice.	xix
» Ernaud de Feuillet. . . .	xv
» Ernauld.	xviii
» Pierre, sacriste.	xv
» Jean de Salisbury	xv
xiiie siècle. Gilles, archidiacre de Blois. .	xv
» Adelise.	xv
1203. Hugues de la Ferté.	68
1204. Loys, comte de Bloys.	70
1205. Gervais de Châteauneuf.	xix
1207. Guillaume, doyen. .	xv
1256. Alaide de Montreuil.	9
1259. Mathieu de Champs, évêque	xvi
1261. Pierre de Bordeaux.	xix
1304. Philippe le Bel.. . .	xxvi
1306. Nicolas Haudry . . .	97
1328. Philippe de Valois.	xxvi
1348. Roger, archevesque de Bourges.	63
1356. Roi Jehan	xxx
1360. Les Anglais, le Roi Édouard. Le Dauphin Charles . . .	xxx
1367. Roi Charles V. . . .	xxxi
1382. Philippe le Hardy. .	97
1384. Jean de Berry	xxxii
1400. J. Fillon, prévost de Mazangé	
1404. Louis comte de Vendosme..	xxxiv
1406. Jacques de Templème, chanoine. .	8
1406. Jehan de Berry. . .	xxxii
1407. Louis de Vendosme.	xxxiv
1410. Jehan de Berry.. . .	xxxii
1416. Jean Taranne, changeur et bourgeois de Paris	xxxiv
1420. Les Anglais	xxxiv
1449. L'archevesque de Tours	76
1503. Le cardinal Perrault.	140
1507. Le seigneur de Grasville..	6
1509. Michel Mainterne. .	xxxvii
» Charles d'Illiers, prévost d'Ingré. . . .	xxxvii

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations. — *Abb.*, abbaye; *chan.*, chanoine; *cis.*, cuivre ciselé; *cr.*, croisé; *égl.*, église; *ém.*, email; *év.*, évêque; *fond.*, fondation; *hist.*, historien; *orf.*, orfèvre; *P. gr.*, pierre gravée; *rel.*, reliques; *sculpt.*, sculpture; *stat.*, statuette; *tap.*, tapisserie; *T. S.*, Terre sainte.

C

D

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES GRAVURES

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET C[ie], RUE GARANCIÈRE, 8.

.IDING CO.
CC4
.5.7 RD
3026
ROL MARK

NK 1655 .C48 M45 C.1
Le tresor de Chartres,
Stanford University Libraries

3 6105 036 166 432

NK
1655
.C48
.M45

DATE DUE

JUN 8 1978			
DEC 11 1985			

JUL 28 1978

